



DEPARTEMENT PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN (DPAU)
Lab ETAP

MEMOIRE DE MASTER

ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

***Répertoire des Edifices Remarquables de la
Période Française de la ville de Médéa***

Encadré par:

Mr.AIT HAMOUDA Ibrahim

Dr.Arch.Amina abdessemed-FOUFA

Présenté par : AIT ABBI Fadhma

Année Universitaire : 2016/2017

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, je tiens à remercier le BON DIEU tout puissant qui m'a donné la force, le courage et la patience pour terminer ce mémoire.

Je tiens à remercier vivement Mr.AIT HAMMOUDA Ibrahim d'avoir accepté de diriger ce travail. Qu'il me soit permis de lui manifester toute ma considération.

Ma reconnaissance au Dr. Arch. Amina Abdessemed-FOUFA qui m'a honorée en acceptant ma postulation à réaliser ce travail de recherche au sein de l'option.

Je dédie particulièrement ce travail à:

La mémoire de mes grands-parents, que Dieu les comptent parmi ses biens aimés.

A mes parents,

A mes deux si chers sœurs et frère,

Une reconnaissance immense à mon beau-frère qui m'a accordé de son aide,

Aux deux petits joyaux: YANIS ET ANAIS,

A tous mes amis qui m'ont apportés soutiens et collaboration,

Mes vifs remerciements à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la concrétisation de ce travail.

Résumé:

La production architecturale des XIX^{ème.} et XX^{ème.} siècles, marquée par l’empreinte française constitue aujourd’hui une composante fondamentale de nombreuses villes algériennes. Ce patrimoine bâti varié à l’image de la diversité des tendances architecturales, a fortement imprégné le paysage urbain et architectural des villes et villages de l’Algérie parmi ceux celui de la ville de Médéa. Le patrimoine bâti de la période française contribue fortement à la structuration des espaces de la ville, à l’enrichissement des typologies architecturales et à la définition de son image urbaine.

Comme tous les noyaux historiques faisant face d'une part à la dynamique urbaine, et d'autres parts à l'absence d'intérêt public, l'ancienne ville de Médéa connaît une dégradation continue en l'absence de réglementation protégeant le patrimoine bâti de cette ville notamment celui de la période française.

L’identification des édifices ou des ensembles architecturaux remarquables de la période française de la ville de Médéa à travers l’élaboration d’inventaire pour répertoire sont les principaux objectifs de la présente recherche. Celle-ci est guidée par la volonté de mettre en place une base de données patrimoniale relative au patrimoine bâti de la période française à travers le répertoire des édifices remarquable de la ville de Médéa de la période française.

C’est un dispositif d’informations pour faciliter toutes formes de protection et d’intervention sur le patrimoine bâti de cette période puisque il permettrait d’assister les opérations de requalification, de revitalisation et de revalorisation une fois introduite par les instruments réglementaires de l’aménagement et de l’urbanisme puisque il demeurent le moyen le plus efficace pour la concrétisation de toutes opérations ou projet de sauvegarde.

Mots clés: *Patrimoine bâti, édifice remarquable, inventaire, répertoire, ville de Médéa.*

Abstract:

The architectural production of the nineteenth. and XX th. centuries, marked by the French footprint is now a fundamental component of many Algerian cities. This varied built heritage reflects the diversity of architectural trends, strongly impregnated the urban and architectural landscape of the towns and villages of Algeria among those of the city of Medea. The built heritage of the French period contributes greatly to the structuring of the city's spaces, to the enrichment of architectural typologies and to the definition of its urban image. As all the historical towns, Médea face on the one hand the urban dynamics, and on the other hand the lack of public interest, the ancient city of Medea is constantly deteriorating in the absence of regulations protecting the built heritage. of this city especially that of the French period. The identification of outstanding buildings or architectural ensembles from the French period of the city of Medea through the development of inventory for repertoire are the main objectives of this research. And this is guided by the desire to set up a heritage database relating to the built heritage of the French period through the repertoire of remarkable buildings of the city of Medea of the French period, an information device to facilitate all forms protection and intervention on the built heritage of this period since it would help the requalification, revitalization and revalorization operations once introduced by the regulatory instruments of planning and urban development since they remain the medium the most effective for the realization of any operations or project of safeguard.

المخلص:

يعتبر المنتج المعماري الذي يعود الى القرنين التاسع عشر والعشرون و الذي يتميز ببصمته المعمارية الفرنسية، عنصرا أساسيا في اغلب المدن الجزائرية، ويساهم هذا التراث المبني بشكل كبير في تشكيل صورة اغلب المدن الجزائرية على غرار مدينة المدية.

يقوم التراث المعماري المبني الذي يعود الى الحقبة الفرنسية بهيكلة مساحات المدينة وتنظيم شوارعها وأحيائها كذا إثراء الأنماط المعمارية المتواجدة بإقليمها، لكن و ككل المراكز الحضرية التاريخية و في مواجهة ظاهرة التوسع العمراني الغير منتظم كذا عدم التخطيط للمصلحة العامة، فان مدينة المدية القديمة التي تعود الى الحقبة الفرنسية تعاني من التدهور باستمرار في غياب القوانين التي تحمي التراث المعماري إجمالاً والذي يعود الى الحقبة الفرنسية خصوصا.

إن عملية جرد المباني والأماكن والمساحات ذات الطابع العمراني المتميز والتي تعود الى الفترة الفرنسية بمدينة المدية لغرض وضع دليل معماري للباحثين، للمهندسين المعماريين او غيرهم تعتبر الهدف الرئيسي لهذا البحث.

وفي سياق بلوغ هذا الهدف، تم إعداد قاعدة بيانات متعلقة بهذا التراث من اجل تسهيل عمليات التدخل لترميم وإعادة تأهيل اغلب هذه المباني في اطار المخططات التنظيمية للتهيئة و التعمير بما انها الوسيلة الفعالة لتجسيد العمليات الخاصة بحماية التراث المبني.

TABLES DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE :

1. Introduction.....	1
2. Problématique.....	2
3. Hypothèses.....	3
4. Objectifs de la recherche.....	3
5. Terrain de la recherche.....	3
6. Démarche et méthodologie de la recherche.....	4
7. Structure du Mémoire.....	7

CHAPITRE 1: CONCEPTS ET NOTIONS THEORIQUES

1.1. Introduction.....	8
1.2.1. Définition de la notion du patrimoine.....	8
1.2.2. Evolution de la notion du patrimoine.....	9
1.2.3. Les différents types de patrimoine.....	12
1.2.4. Le patrimoine culturel.....	13
1.2.5. Le patrimoine matériel.....	13
1.2.6. Le patrimoine architectural ou patrimoine bâti.....	14
1.2.6.1. Le monument historique.....	15
1.2.6.2. L'édifice remarquable.....	15
1.2.7. Le patrimoine urbain	16
1.2.7.1. La place urbaine.....	17
1.3. Les valeurs et critères du patrimoine.....	18
1.4. Edifice remarquable et patrimonialisation.....	20
1.5. Les différentes menaces sur le patrimoine bâti ou architectural	20
1.6. La protection du patrimoine architectural à l'échelle internationale.....	21
1.6.1. L'inventaire: qu'est ce qu'une étude d'inventaire ?.....	21
1.6.2. Le répertoire.....	21
1.6.3. L'inventaire du patrimoine pour répertoire.....	22
1.7. Les actions de sauvegarde du patrimoine bâti ou urbain.....	22
1.7.1. La conservation.....	22
1.7.2. La restauration.....	22
1.8. La mise en valeur du patrimoine bâti ou architectural.....	23
1.9. La protection du patrimoine architectural à l'échelle nationale: le cadre législatif de la protection du patrimoine en Algérie	23
1.9.1. La notion d'inventaire en Algérie.....	24
1.10. Conclusion.....	25

CHAPITRE 02: MEDEA VILLE HYMNE A L'AUTHEMATICITE.

2.1. Introduction.....	26
2.2. La notion du patrimoine architectural et urbain en Algérie.....	26
2.3. Le patrimoine architectural et urbain datant de l'époque française en Algérie.....	26
2.4. Médéa : au croisement des civilisations du Titteri.....	27
2.4.1. Introduction.....	27
2.4.2. Situation géographique.....	28
2.4.3. Analyse historique de la ville	29

2.4.3.1. Médéa : ville précoloniale française (période de formation)	29
2.4.3.2. Médéa ville coloniale française (période de restructuration et de transformation)	31
2.5.1. La création de la ville européenne (1867-1915).....	33
2.5.2. Franchissement des limites de la ville européenne (1915-1956).....	34
2.6. Les caractéristiques de l'aménagement urbain de la période française de la ville de Médéa	
2.6.1. Les caractéristiques au niveau urbain.....	35
2.6.2. Les caractéristiques au niveau architectural.....	37
2.7. Conclusion.....	38

CHAPITRE 03: LES INSTRUMENTS D'URBANISME ET LE PATRIMOINE BÂTI DE LA PERIODE FRANÇAISE DE MEDEA

3.1. Introduction.....	39
3.2. Les actions menées sur le patrimoine urbain.....	39
3.2.1. Le renouvellement urbain.....	39
3.2.2. La réhabilitation urbaine.....	40
3.2.3. La restructuration urbaine.....	40
3.2.4. La restauration urbaine.....	40
3.3. Définition des instruments d'urbanisme: PDAU, POS, PPSMVSS.....	41
3.4. Lecture et analyse des instruments d'urbanisme par rapport au patrimoine bâti de la période française.....	41
3.4.1. Principes d'aménagement du PDAU de Médéa (1997).....	41
3.4.2. Etat des lieux et principes d'aménagement du POS N°21 du centre ville (le noyau historique).....	42
3.4.3. Concept du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS), son utilité, ses composantes.....	42
3.5. Etat de protection du patrimoine bâti de la période coloniale de la ville de Médéa.....	43
3.5.1. Proposition de classement et la création du secteur sauvegardé de la ville de Médéa	
3.5.2. Intérêt du classement.....	43
3.5.3. Etendue du classement.....	43
3.6. Les objectifs d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur.....	45
3.7. Conclusion.....	46

CHAPITRE 04: L'INVENTAIRE POUR L'ELABORATION DU REPERTOIRE:UNE CONTRIBUTION A LA CONNAISSANCE DU PATRIMOINE

4.1. Introduction.....	47
4.2. Le concept d'inventaire.....	47
4.3. L'inventaire du patrimoine: une mission ambitieuse	48
4.4. Les systèmes d'inventaire.....	49
4.5. Le patrimoine bâti comme champs d'application de l'inventaire	
4.6. Démarche méthodologique de l'inventaire.....	50
4.6.1. Phase d'acquisition des données.....	50
4.6.2. Phase de constitution et de rédaction de dossiers documentaires	50
4.6.3. Phase de diffusion.....	50
4.7. Mode d'approche: diagnostic, recensement et étude.....	51
4.7.1. Le recensement.....	51
4.7.2. Evaluation des éléments du bâti.....	51
4.7.3. L'étude des éléments du patrimoine bâti.....	51

4.7.4. L'établissement de la fiche d'inventaire ou fiche d'enquête : analyse d'exemple	52
4.7.5. L'exploitation des résultats des inventaires.....	53
4.8. Analyse d'exemples d'inventaire du patrimoine bâti	
4.8.1. L'inventaire & mesures de protection des bâtiments remarquables de la ville de Corbeil-Essonnes.....	54
4.8.2. Contexte de l'étude.....	54
4.8.3. Objectifs de la mission.....	54
4.8.4. Enjeux de l'étude.....	54
4.8.5. Méthodologie du classement du patrimoine bâti: identification et description de chaque bâtiment ou éléments.....	55
4.8.6. Résultats de l'étude.....	56
4.8.7. Conclusion.....	57
4.9.1.. Analyse d'exemples d'inventaire du patrimoine bâti: Immeuble des PTT (actuelle résidence du collège) de Limoges (France).....	58
4.9.2. Présentation de l'édifice	58
4.9.3. Gabarit et implantation d'édifice.....	59
4.9.4. Expression architecturale de l'édifice.....	59
4.9.5. Les valeurs patrimoniales chez l'édifice remarquable.....	60
4.10. Conclusion.....	60

CHAPITRE 05: ELABORATION DU REPERTOIRE DES ÉDIFICES REMARQUABLES DE MEDEA DE LA PERIODE FRANÇAISE

5.1. Introduction.....	61
5.2. Identification du patrimoine bâti de la période française de la ville.....	61
5.3. Méthodologie de la recherche.....	62
5.3.1. Etat physique du patrimoine bâti de la ville de Médéa.....	62
5.3.2. Le recensement ou le repérage des édifices.....	63
5.3.3. L'identification des activités urbaines.....	63
5.4. Méthodologie de l'inventaire et le travail d'enquête.....	64
5.4.1. La méthode d'inventaire adopté.....	66
5.4.2. L'étude: identification par fiche d'édifice.....	66
5.5. Identification des valeurs patrimoniales chez les édifices recensés	
5.5.1. La valeur architecturale et esthétique.....	66
5.5.2. La valeur de consistance: la richesse et la variété du design architectural et urbain....	67
5.5.3. La valeur scientifique: une référence pour l'aménagement urbain.....	68
5.5.4. La valeur d'usage.....	68
5.6. Le constat final sur les édifices étudiés: un patrimoine menacé de disparition.....	68
5.7. Conclusion.....	69

CONCLUSION GENERALE :

1. Synthèse de la recherche.....	70
2. Résultats de la recherche.....	70
3. Recommandation et perspective de la recherche.....	71

Tables des illustrations

Bibliographie

Annexes

1. INTRODUCTION:

Au cours de l'histoire, l'Algérie a été à la fois l'horizon commun d'innombrables cultures, le lieu de rencontre entre les civilisations. Celle-ci en effet recèle un patrimoine bâti riche dont les images et les typologies reflètent l'expression des pensées et tendances ayant prévalu aux différentes époques.

Il y a dans la richesse de ce passé un extraordinaire vivier qu'il nous faut préserver et transmettre car ce patrimoine, représentant de valeurs culturelles, est devenu au fil du temps vulnérable face à l'évolution urbaine des villes en Algérie. Cependant, le devoir de sauvegarde et de conservation est la tâche qui nous incombe afin de pouvoir transmettre sa pérennité aux générations présentes et futures.

Le développement urbain de nos villes génère des transformations et des mutations sur l'environnement aussi bien naturel qu'artificiel. Ces transformations peuvent être sources de vulnérabilité. C'est la prise de conscience de la menace de perte des qualités de cet environnement qui génère la notion de patrimoine¹ et donc le besoin de le sauvegarder.

L'action de sauvegarde du patrimoine bâti implique en premier lieu sa connaissance et la reconnaissance de la valeur patrimoniale qu'il représente. Et ce ne pourrait être palpable qu'aux biais des répertoires du patrimoine bâti conçus à la base des méthodes d'inventaire. Car aujourd'hui avec l'élargissement de la notion du patrimoine en général, beaucoup de pays dans le monde ont procédé à développer les systèmes d'inventaires jusqu'à l'informatisation et l'implication des citoyens pour atteindre les objectifs convoités et ceci est en soit une reconnaissance de la valeur patrimoniale des objets sujet d'inventaire.

Les inventaires du patrimoine notamment bâti ou architectural sont perçus comme des méthodes efficaces pour recenser, étudier et faire connaître les éléments de ces patrimoines qui présentent un intérêt culturel, historique et scientifique.

Il ne se reste qu'ils ne doivent pas être perçus comme étant des instruments mais doivent être communiqués à tous et contribuent ainsi à la réflexion sur les décisions de protection, de restauration et de mise en valeur.²

¹ D. COURET et URBI - UR029-IRD URBI Environnement urbain - Bilan 2001-2004.

² Xavier de Massary et Georges Coste, PRINCIPES, METHODES ET CONDUITE DE L'INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOINE CULTUREL; 2007 (2e édition).

2. LA PROBLEMATIQUE:

La production architecturale des XIX^{ème}. et XX^{ème}. siècles, marquée par l’empreinte française constitue aujourd’hui une composante fondamentale de nombreuses villes algériennes. Ce patrimoine bâti³ varié à l’image de la diversité des tendances architecturales, a fortement imprégné le paysage urbain et architectural des villes et villages de l’Algérie parmi ceux celui de la ville de Médéa, qui connut les premières installations françaises en 1840.

Le patrimoine bâti de la période française contribue fortement à la structuration des espaces de la ville, à l’enrichissement des typologies architecturales et à la définition de son image urbaine. Effectivement, les constructions en sont les signes les plus tangibles et les plus durables. « Formes importées » ou issues d’un « métissage culturel » cette production constitue aujourd’hui un répertoire architectural et artistique riche et varié.⁴

En dépit de l’importance que représente cet héritage, sa prise en charge reste faible car ce patrimoine est trop souvent méconnu et reste largement marginalisé⁵.

Son état de dégradation nous interpelle afin de le sauver de l’oubli et d’éviter sa dénaturation, voire sa démolition éventuelle.

Dans cette perspective la connaissance, reconnaissance et l’identification de ce patrimoine participe à la mise en valeur de cet héritage en vue de sa protection, sa réhabilitation ; ceux-ci génèrent les questionnements suivants:

1/ Comment peut-on identifier le patrimoine bâti colonial de la ville de Médéa dans une logique scientifique et efficace?

2/ Est- ce que les instruments et plans d’urbanisme de la ville de Médéa recouvrent dans leurs recommandations la sauvegarde du patrimoine bâti de la période française de la ville?

³ La période concernées par ce patrimoine commence dès les premières années d’occupation militaire de l’Algérie en Juin 1830.Cette date marque aussi le début du processus de transformation de la ville et de la terre algérienne en vue de son européanisation.

⁴ B.AICHE, F.CHERBI, L.OUBOUZAR, Patrimoine architectural et urbain des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles en Algérie. « Projet Euromed HéritageII.Patrimoine partagés », Publication Universitaire.

⁵ On compte depuis le dernier classement celui de l’an 2000 uniquement 22 monuments et sites historiques classés ont été répertoriés.

3. HYPOTHESES DE LA RECHERCHE:

L'examen des de ces questionnements nous suggère les hypothèses suivantes:

- 1/ L'inventaire constitue un outil essentiel pour la connaissance du patrimoine bâti de la période française de la ville de Médéa et une première mesure quant à sa protection.
- 2/ Il n'existe pas de préconisations introduites par les instruments et plans d'urbanisme quant à la protection du patrimoine bâti de la période française de la ville de Médéa.

4. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE:

Comme toute étude, notre étude sur le patrimoine doit être définie tout en précisant ses objectifs fondamentaux ; et l'objectif ambitionné par la présente est l'établissement d'un répertoire des édifices remarquables de la ville de Médéa de la période française afin de contribuer à la constitution d'une base de données inhérente à cette typologie du bâti et qui soit utile à plusieurs disciplines en se consacrant à l'établissement de ce répertoire.

Cette démarche de l'étude qualifiée de patrimoniale à pour objectifs spécifiques ce qui suit :

- ♣ Valoriser le patrimoine bâti qui relève de la présence française à travers son identification et sa reconnaissance comme complémentaire au patrimoine historique de la ville en dépassant le souvenir du colonialisme et les controverses inutiles.
- ♣ Identifier les valeurs patrimoniales qui caractérisent l'architecture datant de la période coloniale de la ville dont le savoir faire restent perméables à l'enseignement des architectes et constructeurs de nos villes.
- ♣ Etablir un inventaire pour le répertoire des édifices remarquables ou ensembles bâtis de la période coloniale présent dans le territoire de la ville, qui mettra en place un dispositif d'informations pour faciliter toutes formes de protection et d'intervention sur ce patrimoine.

5. TERRAIN DE LA RECHERCHE:

Notre choix s'est porté sur la ville de Médéa Capitale de la Région du Titteri ou le Baylek du Titteri autrefois, Médéa est une ville chargée d'histoire, elle fut marquée par de nombreuses civilisations humaines dès l'aube de l'humanité dont des vestiges et des monuments merveilleux témoignent la permanence de l'établissement humain. Médéa a été définitivement occupée le 17 mai 1840, par l'Armée française après le combat de la Mouzaïa et devient un avant-poste pour assurer la sécurité de la Mitidja. Ce fut une *petite ville provinciale française, chef-lieu de subdivision*, qui s'éleva à la place de la Capitale du Beylik.

L'ancienne ville Ottomane a été éventrées par des places et des rues, qui n'ont laissé d'ancien que ce qui n'a pas dépassé l'alignement. Ces transformations qui d'une casbah sordide feront naître une ville magnifique. La place principale, dite *place d'Armes*, fut plantée d'arbres et ornée d'une fontaine en bronze, à son centre ; vinrent ensuite *les places de la République, la place de l'église, le marché couvert, le marché aux bestiaux*. De nombreux édifices furent construits dont *la caserne et l'hôpital sur l'emplacement de l'ancienne casbah et au sommet de la ville, la manutention, le campement et la direction du génie*. Les fontaines de la ville étaient alimentées par l'aqueduc qui se trouvait hors de la ville ainsi que *l'abattoir et la ferme des Spahis*. Médéa était entourée de murs percés de cinq portes : *d'Alger, du Nador, de Miliana, Sahraoui et des Jardins*.

Ceci ne peut que démontrer la richesse architecturale et le potentiel urbain cette ville, qui relève de la présence française en Algérie mais le vide en matière de recherche historique concernant cette période et la méconnaissance de cet héritage empêche son appropriation malgré qu'il reste toutefois apprécié, telles sont les principales motivations du choix du terrain de notre recherche.

6. METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE:

La méthodologie étant le fil conducteur qui mène nos objectifs à leur réalisation consiste essentiellement à recueillir toutes les informations qui seront présentées par cette étude comme suit:

1. Le dépouillement de toutes sortes d'archives: communales, des services de l'urbanisme et de la culture,.....etc.

2. La prospection sur le terrain ou le travail d'enquête, comprenant l'examen et la photographie de l'entièreté des bâtiments existants ainsi que l'établissement d'entretiens avec les administrations locales, et toute personne impliquée dans le champ patrimonial.

Ensuite par le travail d'enquête qui s'appuie sur :

- L'observation directe:

- Elle s'appuie sur le primat du terrain et l'appréhension de l'objet in situ qui passe par une définition de l'approche historique: recherche, exploration et sélection des sources publiées sur les œuvres.

- Le recensement:

-Il consiste à identifier les édifices de la période française de la ville de Médéa entrants dans les champs d'investigation défini préalablement à travers une première identification de la photographie ancienne existante.

- L'étude : l'étude de chaque édifice à travers une analyse architecturale descriptive, c'est l'identification de la localisation, la datation, la désignation et l'évaluation par la vérification des valeurs patrimoniales que représente chaque édifice recensé.

- L'établissement d'un répertoire: c'est le répertoire des édifices remarquable de la période française de la ville de Médéa. Elle se traduit par le rendu des fiches d'édifices des bâtiments remarquables contenant des données historiques, une évaluation du potentiel patrimonial, des photographies correspondantes à chaque bâtiment.

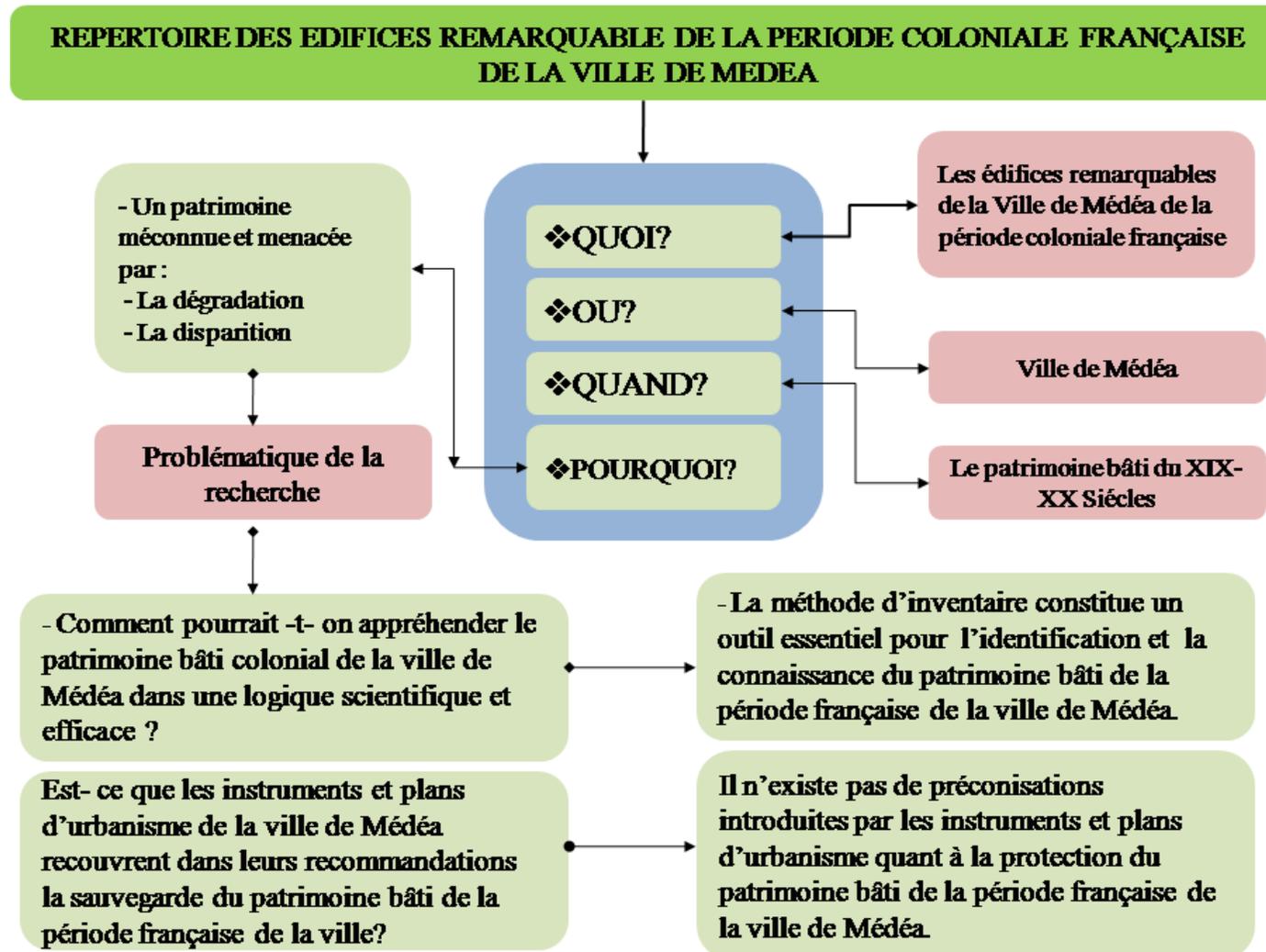


Diagramme 01: méthodologie de la recherche
Source : établi par l'auteur

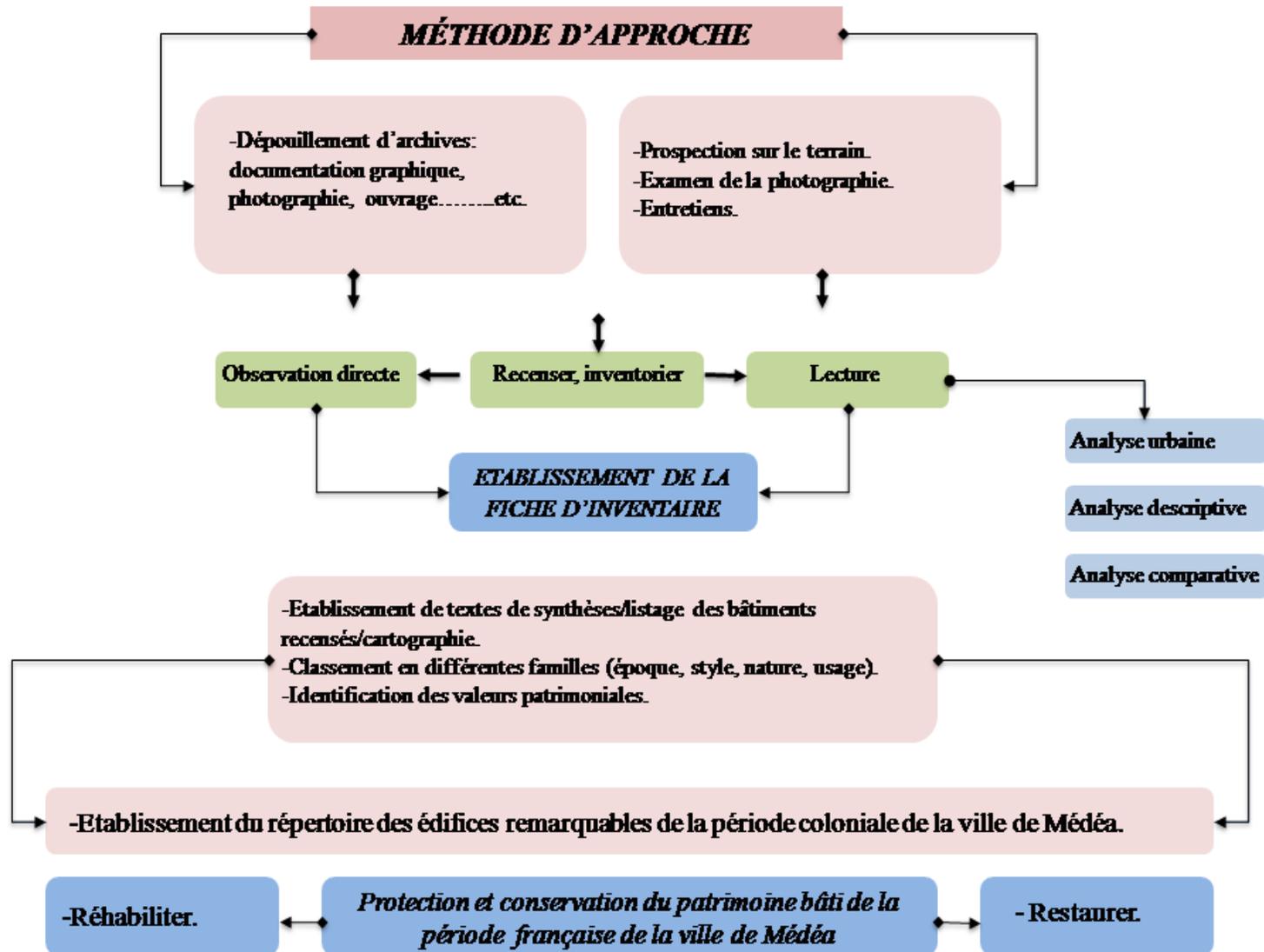


Diagramme 02: méthode d'approche
Source : établi par l'auteur

7. STRUCTURE DU MEMOIRE:

Ainsi, comme déjà précité nous optons pour une technique d'investigation sur le patrimoine bâti de la période coloniale française de la ville de Médéa amorcée par une phase exploratoire suivant ces volets:

Dans le chapitre un, en premier, la définition des concepts et notions théoriques qui relèvent du champ patrimoniale en prenant en compte leurs évolution à travers le temps.

Dans le chapitre deux, met l'accent sur l'étude du patrimoine bâti colonial français de la ville de Médéa terrain de notre recherche ; une ville qui a connu l'empreinte de toutes les civilisations qui y ont vécu à l'instar de la présence française, à travers une analyse de l'évolution historique et urbaine de la ville dont l'urbanisation française avec les spécificités qu'elle a rapporté. Et ce à la recherche des typologies et caractéristiques du patrimoine bâti relatives tendances architecturales de l'époque.

Le chapitre trois, retrace à travers une analyse des instruments d'urbanisme relatifs a centre historique de la ville de Médéa en vigueur, le degré de prise en charge pour la préservation et la sauvegarde du patrimoine bâti de la période coloniale depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. Ainsi que les actions qui ont été menée dans cette perspective en soulignant que la voie réglementaire dans notre pays représentée par les instruments d'urbanismes opérationnels actuels (PDAU ET POS) est sensée être l'outil de gestion des opérations menées sur les tissus des centres urbains anciens.

Le chapitre quatre, vise essentiellement à la définition de l'objet d'inventaire, ses méthodes, sa conduite comme étant un outil scientifique de base pour entreprendre un travail de sensibilisation au patrimoine. Car l'identification du patrimoine bâti de la période française est déjà une première mesure de protection de ce patrimoine.

Le chapitre cinq, mettra en lumière la démarche de notre recherche quant à l'étude et l'identification des édifices remarquables datant de la période française de la ville de Médéa en quête des valeurs patrimoniales qui nous permettront de classer ce patrimoine dans un répertoire.

Ce répertoire une forme de restitution des résultats finaux de l'étude et une forme de mise en place de base de donnée patrimoniales relatives aux typologies architecturales en présence dans la ville afin de fournir des références scientifiques qui faciliteront toute forme de mise en valeur et de protection de ce segment du patrimoine , principalement par les plans d'urbanisme et de sauvegarde.

En guise de conclusion générale, le résultat de cette étude est un aboutissement à la confirmation ou l'infirmité de l'efficacité des méthodes d'inventaires dans l'établissement des répertoires du patrimoine bâti comme une action en amont pour instaurer un plan de sauvegarde du patrimoine bâti de la période française de la ville de Médéa ainsi que le degré de sa prise en charge par les instruments d'urbanismes existants.



Chapitre 1 Concepts et notions théoriques

« Le patrimoine est l'héritage du passé, dont nous profitons aujourd'hui, et que nous transmettons aux générations à venir » (UNESCO, 1972).

1.1. Introduction: le patrimoine, une notion complexe d'essence culturelle.

Ce beau et très ancien mot était, à l'origine, lié aux structures familiales, économiques et juridiques d'une société stable, enracinée dans l'espace et le temps. Requalifié par divers adjectifs (génétique, naturel, historique...), qui en ont fait un concept "nomade", il poursuit aujourd'hui une carrière autre et retentissante » F.CHOAY.

La notion du patrimoine est un concept dont les enjeux sociaux et culturels sont liés aux valeurs des biens et à leur transmission. La valeur du patrimoine s'attribue à un bien dont les qualités dépassent l'usage. Cette valeur impose sa protection, sa conservation.

1.2. La notion du patrimoine:

Le concept de *patrimoine* tel que nous le concevons aujourd'hui est issu d'un long processus de construction qui s'étale sur plusieurs siècles. Produit d'un amalgame des valeurs et des rôles qui lui ont été attribués, par vagues successives, au fil du temps, l'objet patrimonial a été placé dans différentes perspectives en fonction des finalités pour lesquelles il fut invoqué.

Expression de réactions à des transformations, ce concept incarne donc la recherche d'une continuité, et l'enracinement identitaire (Drouin, 2005). Il est employé aussi, dans certaines situations, comme arme de combats (Beudet, 1997, pp. 28-34). Il procède de la résistance à des bouleversements, mais aussi du désir de contrôler les changements (Choay, 1993, pp. 12-21). On constate aussi qu'une combinaison des couches successives de *significations* et de *dimensions* s'ajoute au caractère polysémique de ce concept qui s'élargit de plus en plus.

C'est pour cela que dans ce chapitre, nous commencerons d'abord par explorer l'élargissement de la notion de *Patrimoine*, à travers l'évolution de ses fondements conceptuels qui auront marqué la construction de l'objet patrimonial à travers le temps, ce qui nous permettra ainsi de mieux cerner la spécificité de la notion du *Patrimoine Bâti*.

Chapitre 1

1.2.1. Définition de la notion du patrimoine:

Le patrimoine est une notion complexe qui a énormément évolué dans le temps. Au sens large, il recouvre un ensemble de biens et savoirs représentatifs de valeurs, qui font l'objet d'une reconnaissance, d'une préservation et dont la finalité est la transmission aux générations futures.

Rappelons simplement, dans ces réflexions préliminaires, que dans le mot «patrimoine» on trouve les mots *pater* (père) et *monere* (avertir, conseiller). «Des choses qui rappellent le père», ce serait là une première définition trop limitative. L'anglais utilise le mot *heritage*, pour désigner le patrimoine qu'on reçoit, sauvegarde, entretient, enrichit, transmet à notre tour. Ce terme fait appel à la responsabilité, mais également à la connaissance et à l'affection, à l'intérêt intellectuel, à la culture.

D'autres définitions ont été données à cette notion. Ainsi, le terme de patrimoine, renvoie à l'origine à ce « *bien d'héritage* » qui " descend suivant les lois des pères et des mères aux enfants" écrit le *LITTRÉ*.

Selon le *PETIT LAROUSSE*, "le patrimoine est un bien, héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain".

L'encyclopédie *WIKIPEDIA* explique que "Le patrimoine est étymologiquement défini comme l'ensemble des biens hérités du père (de la famille par extension). En effet, « *patrimonium* » signifie héritage du père en latin. Le patrimoine fait, donc, appel, à l'idée d'un héritage légué par les générations qui nous ont précédé, et que nous devons transmettre intact aux générations futures, ainsi qu'à la nécessité de constituer le patrimoine de demain».

Pour *André CHASTEL*, historien de l'art français, auteur d'une importante oeuvre sur la renaissance italienne : "le patrimoine se reconnaît au fait que sa perte constitue un sacrifice et que sa conservation suppose des sacrifices."¹

Pour *Alphonse Dupront*, historien français, spécialiste du moyen âge et de l'époque moderne, "le patrimoine contribue à ce façonnement humain de l'historique"².

Dans son livre « L'allégorie du patrimoine », *Françoise CHOAY* a défini le patrimoine comme étant : "un bien, l'héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain. Il désigne un fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé, œuvres et chefs-d'œuvre des beaux- arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs et savoir- faire des humains." ³

*La charte internationale du tourisme culturel*⁴ a élargi la notion du patrimoine en estimant que "le patrimoine est un concept vaste qui réunit aussi bien l'environnement naturel que culturel. Il englobe les notions de paysage, d'ensembles historiques, de sites

¹ Dominique POULOT ; *Patrimoine et modernité* ; éditions L'Harmattan 1998 ; p.09

² A. DUPRONT ; *l'histoire après Freud* ; Revue de l'enseignement supérieur ; 1968 ; p.27

³ Françoise CHOAY, *l'Allégorie du patrimoine*, édition du seuil 1992,1996, 1999, nouvelle édition revue et corrigé (actualisée en 2007). p.9

⁴ Charte Internationale du Tourisme Culturel. Op cite.

Chapitre 1

naturels et bâtis aussi bien que les notions de biodiversité, de collections, de pratiques culturelles traditionnelles ou présentes, de connaissance et d'expérimentation. Il rappelle et exprime le long cheminement du développement historique qui constitue l'essence des diverses identités nationales, régionales, indigènes et locales, et fait partie intégrante de la vie moderne. C'est un point de référence dynamique et un instrument positif du développement et des échanges."

Le sens attribué au mot patrimoine diffère d'un domaine à un autre. Le tableau ci-dessous résume les définitions selon les différents usages :

<i>Catégorie des sciences</i>	<i>Définitions</i>
<i>Les historiens</i>	- <i>Le patrimoine est une mise au présent du passé et une mise en histoire du présent.</i> ⁵
<i>Les sociologues</i>	- <i>Le patrimoine et le lieu social sont les constituants de l'identité.</i> ⁶
<i>Les économistes</i>	- <i>Le patrimoine est assimilé à un stock susceptible de porter des revenus et est donc de la nature du capital, d'éléments conçus comme ressources économiques.</i> ⁷
<i>Les législateurs</i>	- <i>L'héritage que l'on tient de son père et que l'on transmet à ses enfants.</i> ⁸
<i>Sciences de la terre et de la vie</i>	- <i>Le patrimoine est l'héritage d'un environnement physique, géographique et vivant (flore, faune). Ce patrimoine est modifié par les activités humaines (il peut être détruit). Il influe en retour sur les structures des sociétés, les cultures et les comportements collectifs.</i> ⁹

Figure 1.1: Définitions du patrimoine selon les différentes sciences
Etabli par le service pédagogique Château Guillaume

1.2.2. Evolution de la notion du patrimoine:

La notion de patrimoine subit depuis les dernières décennies un élargissement typologique, chronologique et géographique, fonction notamment de la diversité des approches culturelles et qu'elle englobe des réalités allant depuis l'édifice isolé jusqu'aux paysages culturels, en

⁵ Henry ROUSSO, Le regard de l'histoire: l'émergence et l'évolution de la notion de patrimoine au cours du XXe siècle en France : Entretiens du patrimoine, Cirque d'hiver, éditions Fayard, 2003, Introduction générale.

⁶ Dominique POULOT. Op cite; p.110.

⁷ Idem.

⁸ Encyclopédie Universalis.

⁹ Idem.

Chapitre 1

passant par les ensembles architecturaux, les sites archéologiques et les sites naturels, ainsi que les centres historiques.¹⁰

L'idée d'un patrimoine appartenant à tous les citoyens d'une communauté remonte au moins à l'antiquité. Le premier relevé des monuments historiques est réalisé en 29 av. J.C. par **Philon de Byzance** qui inventorie les sept merveilles du monde antique.

Le **Sénat romain** avait déjà ratifié auparavant des lois (les *Senatus Consultes*) dès 44 av. J.C. interdisant la vente de matériaux provenant d'un bâtiment détruit. **Le *Senatus Consulte de 122*** interdisait la vente d'un immeuble sans son décor original (mosaïques, fontaines, sculptures, peintures murales). D'autres *Senatus Consultes* réprimaient le vol et le vandalisme sur les bâtiments publics. Le relevé de Philon et les différents *senatus consultes* sont les premiers signes d'une prise de conscience d'un patrimoine collectif urbain.¹¹

Le souci de la conservation et de la préservation des chefs d'œuvre de l'art naît vraisemblablement à la renaissance en Italie. A cette époque se développe un intérêt pour les vestiges du passé qui se focalise sur les édifices et œuvres de l'Antiquité romaine, cela signe la naissance du concept de monument historique.

En France, le siècle des lumières voit s'affirmer un souci historique qui s'exprime par une attention aux repères du passé que sont certains édifices et œuvres d'art conservés d'abord pour leur beauté. Ce sont souvent des biens religieux. C'est après la révolution que naît la notion moderne de patrimoine et l'intérêt pour protéger les biens communs, les richesses de la nation toute entière.

Le mot patrimoine a connu des évolutions intenses, son acception contemporaine se développe à partir du début du XIX^{ème} siècle. Elle annonce l'authenticité de certains objets, leur valeur, le poids de la tradition ou le respect à l'égard du passé.¹²

Le terme aurait commencé sa mue dès la première moitié du XX^e siècle. Françoise Choay considère que le premier auteur à employer l'expression de « patrimoine urbain » est l'architecte Gustavo Giovannoni dans les années 1930, auteur d'un ouvrage paru en France sous le titre *L'urbanisme face aux villes anciennes*¹³. Patrice Beghain mentionne quant à lui une enquête d'André Desvallées¹⁴ sur l'usage du mot « patrimoine » : celui-ci serait employé dès les années 1930 par les organisations internationales compétentes comme un équivalent des expressions « bien culturel » et « monuments d'art ». C'est cependant dans la seconde moitié du XX^e siècle que s'impose un large usage du terme, en parallèle de l'élargissement du champ qu'il recouvre¹⁵. Notre approche du sujet par les médias nous invite à nous détacher des grandes institutions du monde de la culture pour porter le regard sur l'espace public, auquel les médias contribuent. Or, c'est à partir des années 1950-1960 que les médias et le

¹⁰ Recommandations relatives à la sauvegarde et au développement des abords des monuments et sites protégés en Europe ;Bruxelle,2002.

¹¹ Service pédagogique Château Guillaume le Conquérant - 14700 Falaise ; « La notion de patrimoine ».

¹² Jean-Marie BRETON ; *Patrimoine culturel et tourisme alternatif (Europe, Afrique, Caraïbe, Amérique)* ; éditions KARTHALA ; 2009 ; p.156

¹³ Gustavo GIOVANNONI, *L'urbanisme face aux villes anciennes*, Paris, Seuil, 1998.

¹⁴ Muséologue, ancien conservateur général du patrimoine et collaborateur de Georges Henri Rivière pour la mise au point du musée national des Arts et Traditions populaires.

¹⁵ Patrice BEGHAIN, *Patrimoine, politique et société*, Nouvelle édition revue et augmentée de 1998., Paris, Presses de Sciences Po, 2012. chapitre 2.

Chapitre 1

public commencent à appliquer le terme au champ de la culture. A ce moment là, toutefois, il s'inscrit dans le prolongement des monuments historiques et se confond avec eux, ce dont il s'émancipera progressivement. La très grande plasticité du terme lui a valu d'être accolé à différents qualificatifs depuis, ainsi que le présente Jean-Yves Andrieux : « Ce beau et très ancien mot était, à l'origine, lié aux structures familiales, économiques et juridiques d'une société stable, enracinée dans l'espace et dans le temps. Requalifié par divers adjectifs génétique, naturel, historique...) qui en ont fait un concept "nomade", il poursuit aujourd'hui une carrière autre et retentissante¹⁶. » L'évolution du patrimoine prend en effet la forme d'un élargissement continu de son périmètre, lui permettant d'accepter désormais des œuvres de toutes natures, matérielles autant qu'immatérielles, de toutes les époques, renvoyant à des symboliques toujours renouvelées – Jean-Yves Andrieux parle de « transfert de signification »¹⁷.

En 1978, la direction des monuments historiques devient la direction du patrimoine,¹⁸ et la notion « *monument historique* » a cédé la place à son générique de « *patrimoine* ».

En Algérie, La conception locale du « patrimoine » se distingue de celle qui prévaut en Europe.

Le terme « Turath » est imprégné de charges culturelles et historiques. Selon Abdallah LAROUÏ, les penseurs arabes et orientalistes ont utilisé le terme « *Turath* » dans le sens de « religions, culture, civilisations »= liant le sens de ce terme à la tradition islamique et à tout ce qui est fondé sur le caractère immatériel de ce qui est transmis.¹⁹

*Peut-être, finalement, peut-on définir le patrimoine par une formule tautologique, en le rapportant à sa conséquence plutôt qu'à ses causes, c'est à dire en affirmant que le patrimoine est ce qui est jugé digne d'être conservé, connu, voire célébré, et transmis aux générations suivantes.*²⁰

1.2.3. Les différents types de patrimoine:

Le mot patrimoine n'a cessé d'évoluer puisque dans le livre intitulé "*patrimoine et modernité*"²⁰, *Dominique Poulot* mentionne que " Le patrimoine relève d'un emploi métaphorique : on parle, en effet, d'un patrimoine non seulement historique, artistique ou archéologique, mais encore ethnologique, biologique ou naturel, non seulement matériel, mais immatériel, non seulement national ou local, régional, mais mondial, universel." familial, culturel, naturel ou commun, mondial, professionnel, humain ou bien encore génétique."

¹⁶ Jean-Yves ANDRIEUX, *Patrimoine et histoire*, Paris, Belin, 1997, p. 18. Cité par Françoise CHOAY, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 1992, p. 9.

¹⁷ J.-Y. ANDRIEUX, *Patrimoine et histoire...*, op. cit., p. 22.

¹⁸ Françoise CHOAY ; *Le patrimoine en question, anthropologie pour un combat* ; éditions du seuil ; 2009 ; introduction générale.

¹⁹ « *Héritage et renaissance civilisationnelle dans le monde arabe* », in Horizons maghrébins, N° 18-19, 1992, p. 205

²⁰ Thibault Le Hégarat . Un historique de la notion de patrimoine. 2015. <halshs-01232019>.

Chapitre 1

Les formes de patrimoine citées ci-dessus peuvent être réparties en deux catégories à savoir le patrimoine immatériel et le patrimoine matériel pour lequel nous nous intéressons dans notre travail de recherche mais d'abord qu'est-ce que le patrimoine matériel ?

1.2.3. Le patrimoine matériel:

Ce patrimoine est le plus facile à localiser. Il représente les productions matérielles de l'homme et se compose de différents éléments:²¹

- **Les paysages** : Ces derniers sont le résultat d'une action séculaire de l'homme sur son milieu.
- **Les biens immobiliers** : Les biens immobiliers sont aussi bien les bâtiments de différents usages et qui témoignent d'activités spécifiques ou tout simplement d'un style architectural spécifique.
- **Les biens mobiliers** : Dans la catégorie des biens mobiliers rentrent aussi bien les œuvres d'art que les ustensiles d'usage domestique ou professionnel.
- **Les produits** : Les produits résultent d'une adaptation aux conditions locales et à des traditions de cultures, d'élevage, de transformation et de préparation.

1.2.4. Le patrimoine culturel:

Faisant partie de ces deux catégories, le patrimoine culturel sera notre champ d'étude, en particulier le patrimoine architectural. A cet effet, il serait important de donner quelques définitions. D'un point de vue culturel, le patrimoine peut se définir comme étant "l'ensemble des biens matériels ou immatériels ayant une importance artistique et/ou historique certaine et qui appartiennent soit à une entité privée (personne, entreprise, association, etc.) soit à une entité publique (commune, département, région, pays, etc.) et qui est préservé, restauré, sauvegardé et généralement montré au public"²².

Dans leur ouvrage "*tourisme culture et développement durable*"²³, **David PICARD** et **Mike ROBINSON** soulignent que "La notion de patrimoine culturel était à l'origine un concept issu du monde industrialisé et développé et qui avait donc tendance à en refléter les valeurs et les conceptions artistiques, mais elle s'est peu à peu élargie pour englober les vestiges patrimoniaux des pays moins développés où les structures permanentes et monumentales."

La convention de **Faro**²⁴ sur la valeur du patrimoine culturel pour la société a défini le patrimoine culturel comme étant "un ensemble de ressources héritées du passé que des personnes considèrent, par-delà le régime de propriété des biens, comme un reflet et une expression de leurs valeurs, croyances, savoirs et traditions en continuelle évolution. Cela inclut tous les aspects de l'environnement résultant de l'interaction dans le temps entre les personnes et les lieux."

²¹ 13ème conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT), Ljubljana (Slovénie) 16-17 septembre 2003 ; éditions du conseil de l'Europe ; décembre 2004 ; p. 75 et p.76

²² Encyclopédie WIKIPEDIA.

²³ Mike ROBINSON et David PICARD ; tourisme culture et développement durable ; UNESCO, 2006 ; p.19.

²⁴ La convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société ; conseil de l'Europe ; 27 octobre 2005.

Chapitre 1

1.2.5. Le patrimoine bâti ou architectural:

Plusieurs définitions ont été données à ce concept de patrimoine architectural bâti : « Bâtiments, monuments et ensembles d'urbanisme considérés comme méritant d'être conservés et protégés ».

"Le patrimoine architectural est l'ensemble des constructions humaines qui ont une grande valeur parce qu'elles caractérisent une époque, une civilisation ou un événement et que, à cause de cette valeur, nous voulons transmettre aux générations futures."

Selon le centre d'études et de recherches sur les qualifications (*CEREC*)²⁵, le patrimoine architectural englobe les monuments historiques, c'est-à-dire les édifices classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Le patrimoine architectural constitue un ensemble bien plus vaste qui comprend également le patrimoine que l'on qualifie parfois de non protégé, de pays ou de proximité."

L'expression «*patrimoine architectural*» est considérée comme comprenant les biens immobiliers suivants:²⁶

✚ **Les monuments** : on entend par monuments toutes réalisations particulièrement remarquables en raison de leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique, y compris les installations ou les éléments décoratifs faisant partie intégrante de ces réalisations.

✚ **Les ensembles architecturaux** : par ce qualificatif on désigne tout groupements homogènes de constructions urbaines ou rurales remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique et suffisamment cohérents pour faire l'objet d'une délimitation topographique.

✚ **Les sites** : les sites sont des œuvres combinées de l'homme et de la nature, partiellement construites et constituent des espaces suffisamment caractéristiques et homogènes pour faire l'objet d'une délimitation topographique, remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique.

Le « patrimoine bâti »²⁷ comprend l'ensemble des biens présentant une valeur patrimoniale dont il s'agit de garantir la pérennité. Selon l'approche traditionnelle, aujourd'hui encore dominante, le patrimoine bâti s'identifie aux « monuments remarquables » (châteaux, églises, places, jardins...), à l'architecture vernaculaire ou même industrielle, jusqu'à comprendre le « petit patrimoine populaire » : un répertoire d'objets singuliers et autonomes auxquels s'appliquent les outils de protection, d'entretien, de conservation et de restauration.

Au Canada, le patrimoine architectural peut être défini comme suit : « Bâtiments, monuments et ensembles urbains considérés comme méritant d'être conservés et protégés »²⁸.

²⁵ Le patrimoine architectural: Un marché en construction ; Céreq (Centre D'études et de Recherches sur les Qualifications); Direction de la publication : Hugues Bertrand. Rédaction : Isabelle Bonal ; Commission paritaire n° 1063 ADEP ; Céreq Bref n° 183 - Février 2002 ; p.01.

²⁶ Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe ; Grenade ; octobre 1985 ; Article 1.

²⁷ Voir entrée « Patrimoine (bâti urbain et rural, paysager ou naturel) », in Merlin P., Choay F. (dir.) (2000). *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*.

²⁸ Office québécois de la langue française, Le grand dictionnaire terminologique, (En ligne) :<http://w3.granddictionnaire.com/>.

Chapitre 1

Le patrimoine bâti comprend :

- élément ponctuel-édifice de tout genre : maison urbaine, rurale ;
- église, presbytère, chapelle, moulins, dépendances, cimetières ;
- monuments historique classés ;
- monuments historiques reconnus ;
- monuments historique cités ;

1.2.5.1. Le monument historique:

Le monument est un édifice imposant par sa taille et remarquable par son intérêt historique ou esthétique, par sa valeur religieuse ou symbolique: les monuments de la Grèce antique, du moyen âge.²⁹

L'émergence progressive de la notion de « monument historique » explique André Chastel n'est pas un invariant culturel, mais une invention récente spécifiquement occidentale.³⁰

En effet le concept de monument très usité depuis l'antiquité jusqu'au Moyen Age, ignore longtemps ce recul qui permet une approche historique et scientifique.

C'est à la Renaissance qu'il se charge d'un sens nouveau, qu'il s'enrichit et évolue au fur et à mesure que change la conception du temps et de l'histoire dans les sociétés occidentales.

En outre, avec l'invention (ou réinvention) par l'architecte Filippo Brunelleschi (vers 1420) de la perspective, représentation géométrique permettant d'appréhender la forme globale des édifices et de fournir une image sensible mettant en scène les effets plastiques du monument, la ville s'esthétise.

Une mise à distance temporelle est alors établie vis-à-vis des édifices anciens qui sont désormais perçus comme appartenant à la fois à deux mondes : l'un présent et l'autre passé.

De nouveaux attributs « artistiques » ou « historique », sont ainsi ajoutés au terme monument.

« La notion de monument historique comprend la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique. Elle s'étend non seulement aux grandes créations, mais aussi aux œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle ». (Icomos, 1964, article 1).

En Algérie, « *Les monuments historiques se définissent comme toute création architecturale isolée ou groupée qui témoigne d'une civilisation donnée, d'une évolution significative et d'un événement historique. Sont concernés, notamment les œuvres monumentales architecturales...les édifices ou ensembles monumentaux à caractère religieux, militaire, civil,...etc.* ». Art17 de la loi 98/04 du 15 juin 1998, relative à la protection du patrimoine culturel.

1.2.5.2. L'édifice remarquable :

Selon notre source³¹, on entend par le terme de « édifice remarquable », un ouvrage architectural de proportions importantes particulières, remarquable en raison des intérêts ou

²⁹ www.cntrtl.fr/definition/monument.

³⁰ André Chastel, dans (la notion de patrimoine, revue de l'art 49).

Chapitre 1

valeurs patrimoniales qu'il présente. Et cela, en se basant sur les définitions du terme « Edifice »³² et celle du « monument » mentionnés dans la convention de Grenade de 1985.



Figure 1.2: Église saint Jacques le Gésu ; date de 1650, style Baroque.



Figure 1.3 : Église Sainte Jeanne d'Arc ; date de 1933, style du mouvement moderne.



Figure 1.4: La Rotonde ; date de 1929, style Art Déco.

Fig 1.2.3.Exemples de la liste de bâtiments et édifices remarquables de la ville de Nice, France.

1.2.6. Le patrimoine urbain:

La notion de patrimoine urbain est totalement inexistante dans le courant du 19^{ème} siècle. Elle a commencé à apparaître chez un certain nombre de gens qui n'ont rien à voir avec l'architecture. Il s'agit d'amateurs de théâtre, d'artistes qui aiment beaucoup aller au spectacle, ils sont admirateurs des décors de Daguerre et vont voir les panoramas. Ils aiment le pittoresque urbain, qui peu à peu d'ailleurs se développe, à ce point que sort une célèbre collection d'ouvrages, « la France pittoresque » de Taylor et Nodier, avec de très belles gravures qui sont des mises en scène de paysages urbains.

Pendant tout le 19^{ème} siècle, on dessine hâtivement avant que cela ne disparaisse et on garde l'image ou la photographie²¹. Il n'y avait donc pas d'idée de conservation.

La première théorie pour la sauvegarde des ensembles historiques est celle initiée par Giovanni³³ en 1913. Cette dernière attribue aux ensembles historiques une valeur d'usage et une valeur muséale et les intègre dans la conception générale de l'aménagement du territoire. Il comprend les tissus prestigieux ou non, des villes et ensembles traditionnels préindustriels et du XIX^e siècle, et tend à englober de façon plus générale tous les tissus urbains fortement structurés.

³¹ M.AIT HAMOUDA Ibrahim, enseignant d'architecture à l'institut d'architecture et d'urbanisme de l'université de Blida 1, encadreur du mémoire.

³² www.cntl.fr/definition/edifice.

³³ Gustavo Giovanni, architecte et ingénieur italien qui s'est particulièrement intéressé à l'histoire de l'architecture. Il a enseigné l'architecture et la restauration des monuments anciens à Rome.

En 1921 il a fondé avec Marcello Piacentini la revue "Architettura e Arti decorative" et en 1937 la revue "Palladio".

Chapitre 1

D'après le projet SUIE, l'Union européenne le patrimoine urbain comprend trois grandes catégories :

- * le patrimoine monumental d'une valeur culturelle exceptionnelle ;
- * les éléments du patrimoine qui, sans offrir de valeur exceptionnelle sont présents de manière cohérente et abondance relative ;
- * les nouveaux éléments urbains à prendre en considération à l'exemple du :
 - Le bâti urbain.
 - Les espaces ouverts ; rues ; espaces publics ouverts.
 - Les infrastructures, réseaux et équipements physiques.



Figure 1.5: Arc de triomphe au 8ème arrondissement, Paris.

1.2.6.1. La place urbaine :

Qu'est-ce qu'une place ?

«Au Moyen Âge et pendant la Renaissance les places urbaines jouaient encore un rôle vital dans la vie publique et par conséquent il existait encore une relation fondamentale entre ces places et les édifices publics qui les bordaient, alors qu'aujourd'hui elles servent tout au plus au stationnement des voitures et tout lien artistique entre places et bâtiments a pratiquement disparu.» Camillo Sitte.

Le mot « place » étymologiquement provient du latin classique « platea » qui signifie « large rue, place publique ». C'est un fragment de l'espace urbain appropriable qui est fréquenté et fréquentable par l'ensemble de la population. Les formes en sont multiples, et il semble tout aussi difficile de déterminer un usage unique, tant l'on peut relever de pratiques différentes par la simple observation d'une place.³⁴

« Espace public découvert, entouré de constructions dans une agglomération ».
Dictionnaire Larousse.

³⁴ www.cntl.fr/definition/place.

Chapitre 1

« C'est un lieu public découvert constitué par l'ensemble d'un espace vide et des bâtiments qui l'entourent...son importance et son rôle varient selon les cultures et les époques, et selon l'intensité de la vie publique. »³⁵

Usuellement la place est donc essentiellement définie par sa forme, l'usage quant à lui reste difficile à décrire puisqu'il varie selon les cultures et les époques.

L'étude de l'évolution de la notion de la place urbaine à travers l'histoire démontre que l'idéal de la place publique hérité de l'Agora, avec sa promesse de sociabilité, de vie conviviale en plein air, est très présent car assimilé dans la culture occidentale populaire.

La place a en effet toujours eu un rôle important à jouer en tant que lieu urbain, bien qu'avec des caractéristiques différentes selon les époques: successivement espace civique, espace de contact, espace de spectacle, espace de circulation.

1.3. Les valeurs et critères du patrimoine :

La charte de Burra 1999³⁶ précise que la valeur culturelle est synonyme de signification patrimoniale et de valeur patrimoniale culturelle. Par valeur culturelle, on entend **valeur esthétique, historique, scientifique, sociale ou spirituelle** pour les générations passées, présentes ou futures.

En effet, un bien ne peut être considéré en soi comme un élément patrimonial s'il ne revêt pas d'un caractère patrimonial par rapport à sa valeur esthétique dans un paysage, sa technique de construction ou son lien avec l'histoire locale.

Ces valeurs peuvent être expliquées par les critères suivants :

♣ **Critères de conservation:**

- Y-a-t'il un intérêt esthétique, scientifique, historique à conserver un monument ?
L'objet à conserver représente-t-il une valeur sociale ou économique ?

♣ **Critères de motivation :**

- Qu'a-t-on-fait de l'héritage du passé ? Problème de l'acceptation ou du rejet par le public de cet héritage : le public a systématiquement fait un tri selon les générations en oubliant volontairement ou non un objet, un bâtiment, etc.

♣ **Critères de reconnaissance :**

- Critères de l'inventaire déjà existant, il étudie comment l'objet a été restauré, conservé, transmis sans que l'état n'intervienne.

³⁵ Pierre merlin et Françoise Choay ; Dictionnaire de l'aménagement et du l'urbanisme, Paris 2010.

³⁶ Charte de Burra 26/11/1999 :charte d'ICOMOS Australie pour la conservation de lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle.

Chapitre 1

♣ **Critère touristique :**

En Algérie, le MATE, programme d'aménagement côtier (PAC) « zone costière algéroise » pour la protection des sites culturels sensibles dans sa 2^{ème} phase (février 2005) dénombre huit valeurs qui peuvent être attribuées au patrimoine culturel³⁷ :

❖ **La valeur scientifique :** Attribuée par les spécialistes, la valeur scientifique du patrimoine réside dans le fait qu'il constitue un champ très large d'exploration et *d'études approfondies sur l'histoire des événements humains, les coutumes, l'économie des techniques de construction aussi sur l'histoire naturelle et sur la vie animale et végétale ;*

❖ **La valeur monumentale :** Cette valeur considère le bien patrimonial comme monument, au sens étymologique du terme, c'est-à-dire un objet qui est en relation directe avec la mémoire, *donc "rappelle" et en même temps "fait penser, avertit, conseille et inspire";*

❖ **La valeur esthétique :** Par valeur esthétique il est entendu que le monument est soit une construction de qualité avec des caractéristiques exceptionnelles soit comme une œuvre d'art ;

❖ **La valeur d'évocation :** Très complexe à définir, la valeur d'évocation est *« formée de sentiments et d'émotions, de sensations et d'atmosphères mais aussi d'un mélange complexe d'histoire, de mémoire, d'imagination et d'imaginaire collectif et individuel, de curiosité et de savoir, de besoin de représentation de soi et de la communauté mais aussi d'un besoin de donner un sens et une identité aux personnes, aux collectivités et aux lieux » ;*

❖ **La valeur pédagogique :** l'étude et la connaissance du patrimoine nous permet de lire et d'apprécier les valeurs du lieu. Elle nous permet également de comprendre les règles de transformation des villes et celles liées aux implantations et les modes d'habiter des époques passées. A cet effet, les qualités et les valeurs patrimoniales d'un lieu doivent être décrites, expliquées, divulguées et leurs objets doivent être également l'occasion d'apprentissage et de diffusion de connaissances ;

❖ **La valeur de consistance :** valeur utilisée par les spécialistes du cadre bâti: architectes et urbanistes. Elle est liée à la "conformation"³⁸ de l'objet, et fait partie de l'attitude culturelle qui renvoie à la lecture du contexte d'un lieu, et qui lui confère également un rôle de mesure et de guide de modification du territoire et de la ville. Tous les caractères présents, aussi bien que passés, doivent être utilisés pour la conformation et la re-conformation spatiale et fonctionnelle d'une partie de la ville ou d'un territoire ;

❖ **La valeur ludique :** au-delà de ses valeurs pédagogiques, d'évocation, esthétiques et de consistance, le patrimoine peut présenter une valeur ludique. En effet, par le fait des paysages, des panoramas qu'il nous présente lors de nos visites pédagogiques ou d'agrément, il peut être source de plaisir et de bien être. Ces qualités sont associées aujourd'hui au tourisme patrimonial ;

❖ **La valeur d'usage :** Le patrimoine possède également une valeur économique de plus en plus croissante. Cette ressource peut être exploitée pour le développement d'un pays,

³⁷ Madina FAKROUN, mémoire de maîtrise: un dispositif de la gestion urbaine du patrimoine bâti ancien non classé : cas de la rue Larbi Ben M'hidi à Alger ;EPAU 2016 ,page:24.

³⁸ Conformation : manière dont sont organisés, structurés les différentes parties d'un corps.

Chapitre 1

d'un territoire ou d'une ville. L'utilisation du patrimoine comme moteur de développement socio-économique est devenue, de nos jours, de plus en plus courante.

1.4. Edifice remarquable et patrimonialisation:

Dans la littérature, la « *patrimonialisation* » est le fait de donner un caractère patrimonial à un objet.³⁹ La conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (*CEMAT*)⁴⁰ déclare que "la patrimonialisation d'un bien ou d'un savoir (ou d'un ensemble de biens ou savoirs) réside dans le fait de lui (ou de leur) donner du sens.

La patrimonialisation est donc le processus par lequel une communauté reconnaît en tant que patrimoine des productions de sa culture héritées des générations passées ou produites par les générations actuelles et jugées dignes d'être transmises aux générations futures, elle suscite l'identification de la transmission. Ainsi, "la patrimonialisation peut être définie comme un processus de réinvestissement, de revalorisation d'espaces désaffectés" (*Norois, 2000*).⁴¹

En général, les processus de *patrimonialisation* ont besoin d'événements déclencheurs pour qu'ils soient enclenchés. Ces processus s'enclenchent aussi en général comme *réponse à une remise en cause ou comme une prise de conscience d'un risque de disparition ou de détérioration d'un objet patrimonial*.

1.5. Les différentes menaces sur le patrimoine bâti ou architectural:

Parmi les risques et les menaces qui pèsent sur le patrimoine et qui peuvent contribuer à sa disparition, on distingue principalement les points suivants :

- *La dégradation naturelle*
- *Le piétinement et la sur-fréquentation*
- *L'urbanisation*
- *Le dépaysement*
- *La faible sensibilité aux valeurs patrimoniales*

Parmi ces risques, certains sont le fait de la nature, d'autres sont le fait de l'homme. Ces derniers sont prépondérants, sont plus nuisibles et pour la plupart sont irréversibles. C'est pourquoi, le premier pas pour la préservation du patrimoine reste la sensibilisation de la population mais aussi celle des acteurs qui gèrent le patrimoine.

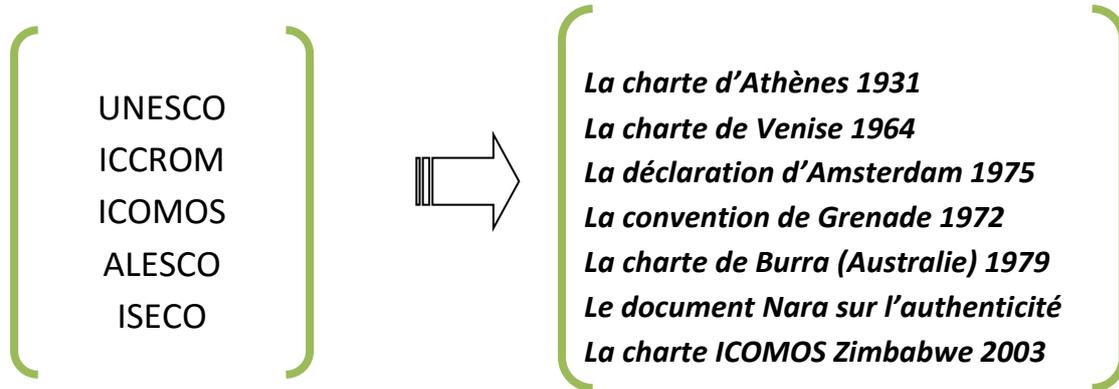
³⁹ Dictionnaire de langue Française

⁴⁰ 13ème conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT) ; Op cite; p. 75.

⁴¹ Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace ; http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=1180

1.6. La protection du patrimoine architectural à l'échelle internationale:

Au sein de la communauté internationale divers organismes se sont penchés sur le problème du patrimoine architectural, cette prise de conscience s'est depuis lors manifesté par le biais de chartes et conventions.



Ces chartes recommandent le respect de l'œuvre historique, l'entretien permanent et régulier de l'édifice, après avoir donné une première forme aux deux principes fondamentaux de la conservation des monuments historiques que sont : l'authenticité et le respect des abords.

1.6.1. L'inventaire : qu'est ce que une étude d'inventaire?

Lorsque l'on évoque un « inventaire » chacun a en tête l'idée simple d'un décompte des éléments présents dans un territoire alors que le concept d'inventaire réfère à l'activité de constitution d'une liste détaillée d'un ensemble de biens qui se rapportent à une thématique donnée. Les résultats d'un tel exercice sont habituellement consignés dans un document appelé « **inventaire ou liste** » ou dans un système appelé « **répertoire** ».

1.6.2. Le répertoire:

Par définition, Un **répertoire** est un outil de collecte de données, initialement d'adresses ou de noms de personnes. C'est un instrument de recherche présentant des informations, quel qu'en soit le support, classées par ordre alphabétique, numérique, chronologique ou systématique pour l'identification, la description ou la localisation de personnes, de documents, d'organismes, de lieux, ou d'objets¹.

Chapitre 1

1.6.3. L'inventaire du patrimoine pour répertoire:

L'inventaire constitue un outil essentiel pour la gestion des ressources, de quelque nature qu'elles soient. Il est indispensable à l'élaboration et à l'exécution des politiques concernant la préservation et la présentation du patrimoine. Un nombre considérable de monuments et sites, d'objets de musée et d'autres témoignages du patrimoine culturel, physique et non physique, existe dans le monde. Ce n'est que lorsqu'ils sont convenablement recensés, identifiés et classifiés que l'on peut établir et mener à bien des programmes assurant leur protection.⁴²

Le répertoire permet ainsi de classer les renseignements par ordre alphabétique, numérique, chronologique ou systématique afin d'en faciliter l'identification, la description ou la localisation.

1.7. Les actions de sauvegarde du patrimoine bâti ou urbain:

La sauvegarde du patrimoine urbain ne se fait pas seulement par *la conservation* et *la restauration* mais aussi, et surtout, par *la réhabilitation et la requalification*.

La conservation-restauration ne peut consister seulement en des interventions sur les caractéristiques architecturales et spatiales des bâtiments ou sites, elle doit intégrer aussi la mise en place de politiques, d'actions directes, de mesures réglementaires, d'incitations diverses, pour orienter les dynamiques de transformation vers le respect et le maintien des caractères identitaires de la ville historique dans son ensemble.

1.7.1. La conservation:

« La conservation est l'ensemble des processus qui permettent de traiter un lieu ou un bien patrimonial afin de lui maintenir sa valeur culturelle⁴³ ». **Charte de Burra : Charte d'ICOMOS Australie pour la conservation de lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle.**

1.7.2. La restauration :

"La restauration est une action directe entreprise pour améliorer l'état, la connaissance et la compréhension du bien culturel mais aussi son exposition, son usage et son appréhension. Elle est entreprise uniquement lorsque le bien a perdu une part de son sens ou de sa fonction, du fait d'altérations ou de remaniements passés qui gênent la lecture et/ou la compréhension. Elle se fonde sur le respect des matériaux originaux.

La sauvegarde du patrimoine urbain ne se fait pas seulement par *la conservation* et *la restauration* mais aussi, et surtout, par *la réhabilitation et la requalification*.

La conservation-restauration ne peut consister seulement en des interventions sur les caractéristiques architecturales et spatiales des bâtiments ou sites, elle doit intégrer aussi la mise en place de politiques, d'actions directes, de mesures réglementaires, d'incitations diverses, pour orienter les dynamiques de transformation vers le respect et le maintien des caractères identitaires de la ville historique dans son ensemble.

⁴² « Manuel des systèmes d'inventaire du patrimoine culturel immobilier » Meredith H.SYKES, UNESCO 1986.

⁴³ Par valeur culturelle, on entend valeur esthétique, historique, scientifique, sociale ou spirituelle pour les générations, passées ou futures.

Chapitre 1

1.8. La mise en valeur du patrimoine bâti ou architectural:

En général, la mise en valeur du patrimoine se compose de :

- **Conservation du patrimoine,**
- **Animation du patrimoine dont le but est d'attirer les touristes**
- **La mise en scène (l'éclairage, le son, la lumière, etc.)**
- **La promotion du patrimoine par la construction de réseaux du patrimoine, les itinéraires et les circuits thématiques.**

Pour le patrimoine matériel urbain, c'est la ville qui est responsable localement de la conservation, de la mise en valeur et de l'animation. Elle doit tout d'abord identifier ses ressources en patrimoine, ce qui lui permettra après de choisir les actions futures nécessaires dans le domaine patrimonial.

1.9. La protection du patrimoine architectural à l'échelle nationale: le cadre législatif de la protection du patrimoine en Algérie

La protection du patrimoine en Algérie est traduite par les textes de la loi 98/04 du 15 juin 1998, relative à la protection du patrimoine culturel.

L'intérêt pour la protection des bâtiments anciens ne cesse de croître en Algérie. Cette situation s'est confirmée par l'instauration des nouvelles dispositions législatives, notamment la *loi 98-04* relative à la protection du patrimoine culturel.

Les biens culturels immobiliers comprennent:

- les monuments historiques;
- les sites archéologiques;
- les ensembles urbains ou ruraux.

Les biens culturels immobiliers quel que soit leur statut juridique, peuvent être soumis à l'un des régimes de protection ci-dessous énoncés en fonction de leur nature et de la catégorie à laquelle ils appartiennent:

- l'inscription sur l'inventaire supplémentaire;
- le classement;
- la création en "secteurs sauvegardés".⁴⁴

L'article N°09 de la loi citée précise que la maîtrise d'œuvre portant sur des biens culturels immobiliers proposés au classement, classés ou inscrits sur la liste de l'inventaire supplémentaire est assurée par *des spécialistes qualifiés dans chacun des domaines concernés*.

⁴⁴ ART.8. la *loi 98-04* relative à la protection du patrimoine culturel en Algérie.

Chapitre 1

Le classement est une mesure de protection définitive⁴⁵, concerne Les monuments historiques, toutes les œuvres monumentales architecturales, de peinture, de sculpture, d'art décoratif, de calligraphie arabe, les édifices ou ensembles monumentaux à caractère religieux, militaire, civil, agricole ou industriel, les structures de l'époque préhistorique, monuments funéraires, cimetières, grottes, abris sous-roche, peintures et gravures rupestres, les monuments commémoratifs, les structures ou les éléments isolés ayant un rapport avec les grands événements de l'histoire nationale.⁴⁶

1.9.1. La notion d'inventaire en Algérie:

A l'origine, selon les termes de la loi 98-04 ; seul était prévu le classement des immeubles « dont la conservation peut avoir au point de vue de l'histoire ou de l'art un intérêt national »⁴⁷, ce qui n'était pas possible qu'avec l'accord du propriétaire. La possibilité d'inscrire sur un inventaire supplémentaire les « édifices ou parties d'édifices qui sans justifier une demande de classement immédiat, présente un intérêt archéologique suffisant ». Conçue à l'origine comme un simple recollement, l'inscription est devenue un véritable moyen de protection, comparable au classement.

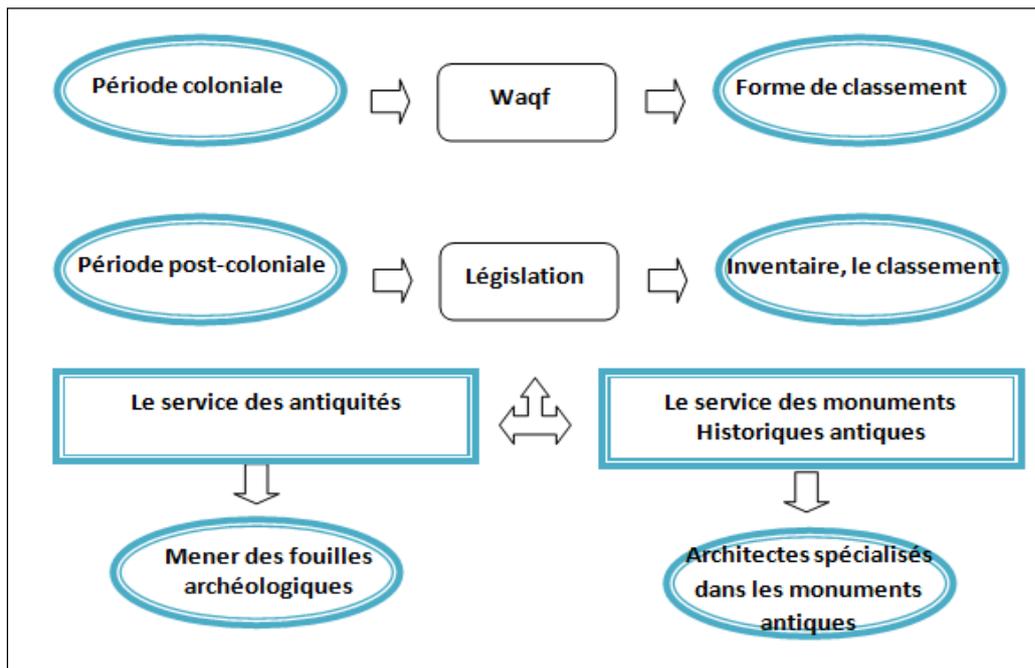


Figure1.6 : protection du patrimoine architectural en Algérie
Source : Cours définition du patrimoine (EPAU)

⁴⁵ ART.16, cité 44.

⁴⁶ ART.17, cité 45.

⁴⁷ : Tiré de la fiche pratique intitulée : « Considérer les abords de monument historique » ; mise à jour le 23/07/2003 Juillet

Chapitre 1

1.10. Conclusion:

La lecture de la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel en Algérie, et notamment immobilier auxquels nous nous intéressons dans notre recherche ; nous démontre que le bien fondé de cette loi permet de procéder au classement systématique des œuvres architecturales de l'époque française.

Et l'instauration de méthodes d'inventaire pour identifier le patrimoine architectural datant de la période est une contribution aux connaissances qui lui sont relatives, et donc le moyen le plus efficace pour reconnaître ses valeurs patrimoniales.



Chapitre 2 Médéa, une Ville Hymne à l'Authenticité

2.1. Introduction:

Animé et guidé par le souci de connaître et de suivre l'évolution de l'histoire de l'urbanisation de la ville de Médéa à travers l'axe du temps, Le présent chapitre sera consacré à ce point-là, afin d'assurer une bonne lecture et une meilleure identification de son patrimoine bâti datant de la présence française en Algérie.

2.2. La notion du patrimoine architectural et urbain en Algérie :

Lorsque nous parlons de **patrimoine urbain**, nous avons, pour ce qui est des pays du Maghreb, et entre autre l'Algérie, tendance à le limiter aux médinas et aux villes précoloniales. Néanmoins, lors des dernières décennies **une valeur patrimoniale** est reconnue pour certaines **villes « coloniales »**.

Cette évolution nous amène à dire que le patrimoine urbain bâti, des villes historiques des pays du Maghreb, et notamment l'Algérie, se compose de «réalités urbaines forts différentes voire même opposées dans leurs modèles culturels et spatiaux,..., où se manifestent à différents degrés des dynamiques sociales, économiques et culturelles qui tendent nécessairement à transformer sans cesse l'utilisation et la configuration des espaces»¹.

2.3. Le patrimoine architectural et urbain datant de l'époque coloniale en Algérie :

Le patrimoine architectural du XIX ème et du XX siècle en Algérie est une richesse architecturale et urbaine souvent méconnue. Elle est une des plus importantes composantes de nos villes. Face aux dégradations constatées sur ce patrimoine la question qui se pose aujourd'hui concernant sa sauvegarde et les actions à mener, sont au cœur du débat.

Longtemps considéré comme preuve d'un asservissement qu'il fallait absolument effacer, la construction dite coloniale est restée depuis l'indépendance à l'écart de toute considération alors qu'elle constitue une grande partie du parc immobilier des villes algérienne. Elle présente par ailleurs, un intérêt patrimonial considérable, de par ses divers styles architecturaux, ses savoir-faire et ses techniques constructives décoratives.²

¹ Daniel PINI « Concepts, critères et instruments de la sauvegarde » in « Patrimoine et développement durable dans les villes historiques du Maghreb contemporain – Enjeux, diagnostics et recommandations – Bureau de l'UNESCO à Rabat ».

² BEDJAOUI,(F),de la protection du patrimoine architectural colonial ;Actes de la 2 ème conférence internationale « PATRIMONIUM » ;Clermont-Ferrand du 26 au 27 Septembre 2012,en ligne, www.ummo.dz/IMG/pdf/BOUKHALFA_Karima.

2.4. Médéa: Le croisement des civilisations du TITTERI

2.4.1. Introduction :

Le mot **TITTERI** désigne à l'origine une tribu berbère à l'est de la région de Boghari. C'était une tribu dite semi-nomade qui possédait des champs dans les bassins ou vallées de l'Atlas Telliens et des terrains de parcours sur les hautes plaines steppiques attenantes.

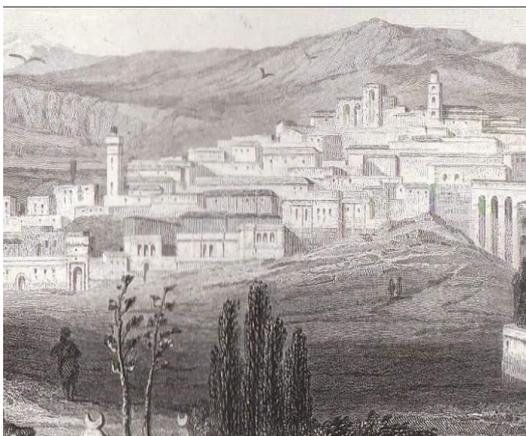


Figure 2.1. Croquis de l'ancienne Médina Ottomane



Figure 2.2. Médéa en 1840

Ce mot devait alors s'appliquer à la fois aux gens et aux terrains sur lesquels ils vivaient et se déplaçaient. Certes ce n'était pas la seule tribu de ces confins montagne –steppes à vivre ainsi.³

Ce terme n'a reçu une sorte de consécration officielle que sous les Turcs lorsque ceux-ci créent un un BAYLIK qu'ils appelèrent officiellement BAYLIK du TITTERI ; son BEY résidant à EL MEDIA.

A ses débuts ce Baylik avait pour limites:

- Au Nord: les crêtes dominant la Métidja.
- A l'Ouest les abords de la vallée de Cheliff.
- A l'Est la vallée de l'Isser jusqu'à Bouira.
- Enfin, au Sud Bougezoul jusqu'en 1727, Laghouat ensuite.

Le pluriel est rendu nécessaire par la multiplicité des noms proposés et notamment Ad Medias, Lambdia (ou Lemdia, voire Lemmdiya), et enfin Médéa. Le toponyme Médéa s'est imposé avant l'arrivée des Turcs au XVI^e siècle.

Ad Medias (à mi-chemin en latin) serait le nom d'un gîte d'étape romain sur la voie de Maurétanie Césarienne reliant la capitale Caesarea (Cherchell) à la colonia d'Auzia (Aumale). De cet Ad Medias déformé au cours des siècles serait sorti le nom de Médéa. Cette hypothèse n'est pas absurde : elle est d'ailleurs plus crédible avec la graphie arabe qui n'utilise que les 4 lettres M D I A qu'avec la graphie latine postérieure.

³ <http://www.géographie de l'Afrique du nord/Le Titteri des Français 1830-1962/George BOUCHET/Consulté en ligne le 24/02/2017.>

Lambdia serait le nom d'une tribu *sanhadja locale*. Ce nom, latinisé en Lambdienses (les gens de Lambdia) apparaît sur une borne milliaire (milliaire ; pas militaire) trouvée près de Mouzaïa-les-mines et indiquant la direction du plateau de Médéa. En ce cas Lambdia serait un toponyme de l'époque numide, antérieur à l'arrivée des Romains. Ce nom se retrouve sous le calame d'Ibn Khaldoun, au XIV^e siècle. Il s'est perpétué jusqu'à nos jours pour désigner les habitants de la ville et de sa région. Il n'y a jamais eu des Médéens, mais toujours des Lembdani ou Lemdani. Il est d'usage courant tant en français qu'en arabe ; à tel point que, vers 1975, Lambdia est réapparu dans des documents officiels algériens pour désigner Médéa. Mais cette tentative de résurrection fut éphémère et elle a échoué.

2.4.2. Situation géographique:

La wilaya de Médéa ,issue de l'ancienne wilaya du TITTERI ,est composé de 19 daïra et 67 communes. Elle est limitée par BLIDA au Nord ,AIN DEFLA et TISSEMSILT à l'Ouest ,DJELFA au Sud ,M'SILA au Sud-Est et BOUIRA à l'Est.



Figure 2.3. Carte de situation géographique de la wilaya de Médéa
Source :<http://www.géographie de l'Afrique du nord/Le Titteri des Français 1830-1962/George BOUCHET/Consulté en ligne le 24/02/2017>.

Elle est limitée par BLIDA au Nord ,AIN DEFLA et TISSEMSILT à l'Ouest ,DJELFA au Sud ,M'SILA au Sud-Est et BOUIRA à l'Est.

La ville de Médéa est située au sud d'Alger à 90 km sur la route nationale (RN01) Alger-Laghouat ,et à 42 Km de Blida ,à l'Ouest Miliana et au sud de Berraouaghia.Elle constitue un nœud de communication entre le Nord et leSud.Elle est aussi le carrefour de deux routes nationales :la RN18 (Est-Ouest) Et la RN01 (Nord-Sud).

Le site urbain de la ville est limitée par les latitudes 36°17 Nord et 36°15 Sud ; Et les longitudes 2°48 Est et 2°42 Ouest.

2.4.3. Analyse historique de la ville:

2.4.3.1. ville pré-coloniale :(période de formation)

➤ LEMDIA ou MEDIA :VILLE ANTIQUE JUSQU'A 650 Avant J.C:

Médéa se situa, par l'organisation romaine, dans la Mauritanie Césarienne.

Selon M.MACCARTHY: «Elle aurait été une station romaine, ainsi appelée MEDIAS, parcequ'elle était à égale distance de TERINADI et SUFAZARE.

Selon BERBRUGER: « La ville de MEDIAS a été batié sur un établissement romain. Les matériaux ont servi à l'édification de certaines maisons ».

Probablement, comme toutes ces voisines, une ville toute militaires ou les romains avaient leur « castella » qui servait en même temps de forteresse et de refuge contre les rigueurs des étés de la plaine.



Figure 2.4.: Aqueducs romains, Médéa vers 1920



Figure 2.5.: Porte des arcades Romaines

Ce site était choisi par les romains pour plusieurs raisons tel que son aspect défensif: la topographie des abords du site permet la domination (le point le plus haut) et facilite le contrôle.

➤ LAMBDYA:VILLE MIDIEVALE 650-1500:

Les populations sont quasi exclusivement berbères car les Romains, les Vandales et les rares Grecs qui avaient vécu ici, étaient partis ou avaient été assimilés par des mariages mixtes. Mais il est tout à fait nécessaire de distinguer deux grands groupes de tribus berbères: les Sanhadja et les Zénètes.

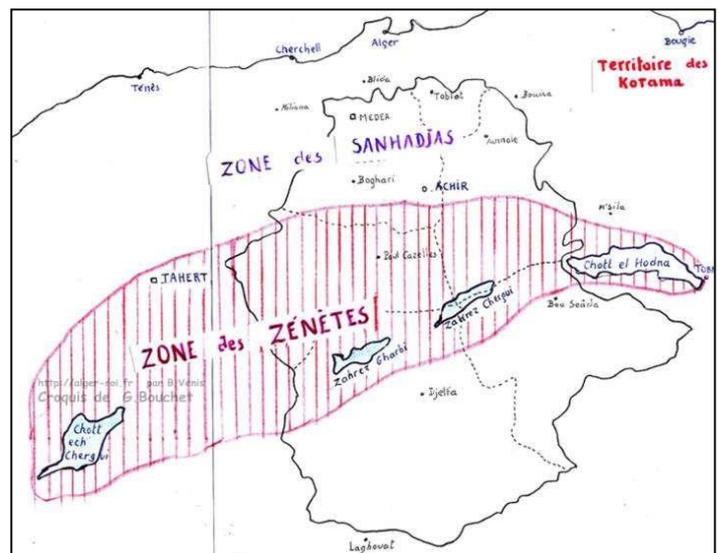


Figure 2.6.: L'occupation du territoire par les tribus berbères des Sanhadja et les Zénètes.

➤ **EL MEDIA:VILLE TURQUE 1500-1830:**

A la fin du 15^{ème} siècle, une importante affluence andalouse, fortement arabisée, vient s'y établir après la conquête de leur site par les Espagnols. En 1517, les habitants, sans défense, appelèrent ARROUDJ BARBAROUSSE et KHIREDDINE pour les soutenir et les défendre contre les Espagnols. Une domination ferme s'impose: c'est celle des turcs.

Ces conquêtes successives avaient ruiné le pays et détruit à peu à peu presque tout ce que les romains ont laissé de beau.

L'aspect morphologique du site et la présence d'une limite naturelle (talus) conditionne le tracé du rempart. L'enceinte a exploité toute l'assiette topographique en suivant ses limites.

Ceci a donné à la ville cette forme irrégulière.

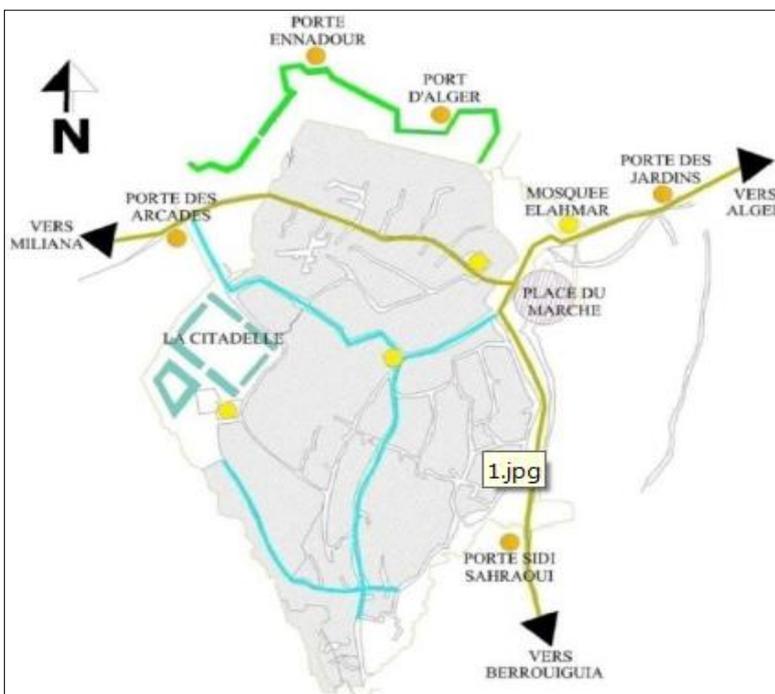


Figure 2.6. Plan cadastral de la Médina Ottomane : ville de Médéa.
<http://alger-roi.fr/Alger/titteri/images/>



Figure 2.7. Vue satellitaire du noyau historique de la ville de Médéa avec localisation des 05 portes de la ville.

Source : www.google-earth.com/ Vue prise le 25/05/2017

La ville de Médéa a connu dans la période Ottomane un développement très important. Un tissu forme d'une masse compacte et homogène compose de cinq portes : BAB LAKOUAS, BAB SI SAHRAOUI, BAB EL BERKANI, BAB EL GORT, BAB DZAIR. La structure de voirie est assez importante et développée reliant les différentes parties de la ville.

2.4.3.2 .Médéa ville coloniale française: période de restructuration et de transformation: (La ville des ingénieurs du Génie)

Depuis le 20 Mai 1840 jusqu'à la moitié du 20ème siècle le TITTERI est entré dans la nuit coloniale.

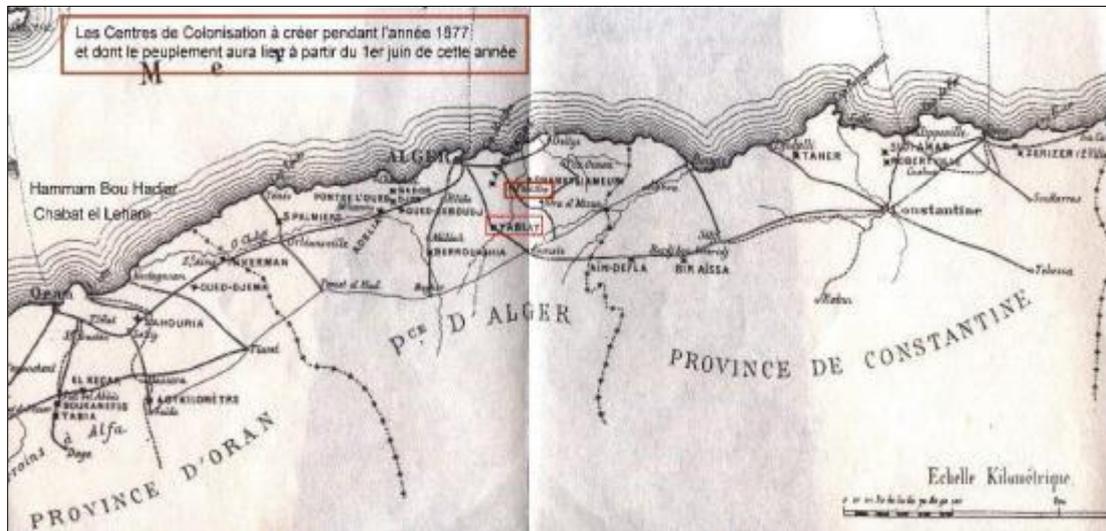


Figure 1.8.: Carte Les centres de colonisation à créer à partir de 1877

On retient, et avec raison, de la période de la colonisation française la destruction d'une grande partie des médinas en Algérie pour l'installation de l'armée et des premiers colons. Cependant des hésitations ont accompagné cette politique d'aménagement. En effet, après les premières transformations des villes arabes nécessitées par la pacification (maisons mauresques transformées en établissements militaires, élargissement des voies et création de la place d'armes, consolidation des fortifications), les officiers du Génie œuvreront souvent contre les colons pour protéger l'espace indigène restant.

De par leur formation d'origine et leur appartenance à une arme savante, les ingénieurs du Génie s'intéressent à l'histoire et la géographie des territoires à conquérir. Ils apprennent la langue, observent les mœurs des habitants et les espaces où ils vivent. Cette connaissance précise de l'espace où ils interviennent a des influences sur la nature des projets qu'ils réalisent.⁴

Trois moments importants ont marqué la politique coloniale dans le développement des projets de transformation des villes coloniales:

- La reconstruction de la ville sur elle-même.
- Le franchissement des limites du noyau médiéval.
- La création de la ville européenne (point haut centre de gravité et lieux d'accès).
- Franchissement des limites de la ville européenne (1915-1956).

⁴ <http://www.géographie de l'Afrique du nord/Le Titteri des Français 1830-1962/George BOUCHET/Consulté en ligne le 24/02/2017.>



Figure 2.9 : Plan cadastral de la ville de Médéa 1867

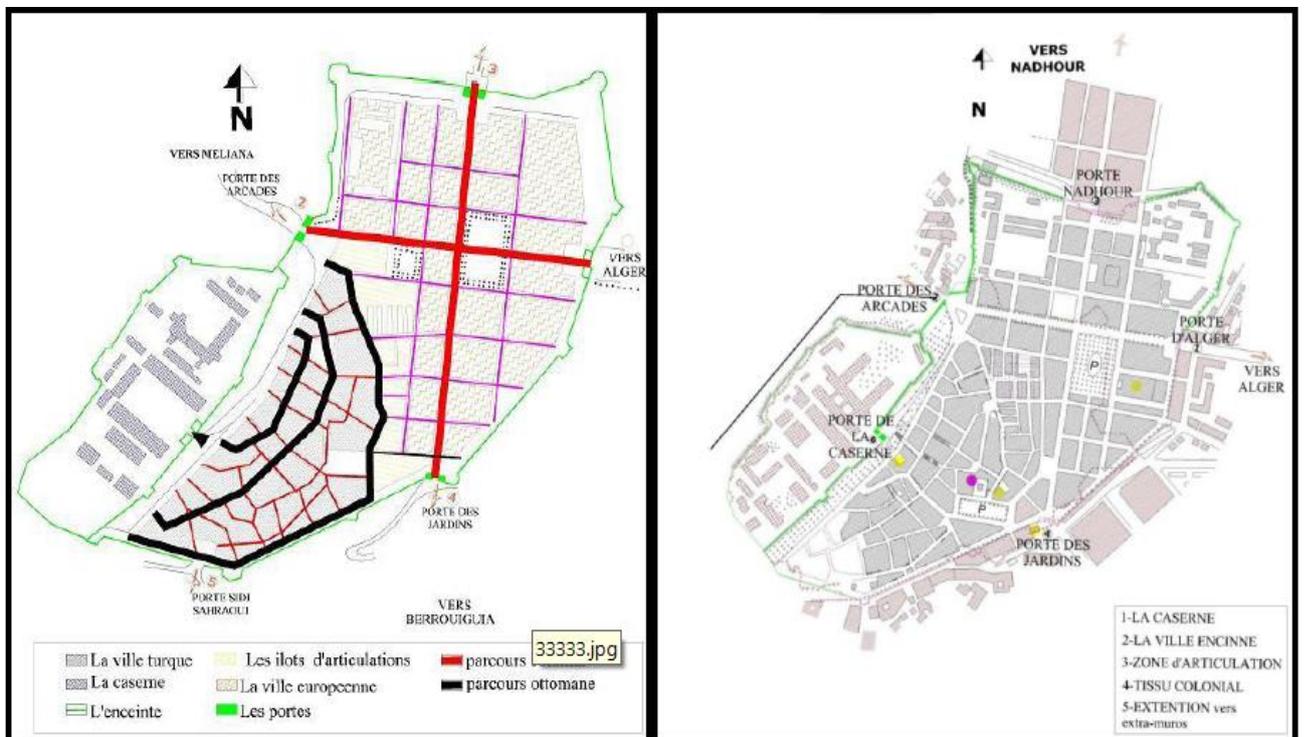


Figure 2.10 : Franchissement de la muraille et création de deux axes perpendiculaires structurant la ville « référence au cardos-documanus » tout en s'appuyant sur les deux portes et la création de nouveaux ilots d'une forme régulière, donc l'apparition de la ville européenne (alignement -place - l'Église - la poste - la mairie).

2.5.1. La création de la ville européenne (1867-1915) :

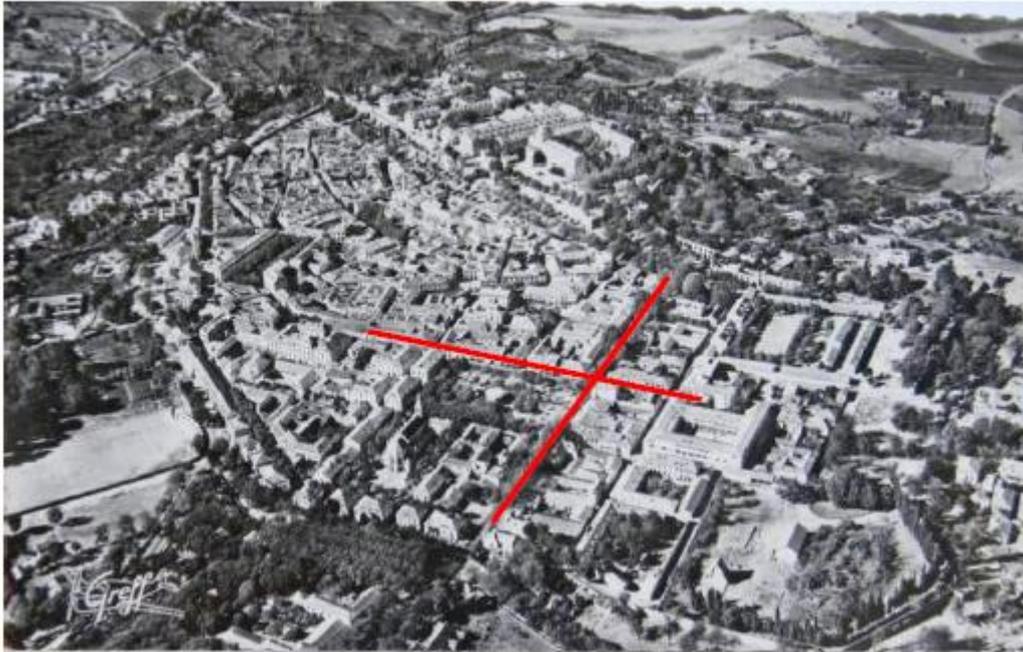


Figure 2.11 : vue aérienne du centre historique de la ville de Médéa vers 1920.

- La naissance de la cité européenne basée sur une trame régulière orthogonale: un plan en damier simple donnant aux voies deux directions à angle droit. Les ilots sont carrés ou rectangulaire, l'aboutissement des axes est un nœud ou une place, l'avantage de ce tracé est la création de relation forte entre les monuments et les places.

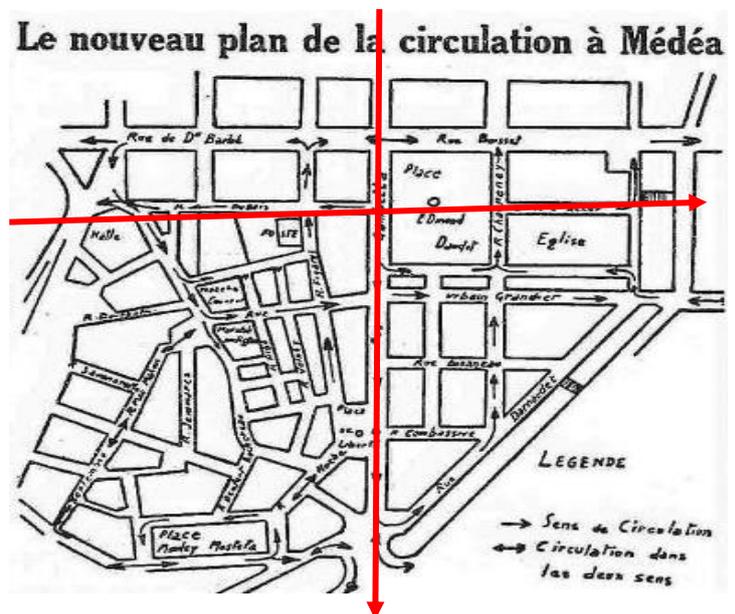


Figure 2.12 : Le Nouveau plan de circulation de la ville de Médéa
Source : <http://www.géographie de l'Afrique du nord/Le Titteri des Français 1830-1962/George BOUCHET/Consulté en ligne le 24/02/2017>.

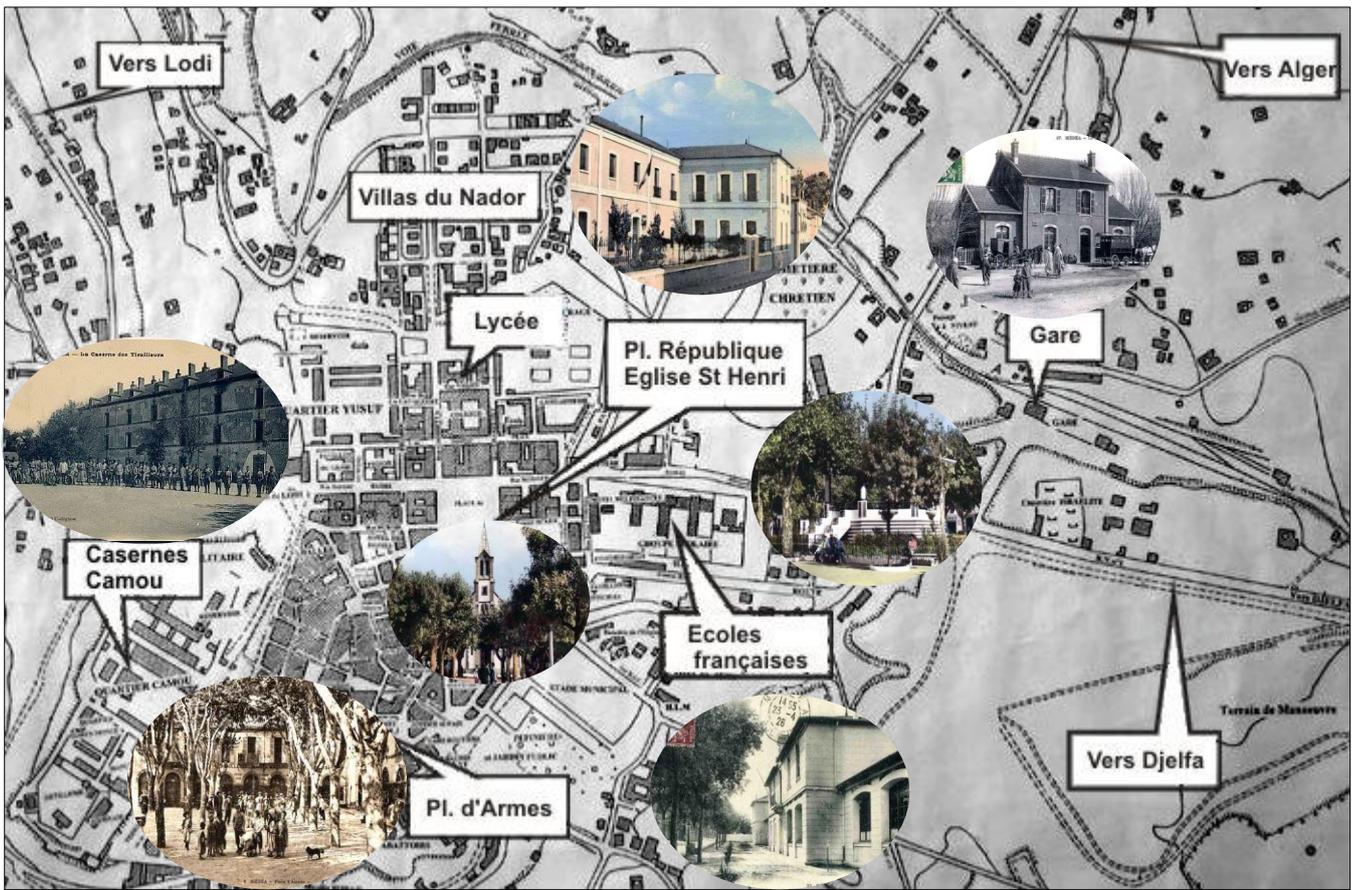


Figure 2.12 :La densification de la ville européenne

2.5.2. Franchissement des limites de la ville européenne (1915-1956) :



Figure 2.13 : Les nouvelles villas de la cité Nadhor.



Figure 2.14 : Maison quartier Nadhor en 2015.

C'est la période où les français se sont stabilisés et commencèrent à s'accroître (depuis 1900). Après l'occupation optimale du plateau topographique (le tissu indigène au sud et le tissu colonial au nord) dont toutes les possibilités de croissance intra-muros sont bloquées, l'extension s'est faite par le franchissement de l'enceinte après la destruction de celle-ci du côté Est et Sud-est et le placement d'une façade afin d'articuler le tissu existant avec les nouvelles constructions extra-muros: création de la cité NADHOR.

2.6. Les caractéristiques de l'aménagement urbain de la période française de la ville de Médéa:



Figure 2.2. Médéa rue centrale.



Figure 2.3. Médéa La mairie et rue Gambetta.

En étudiant les villes françaises fondées en Algérie entre 1830 et 1870 ; étudier exactement la conception et la réalisation de quelque plan de centre, et quelque projet de régularisation et d'extension pour des villes existantes en Algérie, ces réalisations selon Xavier Malverti sont caractérisés par trois éléments :

- La régularité du tracé.
- L'importance donnée à l'aménagement de l'espace public.
- Le traitement des relations entre les différents quartiers militaires, civils, et indigènes.

2.6.1. Les caractéristiques au niveau urbain: dominance de l'idée de régularité.

La régularité recouvre à la fois la notion de symétrie, d'orthogonalité et d'égalité. Selon Malverti. X et Picard.A: « *La première règle pour les ingénieurs du génie est de rapprocher le plans dans une figure régulière pour dessiner le périmètre de la ville : la forme de l'enceinte et l'emplacement des portes de la ville déterminent la régularité du tracé des rues et des places* ». ⁵Cette régularité a engendré:

- Le découpage de la ville en îlots :

Le découpage de la ville suit le plan en échiquier, des îlots de formes régulières (rectangulaires, triangulaires, trapézoïdales).

Le classement des îlots dépend de plusieurs critères à savoir : **la fonction, la forme géométrique et la taille, ces deux derniers critères dépendent de la configuration de tracé urbain.** Et selon la fonction, on trouve :

- Ilot résidentiel : destinée au habitation et commerce**
- Ilot d'équipement :(militaire, éducatif, administratif)**

⁵ Malverti Xavier. Les officiers du Génie et le dessin de villes en Algérie (1830-1870). In: Revue du monde musulman et de la Méditerranée, n°73-74, 1994. Figures de l'orientalisme en architecture. pp. 229-244; http://www.persee.fr/doc/remmm_0997-1327_1994_num_73_1_1679/ Document généré le 07/06/2016.

-Le découpage parcellaire :

Le découpage parcellaire obéit à la loi de la régularité, qui est très utilisée par les ingénieurs de génies militaires. Un outil géométrique permet de répartir également chaque colon sur le territoire. Les parcelles sont sous plusieurs formes à savoir : rectangle, carrée, triangle ou trapèze, ces deux derniers sont produits surtout lorsque la forme de l'îlot est triangulaire. Alors que la taille est relative à la nature de l'utilisation affectée (résidence, équipement).

-La répartition des édifices publics :

L'emplacement de chaque équipement est déterminé par une règle afin que tous ces équipements ou ces édifices répondent au reste de la place et de façon que chacun puisse être à la portée de remplir son objet principal. La ville doit posséder les cinq édifices de base qui sont : la mairie, l'église, la justice de paix, l'école et le presbytère. Peuvent s'y ajouter d'autres établissements selon l'importance de la ville, comme : le théâtre, la gendarmerie, le marché, le tribunal ; voire quelques fois des équipements pour les indigènes.

- L'espace public et les plantations :

L'espace public représente un lieu d'échange et de communication, en milieu urbain cet espace se trouve sous plusieurs formes : rue, place, jardin. Donc l'espace public est le support privilégié de toute vie urbaine qui favorise la vie sociale, mais aussi, il répond à des aspects fonctionnels, culturels... grâce à ces multiples fonctionnalités l'espace urbain doit présenter un certain aspect esthétique, cela est assuré par le mobilier urbain tels que les arbres. Les alignements d'arbres sont utilisés dans le plan régulier de la ville pour renforcer la qualité architecturale et paysagère.



Figure 2.17 : place du 1^{er} novembre (ex place de la république)

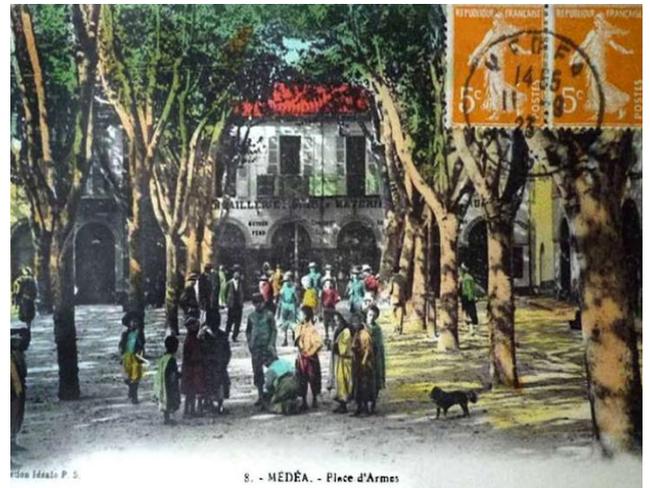


Figure 2.18 : place de la liberté (ex place d'armes)

Mais il reste que l'image du paysage urbain est relative au type d'arbre, les espacements, leurs formes et leurs dispositions sur le plan. A l'échelle urbaine, il peut y avoir **continuité** entre le **bâtiment** et le **végétal dans la composition d'ensemble**. Ils sont des outils d'aménagement précieux car ils sont susceptibles d'entraîner la création d'espaces. Les places de la ville sont tracées d'une manière perpendiculaire à la rue.

Elles doivent être petites et entourées de portiques, mais si elles doivent être de grandes dimensions, il est préférable d'y planter de grands arbres et d'y construire des fontaines.

2.6.2. Les caractéristiques au niveau architectural:

« En 1844, cette même commission avait émis quelques conseils sur le meilleur système de construction à adapter en Algérie. Elle préconise l'utilisation de matériaux locaux et le respect, pour les nouveaux édifices, des distributions des maisons maures. En observant par exemple certains immeubles d'Alger ou des maisons de centre de colonisation, on observe une certaine influence des plans des maisons turques organisées autour de cour »⁶.

- Le bâti doit présenter quelques critères comme : l'homogénéité, la régularité.

La commission responsable à la construction a fixé des critères, à savoir :

-La hauteur maximale des bâtiments à délimiter de 12.5m pour toute l'Algérie mise à part Alger.

-Les maisons doivent présenter au moins un rez-de-chaussée et un étage.

-L'utilisation de matériaux locaux et le respect, pour nouveaux édifices, des distributions des maisons maures.



Figures 2. 4.20. Maisons d'habitation semi-collective en (R+1)

-Les rues situées Nord-sud sont à proscrire. Si sont inévitables, il faut de les onduler ou bien de les border de portique, d'arcades ou de toits saillantes pour avoir de l'ombre. Leurs largeurs doit être la plus faible possible.

-La disposition générale des bâtiments principaux est face parallèle à la grande rue.,

⁶ Malverti Xavier. Les officiers du Génie et le dessin de villes en Algérie (1830-1870). In: Revue du monde musulman et de la Méditerranée, n°73-74, 1994. Figures de l'orientalisme en architecture. pp. 229-244; http://www.persee.fr/doc/remmm_0997-1327_1994_num_73_1_1679/ Document généré le 07/06/2016.

2.7. Conclusion:

Le patrimoine urbain de la période française est devenu aujourd'hui la masse des ouvrages hérités à travers lesquels nous circulons, le plus souvent distraits et inattentifs et dont le plus grand nombre ne sera jamais même regardé. L'art urbain relevant de cette période a introduit dans les villes algériennes notamment dans la ville de Médéa *la proportion, la régularité, la symétrie, la perspective en les appliquant aux voies, places, édifices, au traitement de leurs rapports et de leurs éléments de liaisons (arcades, colonnades, portes monumentales, arcs, jardins, obélisques, fontaines, statues, etc...⁷)*. Aujourd'hui face aux mutations que subit l'espace dans la ville, la création architecturale et urbanistique se cherche entre rupture ou continuité d'où la nécessité de mettre en place un référentiel en termes d'aménagement de la ville.

⁷ l'impact de l'urbanisme colonial sur la fabrique de la ville algérienne ; Chaouche salah , Département d'Architecture et d'Urbanisme (Université Constantine 3 Algérie)in revue *Sciences & Technologie D* - N°37, Juin (2013). pp.39-50.

Chapitre 3
***Les instruments d'urbanisme et le patrimoine
bâti de la période française de Médéa***

3.1. Introduction:

L'art urbain de la période française dit colonial a introduit dans les villes algériennes la proportion, la régularité, la symétrie, la perspective en les appliquant aux voies, places, édifices, au traitement de leurs rapports et de leurs éléments de liaisons (arcades, colonnades, portes monumentales, jardins, fontaines...etc¹. Cet héritage dont la richesse artistique est incomparable est en perdition voire même menacé de disparition car principalement les politiques urbaines dans notre pays ont pour perspective de développement la maîtrise de l'étalement urbain non maîtrisé.

La ville de Médéa possède un patrimoine bâti considérable qui souffre de la dégradation en l'absence de sa prise en charge et des actions de préservation et de sauvegarde depuis l'indépendance jusqu'à nos jours et les actions privées non-contrôlées ne font qu'augmenter les risques dans l'absence d'une réglementation codifiée. La voie réglementaire dans notre pays représentée par les instruments d'urbanismes opérationnels actuels (PDAU ET POS) est sensée être l'outil de gestion des opérations menées sur les tissus des centres urbains anciens.

3.2. Les actions menées sur le patrimoine urbain:

Les problèmes soulevés par la réhabilitation urbaine mettent le doigt sur des disfonctionnement urbains, sociaux et immobiliers qui sont de la responsabilité de l'aménagement du territoire, de la politique du logement, de la politique urbaine et de la politique culturelle (patrimoniale).

Vouloir intervenir sur les centres anciens pour les revitaliser et freiner leur dégradation implique une vision globale et intégrée du patrimoine, de la politique de l'habitat et la compréhension des enjeux sociaux qui existent dans les quartiers et les villes.

Les stratégies d'intervention sur le patrimoine urbain existant ont beaucoup évoluées. Nous citons :

3.2.1. Le renouvellement urbain :

Le "renouvellement urbain" désigne des actions d'urbanisme qui concernent une grande diversité de situations en ville. Leur dénominateur commun réside dans l'idée qu'il faut intervenir sur la ville existante, "reconstruire la ville sur la ville", pour en récupérer les parties les plus abandonnées, les plus obsolètes, afin d'y développer des réalisations répondant aux besoins actuels.

Le renouvellement urbain, pratique de mutation de la ville sur elle-même, intéresse aussi les centres des quartiers anciens. Un des enjeux majeurs qui fondent les actions de renouvellement urbain en quartier ancien est **l'existence d'un parc immobilier riche en témoignage historique** parfois dégradé qu'il faut remettre en état.

¹ Malverti Xavier. Les officiers du Génie et le dessin de villes en Algérie (1830-1870). In: Revue du monde musulman et de la Méditerranée, n°73-74, 1994. Figures de l'orientalisme en architecture. pp. 229-244; http://www.persee.fr/doc/remmm_0997-1327_1994_num_73_1_1679/ Document généré le 07/06/2016.

Le renouvellement urbain peut se traduire par des actions simples comme la rénovation, la restauration, reconversion et réhabilitation ou bien par des actions plus complexes telles que la restructuration, la revitalisation, la régénération, la requalification et la reconstruction.²

3.2.2. La réhabilitation urbaine:

« Elle consiste à modifier un immeuble ou un groupe d'immeubles en vue de leur donner les fonctions essentielles et nécessaires aux besoins de base des locataires :

alimentation en eau, électricité, remise à neuf des sanitaires. Ce type d'intervention peut conduire à une redistribution interne des locaux, le souci majeur étant le caractère salubre,... »³. Elle consiste donc à intervenir sur un immeuble ou un groupe d'immeubles en vue de le doter des commodités essentielles. Elle touche essentiellement les éléments internes des immeubles dans le souci d'élever leur niveau de confort. C'est beaucoup plus des opérations de modernisation.

Elle est considérée comme une « restauration légère » à laquelle on associe le sens premier de la réhabilitation c'est-à-dire « qu'elle vise à rehausser le niveau de confort des logements, à remettre à neuf les immeubles et groupes d'immeubles tout en préservant le cachet architectural et urbanistique du quartier considéré. Elle n'exclut pas une redéfinition et une refonctionnalisation des espaces internes des bâtiments pour une meilleure utilisation et rentabilisation. »

Face au déclin des centres urbains et des vieux quartiers, on associe alors aux opérations de réhabilitation des actions telles que : « La revitalisation », « La régénération » ou « la récupération », dans le but de préserver ou de développer les activités économiques dans les sites concernés par la réhabilitation urbaine.

3.2.3. La rénovation urbaine:

Comprend des opérations de destruction et de reconstruction qui devaient être incluse dans un processus et une procédure d'aménagement devant fournir un plan d'ensemble pour tout un quartier. Elle s'intègre donc dans un processus de planification urbaine.

« C'est une opération de planification urbaine...une intervention de l'appareil de l'état sur la structure urbaine visant à changer l'occupation d'un espace déjà constitué, ses fonctions et/ou son contenu social... »⁴

3.2.4. La restructuration urbaine:

Constitue une « opération plus spécialisée que la rénovation urbaine, car elle intervient sur les voiries et réseaux divers, d'implantation de nouveaux équipements. Elle se base sur la destruction partielle d'ilots sans modifier les caractéristiques du quartier»⁵. Elle peut être assimilée à des opérations de réaménagement d'un quartier, d'un groupe de quartiers ou d'une ville. Ce réaménagement intervient sur des facteurs structurants de l'espace.

² ANNE RENÉ-BAZIN « Le renouvellement urbain dans les centres anciens - Évolution et pratique des outils juridiques » cité par : Madina FAKROUN, mémoire de magister « Préservation du patrimoine bâti : un dispositif pour la gestion urbaine du patrimoine bâti ancien non classé: cas de la rue Larbi Ben M'hidi à Alger ;juin 2012.

³ Ministère de l'habitat et de l'urbanisme, Projet d'instruction relatif aux modalités d'élaboration des ITUE – Alger 17-12-80 – réf n°25612/BODG/80/569/HH5.

⁴ François GODARD, La rénovation urbaine à Paris cité par: Madina FAKROUN, mémoire de magister « Préservation du patrimoine bâti : un dispositif pour la gestion urbaine du patrimoine bâti ancien non classé: cas de la rue Larbi Ben M'hidi à Alger ;juin 2012.

⁵ idem.cité 3.

3.2.5. La restauration urbaine :

La restauration concerne des immeubles ou des quartiers ayant une valeur historique, symbolique ou architecturale. Elle exige des techniques de réalisation qui allient des méthodes traditionnelles aux technologies de pointe.

3.3. Définition des instruments d'urbanisme : PDAU, POS, PPSMSS:

Il existe trois instruments d'urbanisme en Algérie qui sont le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU), le plan d'occupation des sols (POS) et le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVS).

Ces derniers sont des instruments de détails car ils sont précédés par des instruments d'aménagement du territoire.

Le POS et le PDAU sont des instruments qui ont été décrétés par la loi 90-29 du 1 décembre 1990 modifiée et complétée par la Loi n°04-05 du 14 août 2004 relative à l'aménagement et l'urbanisme et l'aménagement du territoire, complétée par les décrets exécutifs N° 91-177 et 91-178 du 28 mai 1991 fixant respectivement les procédures d'élaboration et d'approbation du PDAU et du POS.

Le PPSMVSS, Le Plan permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur des Secteurs Sauvegardés a été institué par la loi 98-04 du 15 Juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.

3.4. Lecture et analyse des instruments d'urbanisme par rapport au patrimoine bâti de la période française.

3.4.1. Principes d'aménagement du PDAU de Médéa (1997):

Les perspectives de développement du PDAU sont basées sur (03) axes d'intervention que sont la densification, la rénovation et la restructuration: elles permettraient de rationaliser la consommation des terrains et éviteraient une extension préjudiciable au développement futur de la ville.

Ces opérations ne seront possibles que dans le cadre des études du POS, il faut qu'elle soit inscrite dans un schéma d'organisation à l'échelle de la ville.



Figure 3.1: Médéa en 2013 (Source: L'agence URBAB Médéa).

3.4.2. Etat des lieux et principes d'aménagement du POS 21 du centre ville (le noyau historique):

L'analyse du Plan d'occupation du Sol N° 21 représentant le noyau historique de la ville de Médéa qui englobe le quasi majorité des édifices construits pendant la période française et les aménagements urbains qui s'y suivent mentionne ce qui suit:

- 1- La saturation du centre de ville causée essentiellement par la concentration des activités devenue le seul centre d'attraction de la ville.
- 2- La perturbation au niveau social.
- 3- Le retour au centre avec un aménagement qui au lieu de restaurer ou rénover propose la démolition pour reconstruire sans prendre en considération le bâti existant.
- 4- Le plan d'aménagement en sa phase finale souligne la présence d'édifices de valeur historique seulement.

3.5. Concept du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS), son utilité, ses composantes:

La protection des sites historiques classés en Algérie est restée longtemps non réglementée. En effet, la loi de 1967 sur la protection des sites et monuments historiques qui est restée en vigueur jusqu'à 1998, n'était pas l'outil juridique idéal pour une bonne protection de ces derniers en tant qu'ensembles historiques.

La promulgation de la loi 98-04 sur le patrimoine et plus précisément par son chapitre III, met en place la notion de secteur sauvegardé avec son outil de gestion : le «Plan Permanent Sauvegarde et de Mise en Valeur des Secteurs Sauvegardés : PPSMVSS »⁶. Il contribue aux:

- 1/Développement harmonieux et ambitieux du centre historique en cohérence avec les instruments d'urbanisme appliqués au reste de la ville.
- 2/Outil de gestion, plus qu'un outil de protection.
- 3/Emergence de la création architecturale au sein du secteur sauvegardé dans le respect de l'ancien.
- 4/ Préservation des valeurs historiques.

3.6. Etat de protection du patrimoine bâti de la période coloniale de la ville de Médéa:

3.6.1 Proposition de classement et la création du secteur sauvegardé de la vieille ville de Médéa :

3.6.2. Intérêt du classement:

Le classement est un moyen qui donnera accès à l'utilisation des outils juridiques et opérationnels qui permettent la préservation et la sauvegarde du centre historique de la ville de Médéa afin d'arrêter le processus de destruction volontaire ou involontaire, qu'elle soit de la part des individus ou des instances publiques qui ne cesse de le menacer de disparition.

⁶ Loi 98-04 du 15 Juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.

Le classement et le plan de sauvegarde permettent d'atteindre deux objectifs:

- La protection et la promotion du patrimoine urbain et des monuments historiques existants.
- L'établissement d'une alternative urbaine qui assure, en même temps, la dynamique urbaine et la permanence du cadre historique.

3.6.3. Etendue du classement:

La nouvelle révision des limites du secteur sauvegardé de la ville de Médéa intègre la partie Ouest correspondant à **la caserne militaire**, la partie Nord et Nord-est correspondant à **la ville coloniale**, ces derniers faisant partie intégrantes de l'histoire de la ville et de l'évolution de son tissu urbain et architectural.⁷ La présente délimitation répond à L'article 41, loi N° 98-04 du 15 Juin 1998, relative à la protection du patrimoine culturel, qui précise que les "ensembles immobiliers urbains ou ruraux tels que les Casbahs, médinas, ksour, villages et agglomérations traditionnels " sont érigées en secteurs sauvegardés pour leurs caractères de:

- Prédominance de zones d'habitat,
- Homogénéité et d'unicité architecturale et esthétique,
- Intérêt historique, architectural, artistique, ou traditionnel.



Figure 3.2: Délimitation du secteur proposée pour sauvegarder par points GPS.

⁷ Rapport de l'étude dans le cadre de la création du secteur sauvegardé de la vieille ville de Médéa ; Fondation Médina Etude et Développement ; Direction de la culture de la wilaya de Médéa. Juillet 2015.

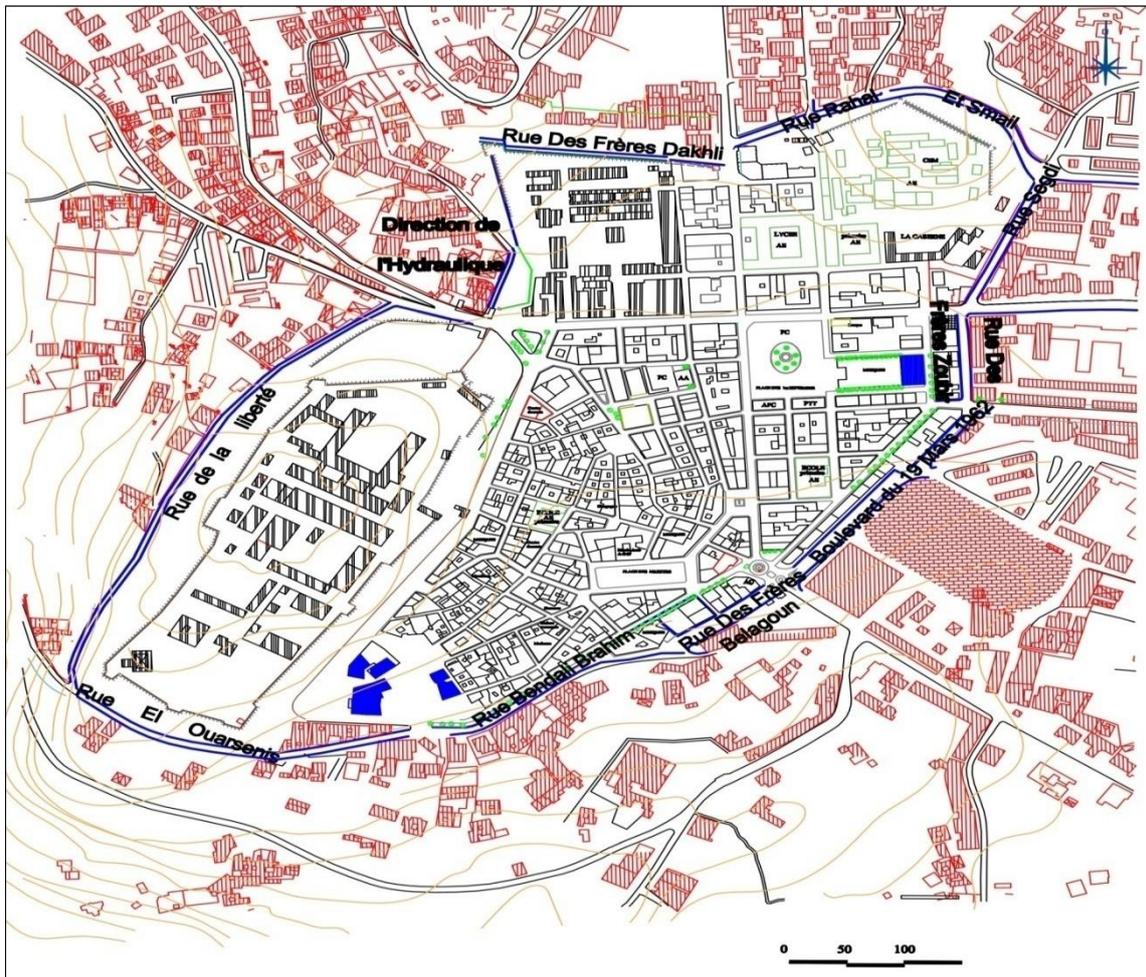


Figure 3.3 Carte de délimitation du secteur à sauvegarder de la ville de Médéa

Le secteur proposé pour sauvegarde couvre une superficie totale de 35.64 hectares et 39 ares. Celle-ci comprend trois parties distinctes:

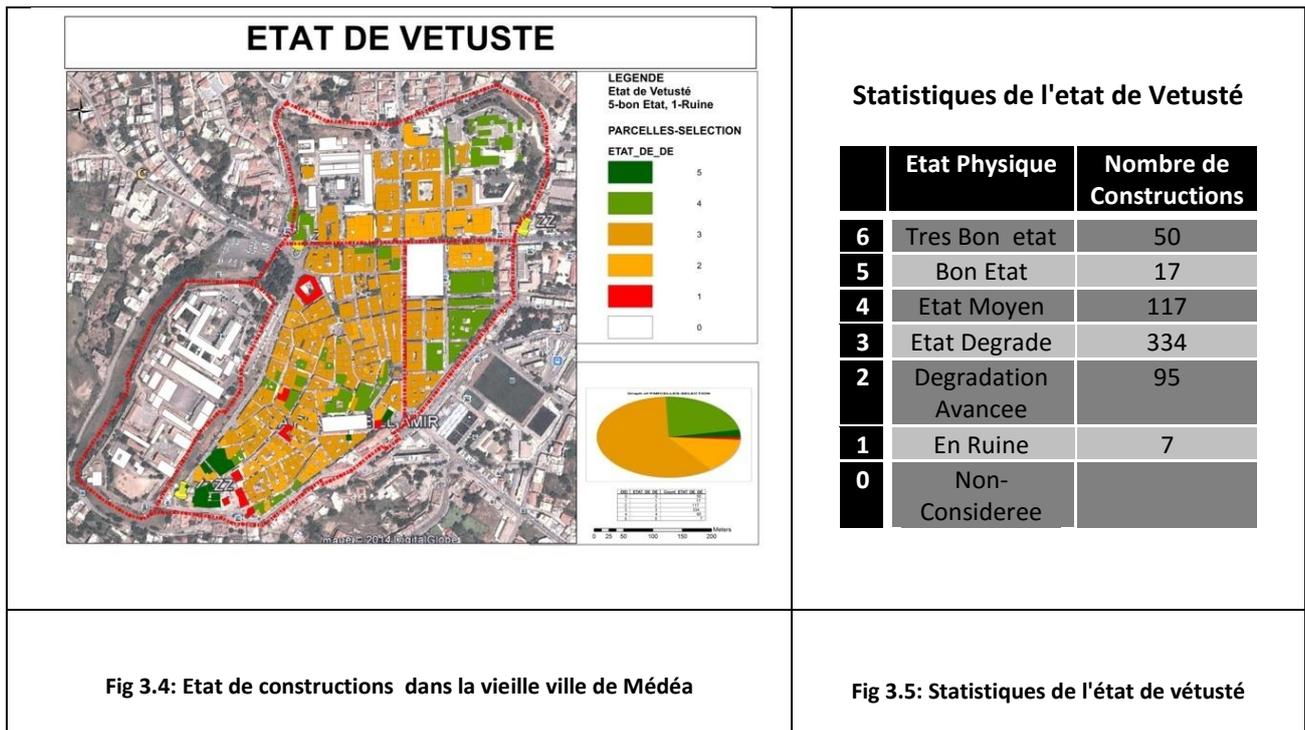
La Caserne ayant 5.8 Hectares, la partie dite Ottomane ayant 10.4 hectares et la partie coloniale ayant 19,44 hectares.

La limite du secteur proposé pour sauvegarde se définit, en plus des points du GPS, par les rues suivantes:

- Du côté Nord: Rue Frères Dakhli et rue Rahal Mustapha et Smail.
- Du côté Est: Rue Segdi, Rue des Frères Zoubir, Boulevard 19 Mars 1962 et Rue des Frères Belagoun.
- Du côté Sud: Rue El Ouarsnis et Rue Ben Dali Brahim.
- Du côté Ouest: Rue de la Liberté.

Le périmètre proposé pour être sauvegardé englobe deux tissus de natures différentes. Le premier, qui est le plus ancien est organique, et se caractérise par son homogénéité, sa densité et la silhouette de ses rues étroites et moyennement sinueuses. Le deuxième, purement colonial, est caractérisé par sa trame régulière et ses immeubles haussmanniens.

3.7. Liste des édifices et lieux remarquables & leurs états de conservation:



NB: Le patrimoine bâti représenté sur la carte relève des différentes périodes de l'histoire de la ville de Médéa.

3.8. Les objectifs d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur:

Tout secteur sauvegardé a pour priorité la préservation et la mise en valeur du patrimoine. Il s'agit d'identifier et de caractériser les bâtiments et les espaces remarquables, de garantir leur pérennité en empêchant les travaux susceptibles de les dénaturer, d'envisager la suppression des éléments parasites et d'organiser les relations entre le bâti et les espaces libres, publics ou privés .

Pour autant, la zone protégée ne doit pas être figée ni coupée du reste de la ville. Il est essentiel que les bâtiments comme les espaces publics puissent s'adapter à de nouveaux usages et évoluer en fonction des enjeux environnementaux.⁸

⁸ En France, l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme offre la possibilité, au travers du Plan Local d'Urbanisme (PLU), d'« identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection ».

3.9. Conclusion:

Il n'existe pas encore de préconisations relatives au secteur sauvegardé de la ville de Médéa afin de les projeter sur les instruments d'urbanisme même dans le cadre du (POS) et du (PDAU). Une preuve que ces instruments sont limités en matière de gestion du patrimoine bâti anciens à savoir celui de la période française d'où la nécessité de trouver d'autres moyens efficient.

L'inventaire à pour objectif d'identifier les édifices et les ensembles architecturaux remarquables comme première mesure de protection de ce patrimoine bâti de la période coloniale car le classement ou l'inscription sur la liste de l'inventaire supplémentaire de tous les édifices est impossible.

Donc l'intérêt de mise en place de répertoires du patrimoine bâti de la période française permettrait d'assister les opérations de requalification, de revitalisation et de revalorisation qui pourraient être lancées dans ces quartiers anciens à valeurs patrimoniale.

Chapitre 4

***L'Inventaire pour l'élaboration du
répertoire: une contribution à la connaissance du patrimoine***

« Les données relatives à la connaissance du bâti et à la constitution des villes sont aujourd'hui importantes sur leurs territoires pour améliorer la qualité d'intervention sur ce patrimoine quoique que soumises à une pression foncière importante leurs croissance rapide est souvent au détriment de ce bâti et ces lieux de mémoire. »

4.1. Introduction:

Aujourd'hui, le patrimoine urbain bâti datant de la période coloniale et notamment celui du centre de la ville de Médéa n'est pas pris en charge en termes de revalorisation malgré le fait qu'il constitue pratiquement la majorité des immeubles et édifices du centre ville et qu'il recèle de multiples valeurs architecturales, urbaines, d'usage,.....etc.

Ainsi, la conservation de cette héritage est plus qu'un indispensable aujourd'hui, or la tâche de le préserver nécessite systématiquement sa bonne compréhension, objectif qui ne peut être atteint que par des études sérieuses et laborieuses de ces constructions et de leurs contexte de réalisation.

Cette prise en charge du patrimoine colonial dans le cadre des opérations de réhabilitation urbaine nécessite aussi une pensée spécifique se rapportant à des règles méthodologiques pour guider la conception des intentions et la conduite de la réhabilitation. Il nécessite donc en premier le lieu d'identifier le support physique de la méthode qui pourrait nous conduire aux objectifs convoités: *L'inventaire*.

4.2. Le concept d'inventaire:

Le concept d'inventaire réfère à l'activité de constitution d'une liste détaillée d'un ensemble de biens qui se rapportent à une thématique donnée. Les résultats d'un tel exercice sont habituellement consignés dans un document appelé « inventaire ou liste » ou dans un système appelé « répertoire ». Celui-ci permet de classer les renseignements par ordre alphabétique, numérique, chronologique ou systématique afin d'en faciliter l'identification, la description ou la localisation.

4.3. L'inventaire du patrimoine: une mission ambitieuse.

L'inventaire constitue un outil scientifique de base, une mine d'information brute dans laquelle le chercheur, l'étudiant, l'enseignant ou guide pourront y puiser pour mener leurs recherches ou étayer un travail de sensibilisation au patrimoine.

L'inventaire a également en grande partie pour but de soutenir les pouvoirs publics et les autres acteurs du patrimoine dans leurs diverses tâches. Dans ce cadre, il met en exergue et documente les constructions d'intérêt patrimonial qu'il convient de gérer avec vigilance. Quant aux méthodes ; elles ont principalement pour objectifs ce qui suit:

- **Interroger la notion de patrimoine** au-delà des conceptions traditionnelles liées à la valeur artistique : la notion de patrimoine est élargie l'Inventaire étudie avec la même rigueur « les châteaux, les églises, les usines, le patrimoine rural, l'habitat collectif, l'habitat individuel, les anciennes gares, les places publiques...etc., mais aussi la sculpture, la peinture, l'orfèvrerie, les ornements religieux, les objets de la vie quotidienne, etc.
- **Produire une connaissance scientifique** sur le patrimoine des villes et des campagnes, en vue de constituer « la plus importante documentation historique, graphique et photographique sur l'ensemble du patrimoine, architectural et mobilier ». La mission de l'Inventaire est en effet basée sur le principe d'exhaustivité.
- **Délivrer un état des lieux**, une carte d'identité du territoire qui permet : de localiser, d'identifier et de qualifier les objets architecturaux ou mobiliers, de les replacer dans un contexte historique et territorial, de contribuer à la gestion et la mise en valeur des patrimoines.



Figure 4.1: Périmètre d'étude de l'inventaire du centre-ville de Granville-France.

4.4. Les systèmes d'inventaire:¹

Il existe un large éventail de système d'inventaires dans le monde dont la spécificité réside dans les objectifs dressés pour une finalité quelconque.

Et donc pour établir un inventaire, il serait indispensable de s'inscrire dans une démarche à suivre.

<i>Système par pays</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Finalité</i>	<i>Aspects juridiques</i>
<i>Argentine</i>	- Inventorier et cataloguer le patrimoine monumental urbain et rural.	- Créer des archives et les maintenir à jour. Produire des traductions simultanées de textes et des informations enregistrées. Permettre l'interrogation thématique des fiches d'inventaire. Procéder de manière systématique et scientifique.	- <i>L'inventaire comprend tous les biens protégés et non protégés.</i>
<i>Canada</i>	- Recenser le patrimoine architectural.	- Fournir des données à la Commission des lieux et monuments historiques afin de lui permettre d'apprécier leur importance. - Fournir des données sous une forme permettant une recherche automatique rapide.	- <i>L'inventaire comprend les biens officiellement classés et les biens non classés.</i>
<i>France</i>	- Recenser, étudier et faire connaître toute œuvre qui, du fait de son caractère artistique, historique, archéologique ou ethnologique, appartient au patrimoine national.	- Créer des centres de documentation à l'échelon national et régional. - Faire paraître des publications à partir des découvertes normalisées.	- <i>L'inventaire comprend les édifices classés, inscrits et non protégés.</i>

Figure 4.2. Tableau comparatif des systèmes d'inventaire entre l'Argentine, le Canada et la France.

Cette comparaison permet d'identifier les multiples finalités quant à l'établissement des études d'inventaire du patrimoine notamment le patrimoine architectural ou le patrimoine bâti ; cependant notre choix de méthode à adopter sera sur une méthode dont le résultat final est d'une pertinence scientifique et inscrit dans une méthodologie logique et efficace.

¹ Meridith H.Sykes,manuel des systèmes d'inventaire du patrimoine culturel immobilier,UNESCO,1986.

4.5. Le patrimoine bâti comme champs d'application de l'inventaire:

Le thème de conservation et de la mise en valeur du patrimoine bâti est d'abord un thème de reconnaissance et d'identification à plusieurs niveaux et selon différentes échelle. Il nécessite, en premier lieu, l'identification du support physique de la valeur historique et architecturale de la ville qui se traduit à travers le paysage urbain de son établissement. C'est pour ce, *le recours aux méthodes d'inventaire pour répertorier le patrimoine bâti des villes est essentiel afin de garantir des résultats pertinents.*

4.6. Démarche méthodologique de l'inventaire:²

L'Inventaire général du patrimoine culturel en France a développé une méthode scientifique nationale pour ses enquêtes et les données recueillies dans chaque région peuvent ainsi être rassemblées.

Cette méthode fait appel à des disciplines comme l'histoire de l'art, l'histoire des sciences, l'architecture, la photographie, la cartographie, le dessin, et elle y allie l'utilisation des nouvelles technologies.

L'Inventaire procède en travaillant sur des aires d'études, réparties entre les chercheurs. En complément des études programmées, *le service de l'Inventaire peut être amené à travailler sur des missions d'urgence lorsque des édifices sont particulièrement menacés.* Cela peut par exemple concerner des édifices menacés de disparition ou de transformation dans le cadre de projets de rénovation.

La méthode de l'Inventaire comprend trois grandes phases de travail : *l'acquisition des données, la constitution de dossiers documentaires et la diffusion.*

4.6.1. Phase d'acquisition des données:

L'acquisition des données se fait grâce à deux méthodes complémentaires :

- **Une recherche documentaire historique** en bibliothèque, aux archives et dans tout autre centre de ressources.
- **Une enquête sur le terrain**, où les chercheurs « croisent les recherches historiques avec des observations et analyses morphologiques, structurelles, typologiques »⁴. Cette phase d'étude comprend également une couverture photographique et des relevés d'architecture.

4.6.2. Phase de constitution et de rédaction de dossiers documentaires:

A la suite des enquêtes, l'équipe en analyse les résultats, les met en perspective et les valide. La documentation est mise en forme dans des dossiers qui regroupent et synthétisent les informations scientifiques et sont illustrés par des documents graphiques et photographiques. Ces dossiers, à l'origine créés sous forme papier, sont désormais électroniques.

4.6.3. Phase de diffusion:

Les dossiers sont ensuite diffusés sous différentes formes (bases de données, publications traditionnelles ou électroniques, expositions, conférences, etc.) et sont mis à disposition des professionnels et du grand public. Les études peuvent aussi donner lieu à des utilisations diverses dans les politiques publiques : culture, éducation, gestion des sols, aménagement du territoire, tourisme, formation, etc.

² JAQUET Amélie | Master Sciences de l'Information et des Bibliothèques | Mémoire de stage | juin 2011

4.7. Mode d'approche : diagnostic, recensement et étude.

Le caractère scientifique de la démarche réside dans :

la définition d'objets d'étude propres qui délimitent son champ d'application, des protocoles de recherche permettant d'organiser l'investigation, de lui donner cohérence et homogénéité, des ressources terminologiques, iconologiques, taxinomiques permettant de nommer, représenter et classer les objets d'étude, des protocoles de restitution permettant de transcrire des résultats cumulables, comparables et communicables, utilisables par tous.

4.7.1. Le recensement:

Le recensement dénombre tous les objets d'étude retenus par l'enquête, il enregistre tous les objets, mais ne retient que peu de critères pour les identifier.

Son objectif est l'identification de tous les éléments bâtis datant de la période objet de l'étude. Les renseignements de critères descriptifs :

- **Localisation:** Par priorité, elle se fait sur un plan à grande échelle (au minimum à 1/5000) et de préférence géo-référencé : plans cadastraux les plus récents, éventuellement assemblés et réduits, plans topo-fonciers de l'Equipement s'ils sont à jour, etc.
- **Désignation:** La désignation fonctionnelle est la seconde étape de l'identification. Elle reprend les termes de dénomination du lexique du *système descriptif de l'architecture*, en utilisant les génériques en cas d'incertitude trop grande.
- **Datation:** Elles complètent les deux informations qui précèdent, c'est-à-dire qu'elles s'accordent à la fonction et au parti architectural qui a été nommé, ainsi qu'au fonds tel qu'il a pu être reconnu. Le degré de finesse de la datation dépend là encore de la capacité d'expertise du chercheur.
- **État sanitaire**

4.7.2. Évaluation des éléments du bâti :

Les critères objectifs relevés ne sont certes pas neutres, ni exempts de relativité, mais ils répondent à des catégories vérifiables qui indiquent par exemple :

- si l'objet est exceptionnel ou rare,
- s'il est représentatif de son type,
- s'il appartient à un ensemble cohérent,
- s'il est bien conservé, transformé ou en mauvais état.³

D'autres éléments figureront dans la description de l'objet (présence de décors, matériaux), dans son attribution (à un auteur plus ou moins célèbre), dans son historique (lieu de mémoire), qui permettront aux responsables et aux propriétaires de décider en toute connaissance de cause du sort à lui réserver.

³ Xavier de Massary et Georges Coste, PRINCIPES, METHODES ET CONDUITE DE L'INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOINE CULTUREL; 2007 (2e édition).

4.7.3. L'étude des éléments du patrimoine bâti:

L'étude met en œuvre des investigations et des outils différents, tant au niveau de la préparation de l'enquête et de la recherche documentaire, qu'au niveau de l'enquête elle-même : temps d'observation, relevés graphiques et photographiques, etc. Elle sollicite plus de moyens d'analyse pour le traitement des données : *analyse statistique, cartographique, descriptive, recherches comparatives, investigations complémentaires dans les sources qui permettront de développer synthèses et conclusions*. Les études doivent aussi déboucher sur une évaluation argumentée - à défaut de jamais pouvoir être définitive - des œuvres.⁴

4.7.4. L'établissement de la fiche d'inventaire ou fiche d'enquête: analyse d'exemple⁵

1. DESCRIPTION

Type de bâtiment :

Fonctions actuelles :

Fonctions antérieures :

Description :

(forme, détails remarquables...)

Matériaux de construction :

Modifications / remaniements visibles :

État du bâti :

2. ENVIRONNEMENT DU BATIMENT

(abords, paysage, enjeux urbains...)

3. HISTOIRE ET MEMOIRE DU BATIMENT

Date de construction :

Siècle (par moitié au 19e siècle) :

Année (si possible) :

Historique:

(en quelques lignes, l'histoire du bâtiment, récits oraux, anecdotes...)

Nom de l'architecte / du ou des créateur(s) :

4. DROITS D'IMAGE

Nom du photographe :

Je suis le photographe : j'autorise son utilisation, à but scientifique et documentaire, pour sa base de données et ses sites Internet.

Nom du propriétaire (carte postale) :

Nom de l'auteur de la carte postale (s'il est connu) :

Je suis l'auteur de la carte postale : j'autorise son utilisation, à but scientifique et documentaire, pour sa base de données et ses sites Internet.

ANNEXE

Citer les documents rattachés : iconographie, autres fiches, etc

5. ILLUSTRATIONS

(4 photographies maximum du bâtiment accompagnant la description)

⁴ Xavier de Massary et Georges Coste, PRINCIPES, METHODES ET CONDUITE DE L'INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOINE CULTUREL; 2007 (2e édition).

⁵ Exemple de fiche d'inventaire du bâti VILLEURBANNAIS (France).

Chapitre 4

- Prendre les photographies depuis l'espace public
- Préciser l'orientation des façades (nord-sud-est-ouest) pour les photographies
- Dater l'image représentée
- Légender l'iconographie

6. DOCUMENTS ANCIENS

(carte postale, photographie, plan)

- Dater l'image représentée mais aussi son support lorsqu'il s'agit d'une carte postale
- Légender l'iconographie

7. BIBLIOGRAPHIE & SOURCES

.....

8. QUESTIONNAIRE

-Quelle valeur/importance accordez-vous à ce patrimoine ?

- Exceptionnelle
- Remarquable
- Notable
- Pour mémoire
- Sans intérêt

-Pourquoi cette appréciation ?

4.7.5. L'exploitation des résultats des inventaires:

Les résultats des inventaires constituent des ressources inédites pour les chercheurs, qu'ils soient géographes, ethnologues, historiens ou historiens de l'art. Ils en tirent de nombreux sujets de travaux universitaires, soit sur des phénomènes connus (le développement des sites balnéaires, les ateliers régionaux d'artisans) soit au contraire de phénomènes dont les enquêtes révèlent la méconnaissance (le patrimoine industriel, la demeure urbaine).

Une enquête est aussi l'occasion d'une information et d'une sensibilisation des populations concernées, qui doivent être autant que possible associées à l'opération.

4.8. Etude d'exemple: Analyse d'exemple d'inventaire en France:

L'inventaire & Mesures De Protection Des Bâtiments Remarquables De La Ville De Corbeil-Essonnes, Identifiées Au Titre De L'article L 123-1-5-7 Du Code De L'urbanisme⁶.

4.8.1. Contexte de l'étude:

Dotée d'un important patrimoine architectural, industriel et naturel et d'une position géographique privilégiée, la ville est soumise à une pression foncière importante sur le bâti.

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, la ville de Corbeil-Essonnes a affirmé dans son projet de ville sa volonté de protéger et de valoriser le patrimoine architectural présent sur le territoire communal.

C'est dans cette perspective que la ville a souhaité recenser les bâtiments remarquables publics ou privés qui constituent ce patrimoine, afin de le protéger dans le PLU.



Figure 4.3: Immeuble de rapport en meulière, ville à usage collectif, 23 quai Maurice Riquiez.

4.8.2. Objectif de la mission:

Cette étude doit permettre d'établir un inventaire des éléments remarquables du patrimoine bâti de Corbeil-Essonnes et devra contenir les motivations justifiant ces classements. Ce document devra constituer une pièce à intégrer au PLU.

4.8.3. Enjeux de l'étude : Cette étude doit répondre à divers enjeux :

*Identification des différents sites et édifices anciens:

- ♣ Valoriser le patrimoine historique sur le territoire communal représentatif des différentes périodes de l'architecture.
- ♣ Reconnaissance du patrimoine culturel
- ♣ Reconnaissance de l'architecture contemporaine
- ♣ Faire connaître ce patrimoine comme complémentaire au patrimoine historique de la ville

* Prise en compte de la qualité de l'environnement immédiat des bâtiments répertoriés:

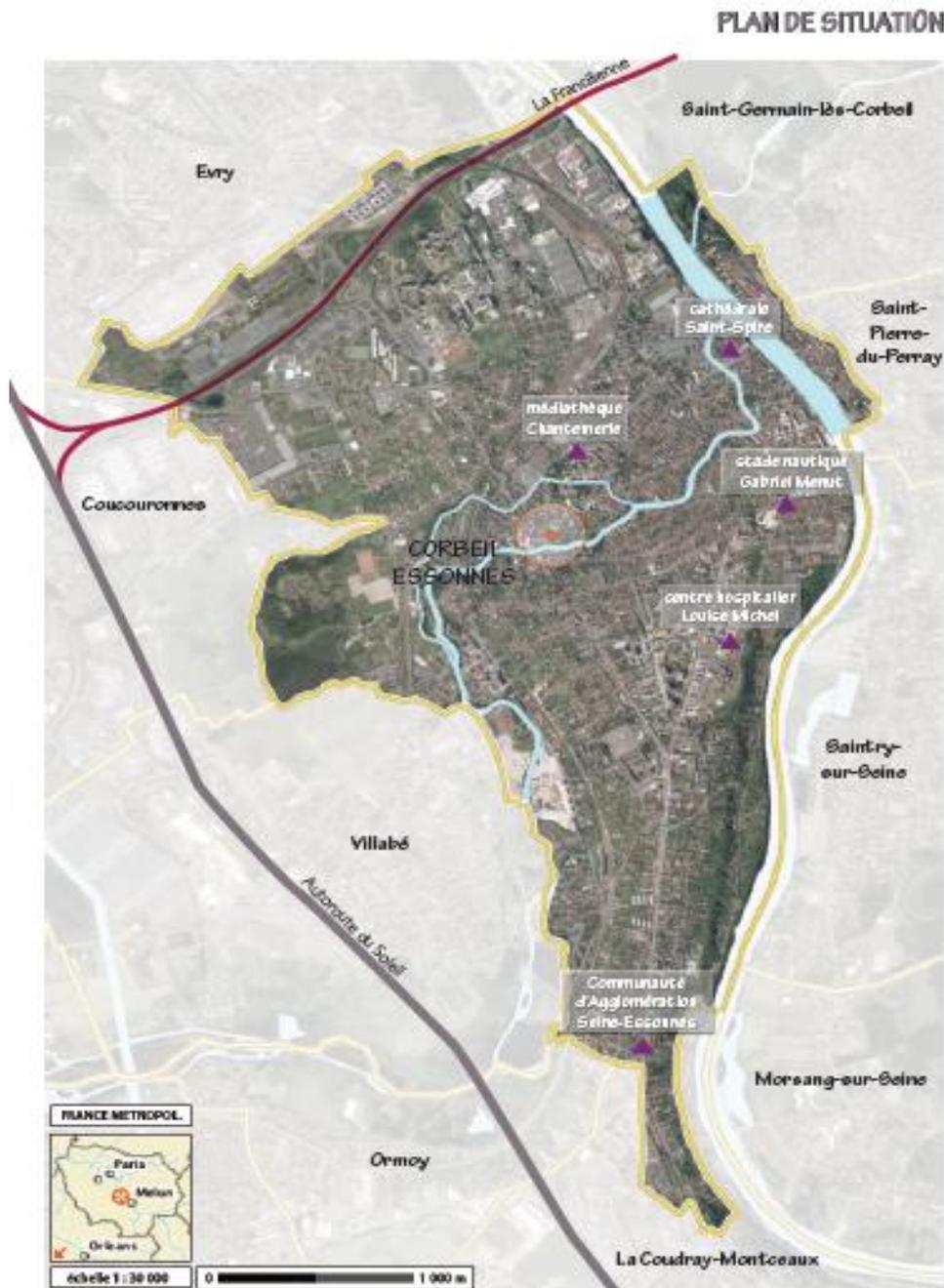
- ♣ Mise en valeur d'ensembles bâtis offrant une continuité architecturale, formant une unité.
- ♣ Reconnaissance des cônes de vue mis en valeur par le bâti et vice-versa.

⁶ Urbanisme Architecture Paysage
<alap@wanadoo.fr>

4.8.4. Méthodologie du classement du patrimoine bâti: identification et description de chaque bâtiment ou élément.

Cette identification est matérialisée par:

- Des textes de synthèse sur l'historique, l'évolution urbaine, les styles architecturaux prédominants.
- Un classement par famille/type/usage/date de construction.
- La restitution des résultats finaux par liste et carte): pour faciliter la prise de décision, et en préalable au fichier immeuble par élément *** à réaliser en phase 3, la liste présente chaque élément repéré par une photographie, l'adresse, le rattachement à l'une des typologies ainsi que le classement proposé en étoiles et tous éléments essentiels à la prise de décision.



4.8.5. Résultat de l'étude :

1. Classement par typologie en présence (nature et usage)	
Patrimoine rural	bâti agricole - patrimoine religieux - ponts - chalets - patrimoine militaire – kiosques.
Patrimoine industriel	moulins - commerce & activité - ateliers & artisanat
Equipement publics/privés	écoles - loisirs - justice - services - transports - santé – administrations.
Ensemble urbains	fronts bâtis - groupes de pavillons ou maisons de ville
Hôtels particuliers	habitat urbain Ancien Régime - immeubles de rapport et bâtis d'accompagnement.
Maisons bourgeoises	habitat individuel avec jardin fin XIXe/début XXe siècles.
Pavillons	habitat individuel avec jardin première moitié du XXe siècle.
Maisons de ville	séries de pavillons populaires - fronts bâtis.
Immeubles collectifs	immeubles de rapport - collectifs populaires.
2. Classement par style en présence et caractéristiques	
Classique	Le classique, style français par excellence, met en avant l'utilisation du vocabulaire de l'architecture classique (colonnes, frontons, toit terrasse) : pierre de taille, ouvertures rectangulaires ou en plein cintre (porte fenêtre), loggia, toit-terrasse, entablement et colonnes.
Fin XIXe - début XXe siècles / Eclectisme	Le style Éclectique apparaît avec la Révolution industrielle qui impose sa marque aux villes de Corbeil et d'Essonne. Il rassemble de nombreux éléments empruntés à différents styles architecturaux et opère un brassage dont l'originalité est précisément la combinaison d'influences variées. L'éclectisme se nourrit d'éléments existants mais sait les combiner avec esprit en y apportant les innovations (structure d'acier, poteaux en fonte, briques et céramiques vernissées, chauffage central, éclairage au gaz) au service d'une nouvelle esthétique.
Art Déco & Art Nouveau	<u>Art nouveau (1890/1915)</u> • formes souples inspirées par la Nature (végétaux, animaux) • l'architecte - créateur complet – conçoit meubles, bijoux, robes • la sculpture intégrée à l'architecture participe à la structure. <u>Art déco (1920/1930)</u> • formes géométriques sobres (austérité après 1914/1918) • les lignes horizontales dominant : murs lisses et grandes surfaces vitrées • quasi-disparition de la sculpture : la décoration est simplifiée et rapportée • premier habitat «moderne» dans le sens de l'intégration des éléments et appareils (cuisine, salle de bains, etc).
Mouvement moderne / style international	- L'un des traits les plus marquants du Mouvement moderne est la disparition de toute décoration se rapproche des recherches formelles des peintres des avant-gardes. International / Moderne (formes sobres et géométriques, ouvertures horizontales, garde corps en tube métallique). Style issu du mouvement Moderne émergeant dans les années 1920 et recourant à des formes géométriques simples ; les murs couverts d'enduit blanc ; garde-corps en tube métallique ; ouvertures éventuellement horizontales.
Trente Glorieuses	- Effort nécessaire après les destructions de la deuxième Guerre Mondiale, la reconstruction répond à des besoins basiques et en même temps suit une logique de nouveau dessin de ville puisque des quartiers complets naissent. Souvent associés au logement social, ses principes Il en faut souligner le goût pour la simplicité, les lignes épurées et les grandes horizontales.



Figure 2.5: Hôtel particulier en forme de villa dans un parc arboré, 315 boulevard JF. Kennedy ; Style classique.



Figure 4.6: Maison de ville, 88/90 rue Saint-Spire ; Fin XIXe - début XXe siècles / Eclectisme.

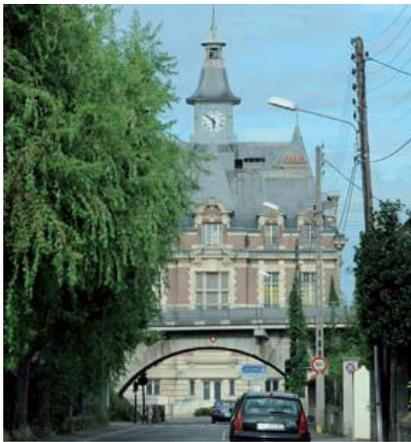


Figure 4.7: Hôtel de ville d'Essonnes ; Style classique.



Figure 4.8: Collectifs en «barre», 17 boulevard Allende ; Style Mouvement moderne / style international.

4.8.6. Conclusion:

L'étude de ce présent inventaire nous a permis de dégager les critères d'évaluation majeurs des édifices remarquables de la commune Corbeil-Essonnes que sont:

- **La valeur contextuelle (Urbanité)** : selon l'insertion de l'élément dans le contexte corbeillois, sa position et sa visibilité.
- **La valeur architecturale (Rareté)** : typologie exceptionnelle, modèle quasi disparu, matériaux et techniques.
- **La valeur esthétique (Aspect)** : considérant les qualités intrinsèques du bâti en termes d'harmonie (proportions), nature de la construction, qualité des détails.

4.9. Analyse d'exemples d'un édifice remarquable:

Les exemples suivant d'édifices remarquables sont étudiés suivant **une grille d'analyse**⁷ comme suit:

4.9.1. Présentation de l'édifice:

- **Situation:** 8.rue Edouard-Vaillant, Limoges (France).
- **Typologie:** Immeuble des PTT (actuelle résidence du collège). En 2002, l'immeuble a été transformé en résidence sans que l'aspect extérieur n'ait été modifié.
- **Architecte:** Son auteur, Henri Geay, est architecte des P.T.T lors de sa participation à l'exposition universelle de 1925 consacré à l'art déco moderne.
- **Date de construction:** cet immeuble est construit dans le cadre du réaménagement du quartier du Verdurier, démoli à partir de 1913, lors du percement de la rue Jean Jaurès. Le bâtiment est mis en service vers 1931.

4.9.2. Gabarit et implantation d'édifice:

- **Relation avec la ville:** Immeuble de rapport dans l'hyper-centre ville de Limoges.
- **Implantation de l'édifice:** Immeuble de rapport : la façade principale sur cinq niveaux est construite en retrait et comporte, autour d'une cour, deux pavillons d'angle.



Figure 4.10 : Façade sur la rue Edouard Vaillant

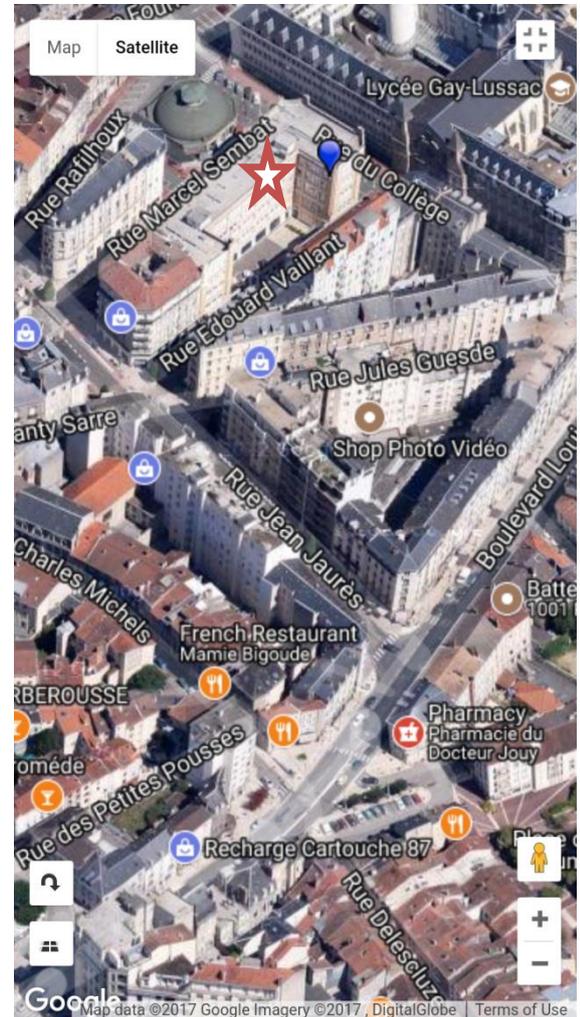


Figure 4.9: Immeuble des PTT (résidence du Collège)

⁷ La grille d'analyse des exemples des édifices remarquables traités est celle structurée par Mr.AIT HAMMOUDA enseignant d'architecture à l'université de BLIDA 01 (Encadrant du mémoire).

4.9.3. Expression architecturale de l'édifice:

- **Style:** La poste est, par le traitement architectural de ses façades et par la géométrisation des formes adoptées, typique de la sobriété du style Art déco. L'art déco, laboratoire de tendances esthétiques diverses à l'origine de styles très différents, évolue, essentiellement après 1925, vers un style architectural plus éclectique et plus sobre, jusqu'à destruction de l'ornement.
- **Nombre d'étage:** Façade en cinq niveaux.
- **Les façades:** Le décor est uniquement assuré par la qualité des proportions architecturales, le jeu sur les couleurs (opposition entre le parement de briques claires et les bandeaux blancs surlignant les travées des baies) et l'appareillage des briques à l'origine de textures diverses (posées en diagonale, en damiers et en denticules). Une façade en béton ferme la cour. Elle est rythmée par deux portails, de larges baies rectangulaires, où s'insèrent des grilles ouvragées aux motifs géométriques (portant le signe PTT), et le contraste entre béton blanc et béton granité marron. Les pignons animent cette façade et contrastent par leur verticalité. La présence d'avant-corps d'angle sur encorbellement, dominant la terrasse, terminés par des petits pignons aveugles à redents, attire l'œil du passant vers le ciel.
- **Matériaux de construction:** L'économie des réalisations est liée à la rigueur de l'après-guerre et se marque par l'emploi de nouveaux matériaux tels que le béton moulé et la brique. La brique est utilisée aussi comme un matériau traditionnel dans un souci esthétique résolument moderne.



Figure 4.11 : Façade d'angle de l'immeuble



Figure 4.12 : Décor mosaïque



Figure 4.13 : Mur pignon



Figure 4.14 : Façade principale de l'immeuble des PTT de Limoges.

4.9.4. Les valeurs patrimoniales chez l'édifice remarquable :

- La valeur esthétique : un vrai laboratoire d'esthétique à travers son style d'art Déco modern. Car l'Art déco est le laboratoire de tendances esthétiques diverses à l'origine de styles très différents, évolue, essentiellement après 1925, vers un style architectural plus éclectique et plus sobre, jusqu'à destruction de l'ornement. Cet éclectisme est fondé majoritairement sur une architecture influencée par le XIXe siècle et constitue une période charnière avant le modernisme.
- La valeur historique: Il est labellisé Patrimoine du XXe siècle par arrêté du 25 mars 2002 puisque il est témoin d'un style révélateur avant le modernisme dans l'histoire de l'architecture.
- La valeur architecturale: technique de construction et génie de l'emploi des matériaux tenant compte de la rigueur de la période de sa construction.
- La valeur contextuelle: Constitue un repère dans la ville.

4.10. Conclusion: Qu'est ce qui fait de l'édifice sa remarquabilité ?

Un édifice remarquable pourrait être considéré ainsi une fois il répond principalement aux critères suivants:

- **Un aspect esthétique remarquable considérant les qualités intrinsèques du bâti en termes d'harmonie (proportions), nature de la construction, qualité des détails.**
- **Une typologie exceptionnelle définie par la conception, les techniques de construction, les matériaux de construction, etc.**
- **L'urbanité ou son degré d'insertion dans l'urbain: position, visibilité, repérage dans le cadre environnant.**

***Chapitre 5:
Identification des édifices remarquables
de la ville de Médéa de la période française***

5.1. Introduction:

L'identification des édifices ou des ensembles architecturaux remarquables est la première mesure de protection de ce patrimoine, c'est pour ce qu'il est obligatoirement indispensable de passer par un travail d'inventaire à élaborer, afin de constituer un fond documentaire et une base de données utiles à diverses disciplines.

5.2. Identification du patrimoine bâti de la période française de la ville:

La ville de Médéa compte sur son territoire un nombre considérable de sites et monuments historiques qui datent de différentes périodes qui connurent l'établissement humain de plusieurs civilisations. La ville fut marquée principalement, on l'a vu dans le chapitre trois (03) par la présence française ; Le noyau de la ville aujourd'hui garde toujours son cachet de ville européenne identifié par l'architecture diversifiée du XIX-XXème siècle.

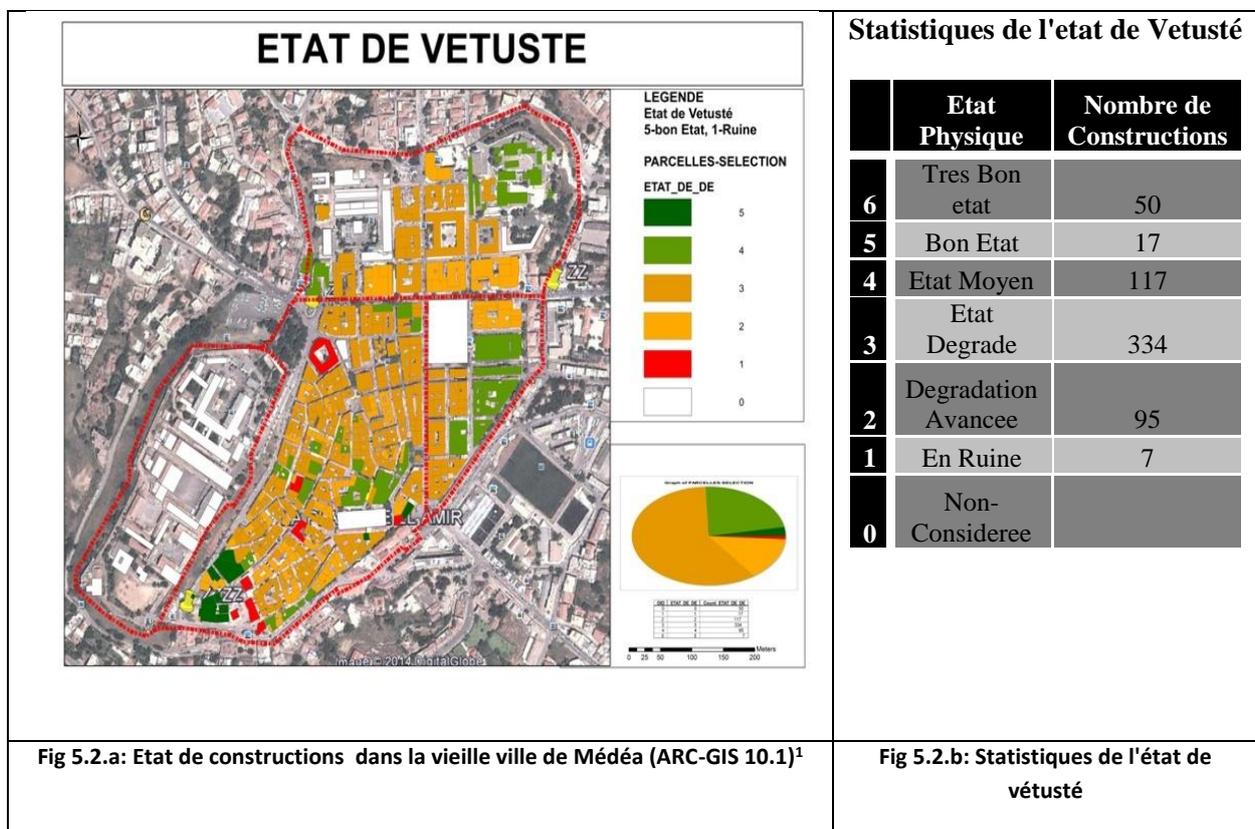


Figure 5.1. Vue aérienne du centre ville de Médéa vers 1950.

5.3. Méthodologie de la recherche:

Afin de réaliser un inventaire du patrimoine de la ville de la période française, il convient d’effectuer des recherches en profondeur sur le patrimoine de la ville en allant dénicher toutes les données disponibles dans les différents services qualifiés pour ce type de requête et de rassembler toute la documentation nécessaire car quelquefois, une partie de ce patrimoine à n’existe plus ou existe en mauvais état et autres existent toujours avec une reconversion ou une maintenance de l’usage. Cette étape est qualifiée de lenteur puisque les informations doivent être choisies minutieusement.

5.4. Etat physique du patrimoine bâti de la ville de Médéa:



¹ Carte de l'état vétusté du patrimoine bâti de la ville de Médéa dans le cadre de la création du secteur sauvegardé de la vieille ville de Médéa ; Fondation Médina Etude et Développement ; Direction de la culture de la wilaya de Médéa. Juillet 2015.

Comme tous les noyaux historiques faisant face d'une part à la dynamique urbaine, et d'autres parts à l'absence d'intérêt public, l'ancienne ville de Médéa connaît une dégradation continue. Depuis l'indépendance, l'ancienne ville de Médéa est devenue un lieu de refuge pour les classes démunies qui se sont nouvellement installées en ville. De ce fait, elle connaît une sur-densification de son tissu urbain et un entassement humain qui accélère sa dégradation. La mobilité urbaine fait que la plupart des propriétaires quittent leurs maisons et leur mettent en location à des prix très bas, ce qui conduit à l'absence de l'entretien et au délaissement des locataires.

En l'absence de réglementation protégeant le patrimoine de cette ville, des actions de démolition et de reconstruction sont prises par les propriétaires sans demande d'autorisations, ni de consultations de gens de métiers. Quant aux autorités publiques, des actions ponctuelles très limitées ont été menées pour protéger et/ou sauvegarder quelques monuments historiques tels que le **Lycée Ibn-Chneb**, le **Cinéma Rex**, la **maison de l'Emir Abdelkader**, et l'**aqueduc**.

5.3.1. Le recensement ou le repérage des édifices:

La connaissance exhaustive du patrimoine bâti de la période française passe par une prospection assidue sur le terrain, auprès des propriétaires privés et publics afin d'énumérer les édifices en présence dans la ville datant de l'époque française.

5.3.2. L'identification des activités urbaines :

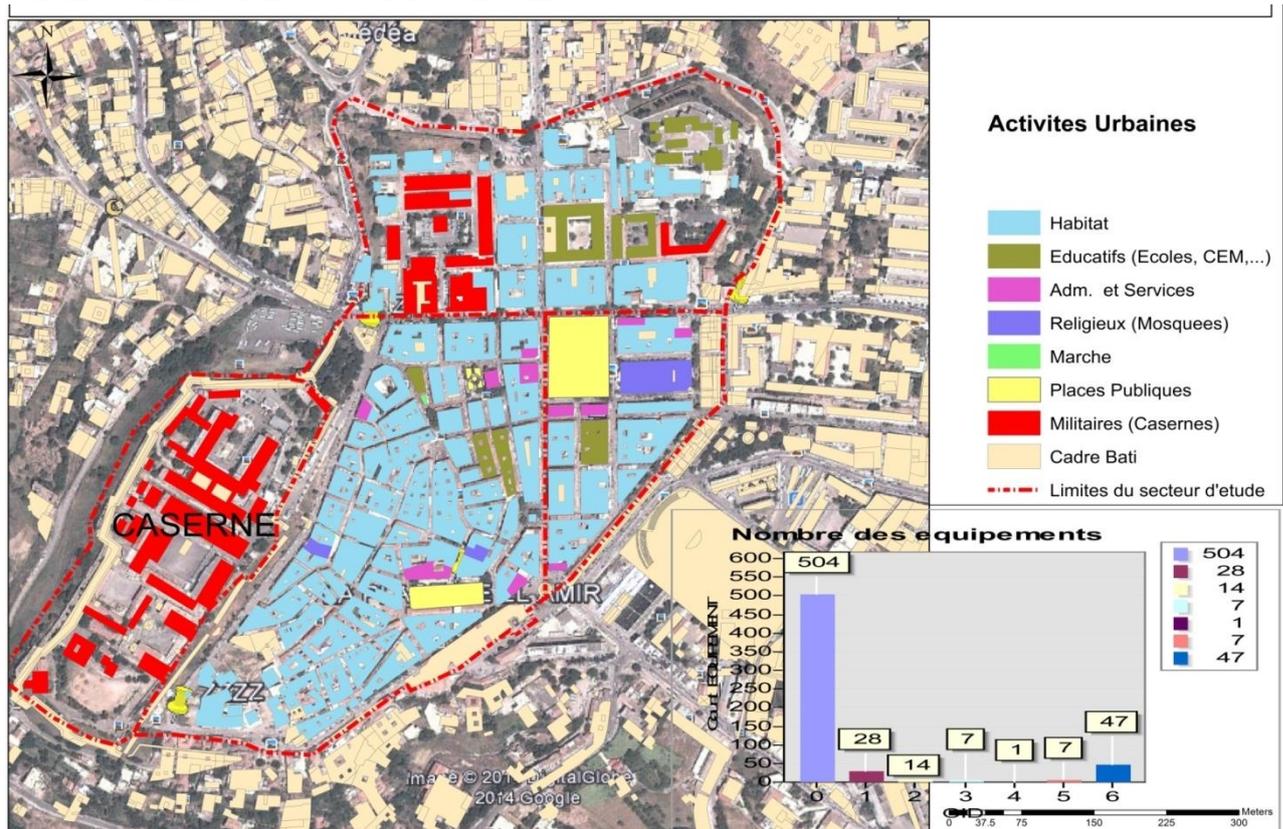


Figure 5.3 : Carte des activités urbaines du noyau historique de la ville de Médéa dont la dominance de constructions datant de la période coloniale.

*Identification des édifices remarquables de la ville de
Médéa de la période française*

Chapitre 5

5.3.3. Méthodologie de l'inventaire et le travail d'enquête :

La priorité dans ce travail d'enquête a été donnée aux bâtiments qui devraient **receler certaines caractéristiques patrimoniales** bien visibles telles que : plan original, lignes du style architectural d'origine, revêtement des murs, saillies caractéristiques, portes et fenêtres relativement harmonisée et enfin l'ornementation caractéristiques.

- La liste sélective (préalable) des édifices remarquables:

N° édifice	Affectation et nom ancien de l'édifice	Affectation et nom actuel	Date de construction
01	LE COLLEGE DU TITTERI LE LYCEE BENCHENEB	LE LYCEE BENCHENEB	entre 1900-1920
02	L'ECOLE DES GARÇONS LOUIS-EMILE VUICHARD	L'ECOLE DES GARÇONS HADJ HAMED AHMED	28/01/1880
03	LE GROUPE SCOLAIRE	LE GROUPE SCOLAIRE BELJEBAS	vers 1925.
04	L'HOTEL D'ORIENT	L'HOTEL D'ORIENT	vers 1880.
05	L'HOTEL DU TITTERI	L'HOTEL DU TITTERI	-
06	LE PRESBYTERE	RESIDENCE PRIVEE	-
07	LA NOUVELLE POSTE	DIRECTION D'ELMOUJAHIDINE	-
08	LA SYNAGOGUE	MAROQUINERIE	-
09	LA SOUS-PREFECTURE	MUSEE D'EL MOUJAHID	vers 1859
10	LA POSTE DE LA PLACE	POSTE	-
11	L'HOTEL DE VILLE (LA PREFECTURE)	ANNEXE APC DE MADEA	-
12	L'HOPITAL	HOPITAL	-
13	L'HOPITAL DE LA CASERNE	-	-
14	CINEMA MONDIAL	-	-
15	LA HALLE AUX GRAINES	-	-
16	LA CAMPAGNIE ALGERIENNE	-	-
17	LA CASERNE DES SPAHIS	LA CASERNE YUCEF	-

*Identification des édifices remarquables de la ville de
Médéa de la période française*

Chapitre 5

N° édifice	Affectation et nom ancien de l'édifice	Affectation et nom actuel	Date de construction
	LA CASERNE CAMOU	CASERNE	-
18	LE MARCHÉ COUVERT	MARCHÉ COUVERT	vers 1908.
19	LA GARE	Disparue	1892
20	PLACE DE LA REPUBLIQUE (NAPOLEON)	PLACE 1 ^{ER} NOVEMBRE	-
21	PLACE D'ARMES	PLACE DES MARTYRS	-
22	PLACE DU MOUMENT AUX MORTS	PLACE DE LA LIBERTE	-
23	LES JARDIN DES PORTES ROMAINES	JARDIN DE BAB LAKOUAS	-
24	LA PLACE DU MARCHÉ	LA PLACE DU MARCHÉ	
25	LE DISPENSAIRE	DISPENSAIRE	-
26	LES VILLA DU NADHOR	LES VILLA DU NADHOR (RESIDENCES PRIVEES)	-
27	LES BATIMENTS HLM	BATIMENTS RESIDENTIELS	1950
28	LE CIMETIERE CHRETIENS	CIMETIERE CHRETIENS	-
29	LE CIMETIERE JUIFS	CIMETIERE JUIFS	-
30	LA RUE GAMBETTA	LA RUE GAMBETTA	
31	LA ROUTE D'ALGER	LA ROUTE D'ALGER	
32	LA RUE DU NADHOR	RUE DU NADHOR OU DE BAB ELGHORT	
33	LA RUE RICHEPIN	LA RUE RICHEPIN	
34	LA RUE DE LODI	LA RUE DE LODI	

5.3.3. La méthode d'inventaire adopté:

La méthode d'inventaire adoptée est celle du système de l'Inventaire général du patrimoine culturel en France² dont la méthodologie est celle du recensement, de l'étude ainsi que une réflexion continue sur l'évaluation des œuvres et la mise à jour de l'inventaire. La méthodologie de cet inventaire articule plusieurs outils et mis en place en fin de l'étude une base de données ouvrant la perspective de recherche.

5.3.4. L'étude: identification par fiche d'édifice:

La fiche d'édifice synthétise une analyse architecturale de l'édifice recensé à travers:

a)-L'examen de l'état actuel de l'édifice (état du bâti, fonction actuelle et évolution dans le temps).

b)-La description de l'édifice en mentionnant tous les faits qui sont importants pour permettre la reconnaissance des valeurs patrimoniales que représente celui-ci tels que le style, l'art constructif, l'implantation (le rapport à l'urbain), les matériaux de construction.

La fiche d'édifice comporte les éléments suivants:

- Identification du bâtiment avec son adresse civique ou son nom courant.
- La date et l'heure de la prise de données.
- Des données descriptives: état physique et degré d'authenticité, nombre d'étages, typologie fonctionnelle, style d'architecture, annexes.
- Des données historiques: date de construction, rénovations majeures.

5.4. Identification des valeurs patrimoniales chez les édifices recensés:

Le travail entrepris à travers l'identification des édifices puis la description en mentionnant les faits qui sont importants pour permettre la reconnaissance des valeurs patrimoniales reconnues nous ont permis d'identifier les valeurs patrimoniales chez les édifices recensés comme suit:³

5.4.1. La valeur architecturale et esthétique⁴:

L'aspect architectural du centre historique est aussi diversifié marquent les différentes périodes qu'a connues Médéa. Outre le cachet Ottoman, une gamme d'autres cachets marque le paysage architectural de cet ensemble urbain, qui n'est que le résultat de ce qui a subi la ville précoloniale et l'entassement de multiples phases de colonisation française.

Il s'agit principalement des style architecturaux tels que: le néo classique, style du vainqueur, puis du néo-mauresque qui fut promulgué par Jonnart pour gagner la

² Xavier de Massary et Georges Coste, PRINCIPES, METHODES ET CONDUITE DE L'INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOINE CULTUREL;page : 1, 2, 3,4. 2007 (2e édition).

³Charte de Burra 26/11/1999 :charte d'ICOMOS Australie pour la conservation de lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle.

⁴ L'analyse architecturale des édifices remarquable recensés démontre cette valeur.

sympathie des autochtones, tout en appliquant l'ordre de Napoléon 3 lors de sa première visite en Algérie dont Médéa faisait partie de son itinéraire, puis l'art déco jusqu'à l'arrivée du style moderne.

5.4.2. La valeur de consistance: la richesse et la variété du design architectural et urbain.



Figure 5.4. Rue du Nadhor



Figure 5.5. Rue de la République

L'art urbain colonial a introduit dans les villes algériennes notamment la ville de Médéa la proportion, la régularité, la symétrie, la perspective en les appliquant aux voies, places, édifices, au traitement de leurs rapports et de leurs éléments de liaisons (arcades, colonnades, portes monumentales, arcs, jardins, obélisques, fontaines, statues, etc...). Ces caractéristiques de l'architecture du XIX siècle sont le résultat de plusieurs combinaisons : premièrement le principe orthogonal des villes d'Europe hérité de l'architecture romaine, les interventions d'Hausmann et quelques inspirations des squares et jardins anglais.

5.4.3. La valeur scientifique: Une référence pour l'aménagement urbain

Le plan de la ville de Médéa relevant de la présence française ou le noyau historique de la ville est dirigée par la pensée de régularité ce qui en constitue un modèle de composition urbaine réussie (multifonctionnalité et gestion de l'espace) puisque il répond aux exigences principalement économiques de l'époque un souci qui n'est pas des moindres de notre époque à travers:

- **Le découpage de la ville en îlots**
- **Le découpage parcellaire**
- **La répartition des édifices publics**
- **L'espace public et les plantations :**

La configuration spatiale de la ville représente certaines caractéristiques architecturales

- Les hauteurs des édifices sont limitées.
- L'utilisation de matériaux locaux et le respect, pour nouveaux édifices, des distributions des maisons existantes (parties non démolies de la vieille ville).
- Les rues situées Nord-sud sont ondulées et bordées de portiques ou arcades avec une largeur maîtrisée.
- La disposition générale des bâtiments principaux est souvent face à la grande rue ce qui confère une meilleure visibilité.

5.4.4. La valeur d'usage :

Les édifices recensés dans le cadre de l'étude constitue une ressource économique pour le développement de la ville de Médéa. Les édifices en majorité sont dévalorisés par les nouvelles fonctions qui leur sont attribuées malgré que son état actuel lui confère de maintenir l'activité initiale ou opter pour d'autres activités selon les besoins.

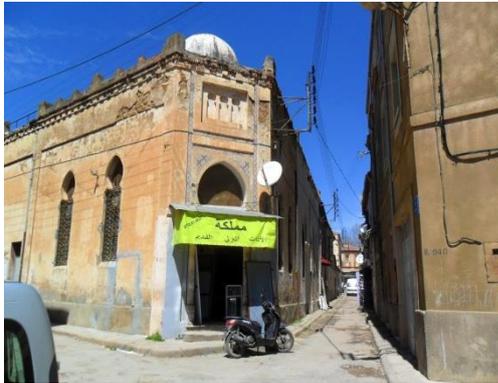


Figure 5.6.La synagogue occupée par la fonction de vente.



Figure 5.7.Hôtel d'orient: exploitation du rez-de-chaussée par des activités commerciales sans rapport avec la fonction d'hôtel.

5.5. Le constat final sur les édifices étudiés : un patrimoine menacé de disparition

Les visites sur terrain de la zone d'études nous ont permis de lancer quelques hypothèses sur les causes d'altérations des édifices recensés. Nous pouvons ainsi, citer cinq facteurs principaux:

1. La déstabilisation des structures originales par les fouilles des nouvelles constructions. Il s'agit notamment des larges interventions privées en l'absence du control urbain et de réglementations spécifiques. Exemple: La zone de Sidi Sahraoui.
2. Le statut juridique des propriétés privées qui sont dans la plupart des copropriétés ayant un grand nombre d'héritiers qui ne s'entendent pas sur le mode d'entretien.
3. L'utilisation du béton armé dans les travaux de réparation ce qui crée un corps incompatible avec le système constructif traditionnel dont le pisé est l'élément principal. La partie coloniale de la ville.

4. L'utilisation de la peinture synthétique dans les opérations d'embellissement ce qui engendre des réactions physico-chimiques et biologiques et par conséquent le gonflement de la structures des murs.



Figure 5.8.. Des Travaux de réhabilitation du Cinéma REX
(Source: Khelifati S.)



Figure 5.9. : Ensemble d'habitation dont la façade est dégradée
(source BET Medina)

5.6. Conclusion:

La mise en place d'un répertoire des édifices remarquables de la période française de la ville de Médéa permet:

- **Etablir une connaissance approfondie sur le patrimoine bâti du territoire (ses caractéristiques).**
- **Identifier les problèmes et dégager des recommandations de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine bâti de la ville de cette période.**

1. Récapitulatif du mémoire:

Le travail de recherche présenté dans ce mémoire émane du constat que le patrimoine bâti de la période française est non classé, et notamment celui de la ville de Médéa et demeure non pris en charge en termes de revalorisation et de préservation.

Notre problématique s'est fondée sur le fait que la ville de Médéa possède un patrimoine bâti considérable qui souffre de la dégradation en l'absence de sa prise en charge et des actions de préservation et de sauvegarde depuis l'indépendance jusqu'à nos jours et eu pour questionnement le souci quant à l'identification de ce patrimoine restant méconnu ainsi qu'à l'obligation d'instaurer une politique de sauvegarde de ce segment du patrimoine souvent non pris en charge par les instruments d'urbanisme en vigueur ainsi que le degré de prise en charge présenté dans les instruments et plan d'urbanisme de la ville existants tels que le POS, le PDAU, le PPMSVSS .

Notre recherche est partie donc des hypothèses que l'inventaire constitue un outil essentiel pour la l'identification et la connaissance du patrimoine bâti de la période française de la ville de Médéa et une première mesure quant à sa protection ; et que la mise en place d'un répertoire de ce patrimoine est un instrument fondamental pour le promouvoir ainsi pour l'établissement de son plan de sauvegarde dans une perspective de durabilité.

Actuellement les actions privées non-contrôlées sur le patrimoine bâti de la période française de la ville de Médéa ne font qu'augmenter les risques de son éventuelle disparition dans l'absence d'une réglementation codifiée quand à la protection et sauvegarde de cette richesse patrimoniale. La voie réglementaire dans notre pays représentée par les instruments d'urbanismes opérationnels actuels (PDAU ET POS) sont sensés être l'outil de gestion des opérations menées sur les tissus des centres urbains anciens.

Des actions ponctuelles très limitées ont été menées pour protéger et/ou sauvegarder quelques monuments historiques tels que le Lycée Ibn-Cheneb, le marché couvert, la maison de l'Emir Abdelkader, etc.

2. Résultats de la recherche:

A travers notre analyse des instruments d'urbanisme de la ville de Médéa mis en place comme outils de gestion de l'espace et de toutes les opérations d'aménagement urbain, il a été révélé que malgré qu'il y ait une prise de conscience sur la valeur patrimoniale de certains édifices remarquables et monuments historiques datant de plusieurs époque notamment ceux qui relève de la période française, il n'existe pas encore de disposition pour leur sauvegarde et leur revalorisation.

La proposition au classement dans le cadre de l'étude du PPSMVSS du centre historique de la ville de certains édifices est la seule action menée à présent dans une tentative de protection du patrimoine bâti, mais il se reste que le classement ou l'inscription de tous les édifices sur la liste de l'inventaire supplémentaire reste impossible.

L'inventaire dans le cadre de notre étude a donc pour objectif d'identifier les édifices et les ensembles architecturaux remarquables dans la ville de Médéa selon une démarche scientifique dont la finalité de mettre en place un répertoire ou une base de données patrimoniale qui permettrait d'assister les opérations de requalification, de revitalisation et de revalorisation.

L'exercice de cet inventaire pour l'élaboration du répertoire est d'abord une quête de toutes les valeurs patrimoniales que représentent les édifices remarquables relevant de la période coloniale de la ville afin d'en constituer un répertoire.

Ce répertoire permet de faire ressortir des préconisations quant à la protection de ce patrimoine qui renforcerait et faciliterait sa prise en charge une fois introduite par des outils réglementaires.

Le travail de terrain nous a confirmé qu'il n'existe pas concrètement des actions menées pour la protection du patrimoine bâti de la période française dans le cadre des instruments et plans d'urbanisme et l'état de ce bâti en témoigne d'où la nécessité d'opter pour d'autres moyens comme mesures de protection de ce patrimoine.

La mise en place d'un répertoire des édifices remarquables de la période française de la ville de Médéa permet d'établir une connaissance approfondie sur le patrimoine bâti et surtout d'identifier les problèmes et dégager les recommandations de sauvegarde et de mise en valeur de ce patrimoine.

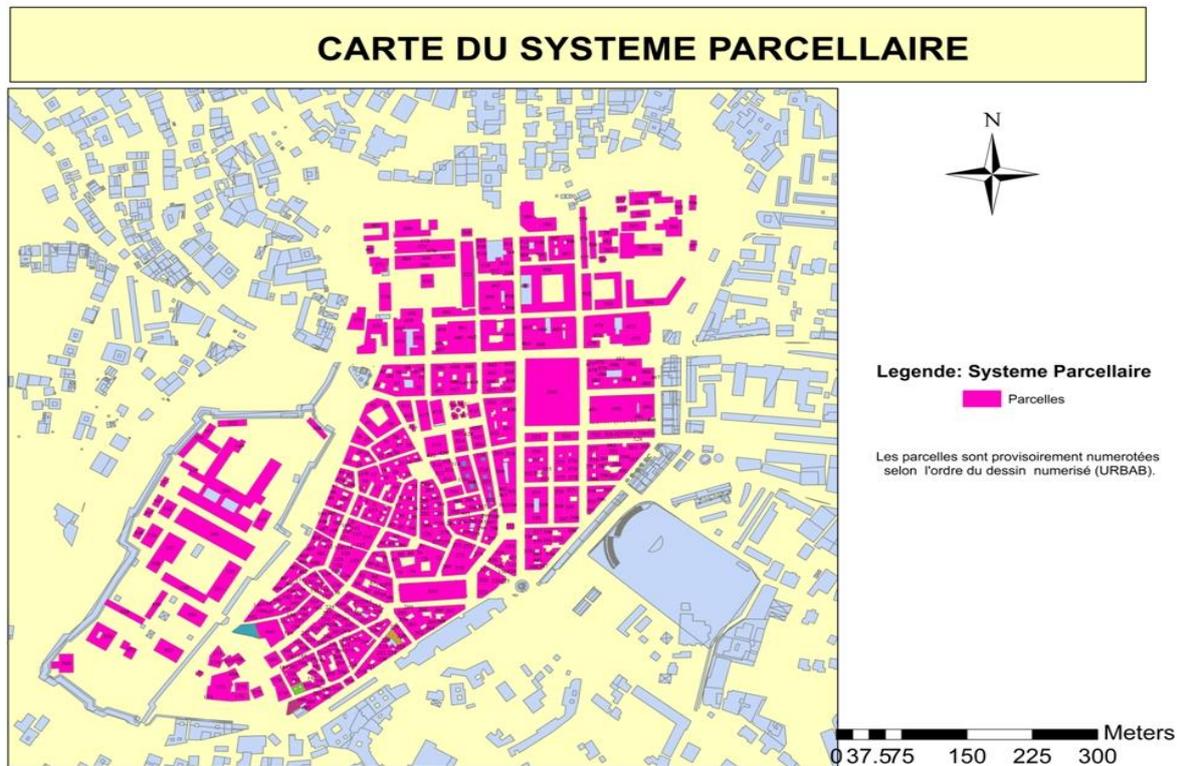
3. Perspectives de recherche:

Notre travail de recherche pourrait être poussé et élargi dans le cadre d'un projet de sauvegarde qui s'appuie sur la réalité bâtie concrète et significative constituée par le patrimoine en général et à celui de la période française en particulier dans la ville de Médéa.

Il s'agit d'identifier et de caractériser les bâtiments et les espaces remarquables, de garantir leur pérennité en empêchant les travaux susceptibles de les dénaturer, d'organiser les relations entre le bâti et les espaces libres, publics ou privés et d'envisager leurs adaptations à de nouveaux usages et l'évolution en fonction des enjeux environnementaux.

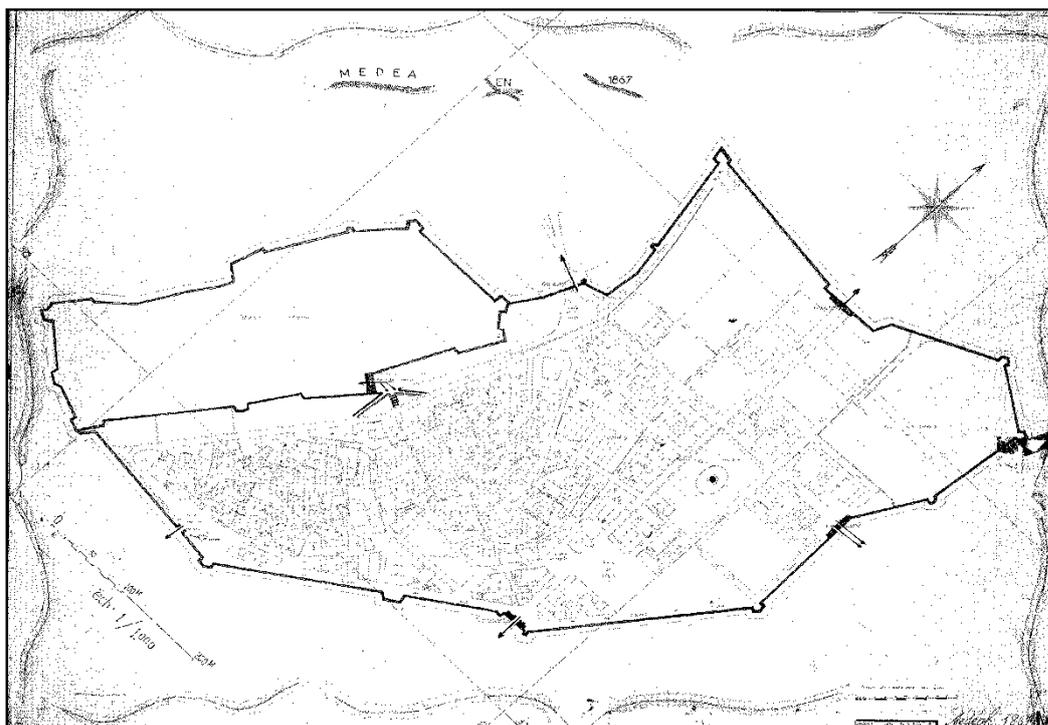
Annexe n°1 : carte du système parcellaire du centre historique de la ville de Médéa.

Source : Rapport de l'étude dans le cadre de la création du secteur sauvegardé de la vieille ville de Médéa ; Fondation Médina Etude et Développement ; Direction de la culture de la wilaya de Médéa. Juillet 2015.



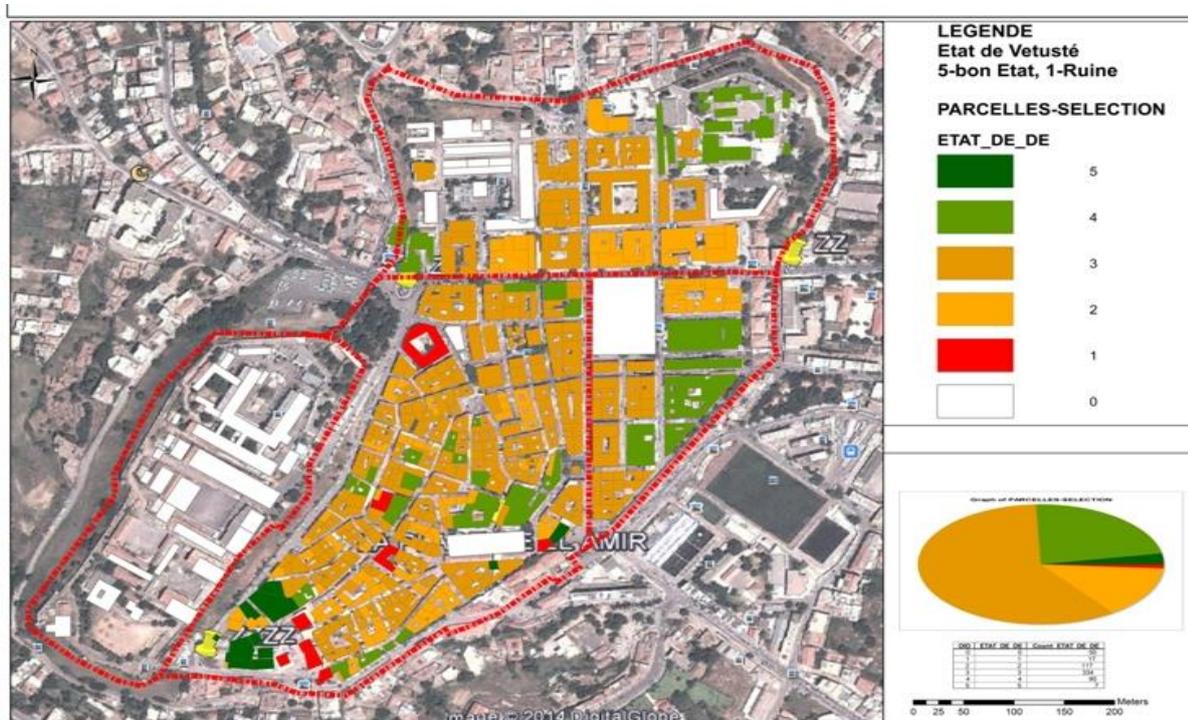
Annexe n°2 : Plan cadastral de Médéa de 1867 .

Source : Rapport de l'étude dans le cadre de la création du secteur sauvegardé de la vieille ville de Médéa ; Fondation Médina Etude et Développement ; Direction de la culture de la wilaya de Médéa. Juillet 2015.



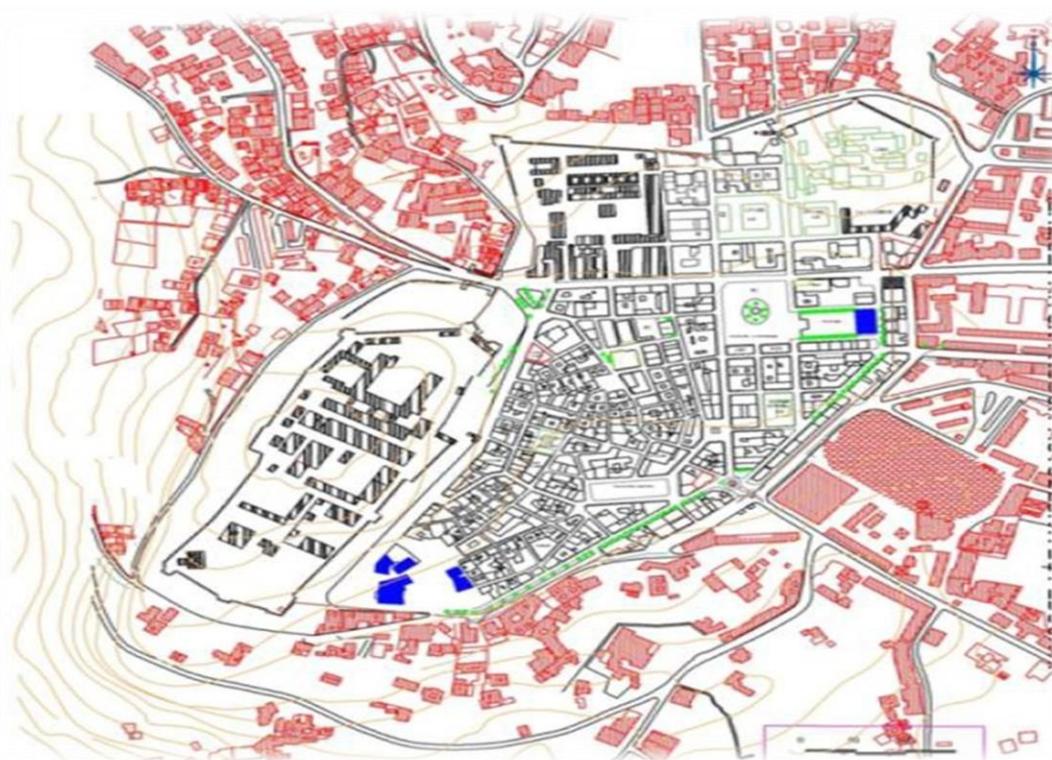
Annexe n°3 : Carte de l'état de vétusté du patrimoine bâti de Médéa.

Source : Rapport de l'étude dans le cadre de la création du secteur sauvegardé de la vieille ville de Médéa ; Fondation Médina Etude et Développement ; Direction de la culture de la wilaya de Médéa. Juillet 2015.



Annexe n°4 : Limite du secteur sauvegardé de Médéa.

Source : Rapport de l'étude dans le cadre de la création du secteur sauvegardé de la vieille ville de Médéa ; Fondation Médina Etude et Développement ; Direction de la culture de la wilaya de Médéa. Juillet 2015.



Annexes 05: Fiches des édifices remarquables de la ville de Médéa.

FICHE D'EDIFICE N°02

LE COLLEGE DU TITTERI : LE LYCEE BENCHENEB

PRESENTATION DE L'EDIFICE:

1/ Situation:

- Rue du Nadhor ou Bab-el-Ghort.

2/ Type d'édifice :

- Equipement public

3/ Fonctions antérieures :

- Scolaire

4/ Fonctions actuelles :

- Un établissement d'enseignement secondaire.

5/Description :

- Gabarit: RDC+2
- Implantation: inscrit dans un ilot
- Expression architecturale:

6/ Matériaux de construction :

- Brique pleine (piliers)
- Pierre +brique pleine (murs porteurs)
- Bois (charpente)
- Tuile (toiture)

8/ État physique du bâti : Bon

- État physique du bâti : Bon

HISTOIRE ET MEMOIRE DU BATIMENT :

Date de construction :

Il fut construit entre 1900-1920. Il portait le nom du collège créé assez tôt puisque il est signalé dans le dictionnaire des 1878.

BIBLIOGRAPHIE & SOURCES:

-http://www.titteri.org/v_medea.htm

-http://alger-roi.fr/Alger/medea/titteri/textes/10_titteri_medea_2.htm

- http://www.vitamedz.org/blog_medea_fr.



Figure 1: Vue générale du lycée Bencheneb



Figure 2 : Le collège du Titteri vers 1930



Photo1 : Façade du lycée sur la rue de Bab el ghort



Photo 2 : Façade du lycée sur la rue de Bab el ghort
Source : photo prise par l'auteur le 20/03/2017.

puisque le lycée Bencheneb a été
communes de Fillias qui est paru en

FICHE D'EDIFICE N°03

LE GROUPE SCOLAIRE (ACTUELLE ECOLE MIXTE: BELDJEBAS)

PRESENTATION DE L'EDIFICE:

1/ Situation:

- Rue d'Alger.

2/ Type d'édifice :

- Equipement public

3/ Fonctions antérieures :

- Scolaire (école des filles+école des garçons+maternelle)

4/ Fonctions actuelles :

- Un établissement d'enseignement primaire.

5/Description :

- Gabarit: RDC+1
- Implantation: inscrit dans un ilot.
- Expression architecturale:

6/ Matériaux de construction :

- Brique pleine (piliers)
- Pierre +brique pleine (murs porteurs)
- Bois (charpente)
- Tuile (toiture)

7/ État physique du bâti : Bon

HISTOIRE ET MEMOIRE DU BATIMENT :

Date de construction :

Date de construction : vers 1925.

BIBLIOGRAPHIE & SOURCES:

-http://www.titteri.org/v_medea.htm

-[http://alger-](http://alger-roi.fr/Alger/medea/titteri/textes/10_titteri_medea_2.htm)

[roi.fr/Alger/medea/titteri/textes/10_titteri_medea_2.htm](http://alger-roi.fr/Alger/medea/titteri/textes/10_titteri_medea_2.htm)

- http://www.vitamedz.org/blog_medea_fr.



Photos 1. Façade principale de l'école primaire Beldjebes
Source : photo prise par l'auteur le 20/11/2017.



Figure 1 : Façade principale du groupe scolaire



Photo1 : Façade du lycée sur la rue de Bab el ghort



30. - MÉDEA. — Groupe scolaire

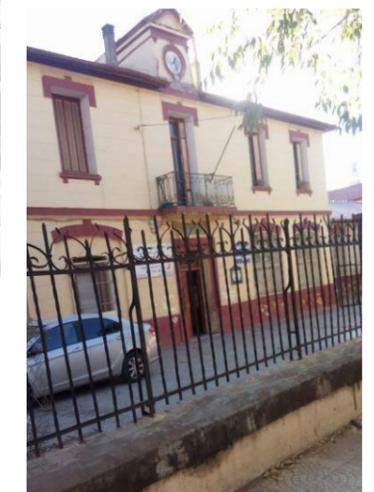


Photo 2 : Entrée principale de l'école
Source : photo prise par l'auteur le 20/11/2017.

FICHE D'EDIFICE N°04

L'ECOLE DES GARÇONS LOUIS-EMILE VUICHARD (ACTUELLE ECOLE DES GARÇONS HADJ HAMED AHMED)

PRESENTATION DE L'EDIFICE:

1/ Situation:

Rue des frères MOUHOUBI (Médéa),
elle portait le nom de son 1^{er} directeur de 1902-1925.

2/ Type d'édifice :

- Equipement public

3/ Fonctions antérieures :

- Scolaire

4/ Fonctions actuelles :

- Un établissement d'enseignement primaire
(Ecole de garçons)

5/Description :

- Gabarit: RDC+1 ou RDC+2 ; h RDC=5 m.
- Implantation: s'inscrit dans une parcelle.
- Superficie totale: 1890 m²
- Superficie construite: 1167 m²
- Le nombre de classe est :16 classes réparties en (03) blocs.
- Le 3^{ème} bloc est une construction récente.
- Expression architecturale:

6/ Matériaux de construction :

- Brique pleine (piliers)
- Pierre +brique pleine (murs porteurs)
- Bois (charpente)
- Tuile (toiture)

7/ État physique du bâti :

- Bon

HISTOIRE ET MEMOIRE DU BATIMENT

- Date d'inscription: 28/01/1880.
- Date d'ouverture: 01/10/1880.
- L'édifice fut objet d'extension en 2015 de (04) classes.



Photo 1 : Façade principale sur la rue des frères Mouhoubi.
Source : photo prise par l'auteur le 20/03/2017.



Photo 2 : Entrée secondaire.
Source : photo prise par l'auteur le 20/03/2017.



Photo 3 : La cour intérieure de l'établissement
Source : photo prise par l'auteur le 20/03/2017.



Photo 4 : Façade intérieure
Source : photo prise par l'auteur le 20/03/2017.



Photo 5 : Le préau
Source : photo prise par l'auteur le 20/03/2017.



Photo 6 : Les classes
Source : photo prise par l'auteur le 20/03/2017.

FICHE D'EDIFICE N°05

L'HOTEL D'ORIENT

PRESENTATION DE L'EDIFICE:

1/ Situation:

- Rue Gambetta
- Au cœur du centre historique de la ville.

2/ Type d'édifice :

- Equipement public

3/ Fonctions antérieures :

- Hôtel

4/ Fonctions actuelles :

- Hôtel avec un rez-de chaussée destiné aux commerces.

5/Description :

- Gabarit: RDC+2
- Implantation: inscrit dans un îlot.
- Expression architecturale: style haussmannien.

6/ Matériaux de construction :

- Brique pleine (piliers)
- Pierre +brique pleine (murs porteurs)
- Bois (charpente)
- Tuile (toiture)

7/ État physique du bâti : Bon

HISTOIRE ET MEMOIRE DU BATIMENT :

Date de construction :

Date de construction : vers 1880.

BIBLIOGRAPHIE & SOURCES D'IMAGES:

-http://www.titteri.org/v_medea.htm.

- http://www.vitamedz.org/blog_medea_fr.



Figure 2 : L'Hôtel d'Orient sur la Rue Gambetta vers 1920.



Photo 1: L'Hôtel d'Orient sur la Rue Gambetta
Source : photo prise par l'auteur le 20/03/2017.



Photo 2,3 : Etat de conservation de l'édifice (2017).



Photo 2,3 : Détail de la ferronnerie des balcons et décorations sur façade.

Source : photo prise par l'auteur le 20/03/2017.



Photo 4 : La galerie
Source : photo prise par l'auteur le 20/03/2017.

FICHE D'EDIFICE N°06

LA NOUVELLE DE POSTE (ACTUELLE DIRECTION D'EL MOUJAHIDINE)

PRESENTATION DE L'EDIFICE:

1/ Situation:

2/ Type d'édifice :

- Equipement public

3/ Fonctions antérieures :

- La poste de Médéa.

4/ Fonctions actuelles :

- Direction d'EL-MOUJAHIDINE

5/Description :

- Gabarit: RDC+1
- Implantation: inscrit dans un ilot.
- Expression architecturale: style vainqueur

6/ Matériaux de construction :

- Brique pleine (piliers)
- Pierre +brique pleine (murs porteurs)
- Bois (charpente)
- Tuile (toiture)

7/ État physique du bâti : Bon

HISTOIRE ET MEMOIRE DU BATIMENT :

Date de construction :

Entre 1867-1915

BIBLIOGRAPHIE & SOURCES D'IMAGES:

-http://www.titteri.org/v_medea.htm.



Figure 1 : Façade principale de la nouvelle poste de Médéa vers 1930



Photos 1: Richesse de la façade en éléments architectoniques
Source : photo prise par l'auteur le 20/03/2017.

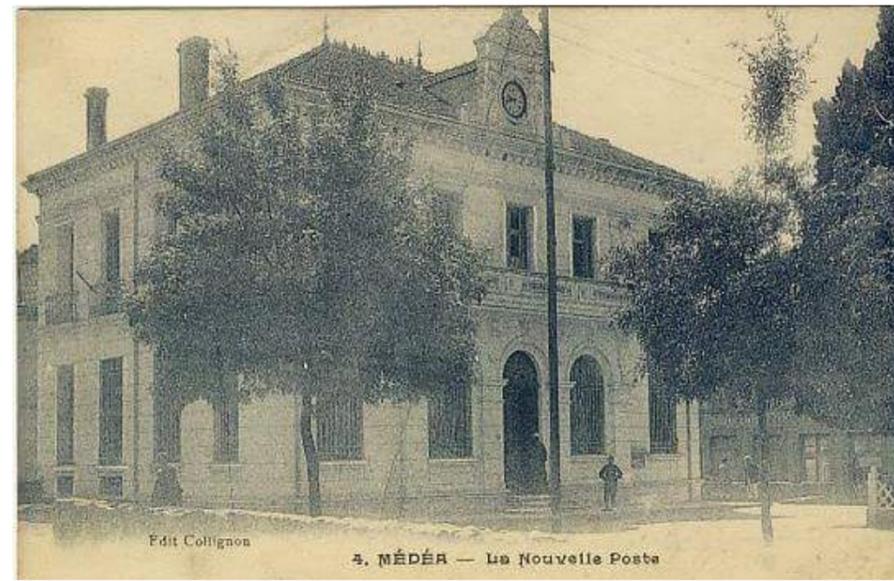


Figure 2 : L'aspect monumental de l'édifice



FICHE D'EDIFICE N°07

LA POSTE

PRESENTATION DE L'EDIFICE:

1/ Situation:

Place du 1^{er} Novembre

2/ Type d'édifice :

- Equipement public

3/ Fonctions antérieures :

- Poste de la place

4/ Fonctions actuelles :

- Poste de Médéa

5/Description :

- Gabarit: RDC+1
- Implantation: inscrit dans un ilot.
- Expression architecturale: style du vainqueur

6/ Matériaux de construction :

- Brique pleine (piliers)
- Pierre +brique pleine (murs porteurs)
- Brique apparente
- Bois (charpente)
- Tuile (toiture)

7/ État physique du bâti : Bon

HISTOIRE ET MEMOIRE DU BATIMENT :

Date de construction : Entre 1867-1915.

BIBLIOGRAPHIE & SOURCES D'IMAGES:

*http://www.vitamedz.org/blog_medea_fr.



Figure 1 : La poste de la place.



Photos 1 : Perspective de l'édifice faisant ressortir l'idée de régularité.
Source : photo prise par Habib *



Photos 2 : Façade principale de la poste de Médéa
Source : photo prise par l'auteur le 25/02/2017.



Photo 3 : Façade animée par la variété des formes des ouvertures et le traitement d'arrêtes.

FICHE D'EDIFICE N°08

LA SYNAGOGUE DE MEDEA

PRESENTATION DE L'EDIFICE:

1/ Situation:

- La synagogue de Médéa se situe dans la rue.... Elle est en face de la villa de l'Emir Abdelkader.

2/ Type d'édifice :

- Equipement

3/ Fonctions antérieures :

- Religieux

4/ Fonctions actuelles :

- Commerciale

5/Description :

- Gabarit
- Implantation
- Expression architecturale/
-style: Néo- mauresque: emprunte du registre Mauresque.
-Nbre d'étages:R DC.

6/ Matériaux de construction :

- Brique pleine (piliers)
- Pierre +brique pleine (murs porteurs).

- c'est un plancher en IPN métallique+béton.
- Une partie de la terrasse est couverte d'une coupole construite en brique pleines (Toiture).

7/ État du bâti :

- Passable

HISTOIRE ET MEMOIRE DU BATIMENT

Construite vers l'année 1900.

Actuellement, la synagogue est divisée en deux parties:

Une partie c'est une maroquinerie et l'autre partie heureusement très bien conservée est devenu un atelier d'un artiste en poterie. Puis les espaces sont converties vers l'exposition et vente d'objet occasionnel.

BIBLIOGRAPHIE & SOURCES D'IMAGES:

-http://www.titteri.org/v_medea.htm



Figure 1 : La synagogue ou le temple Israelite de Médéa vers 1920.

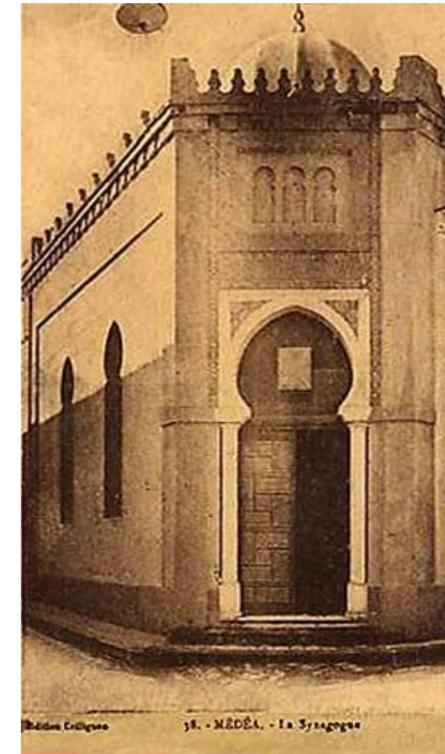


Figure 2 : Esquisse de la façade d'angle.

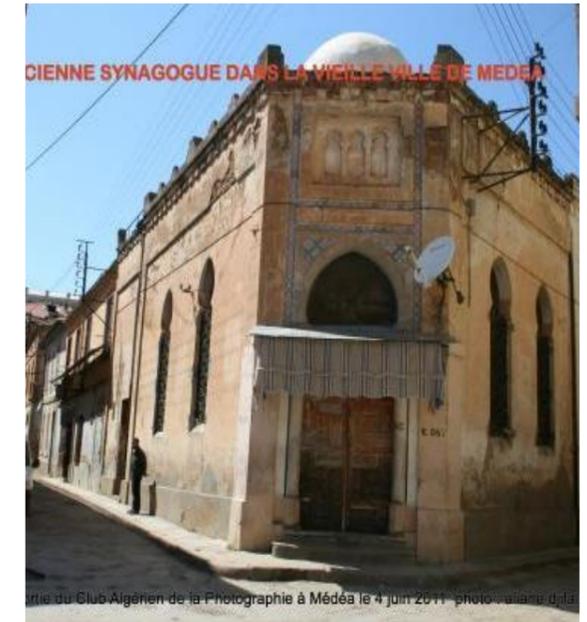


Photo 1 : La synagogue
Source : photo prise par l'auteur le 25/06/2017.

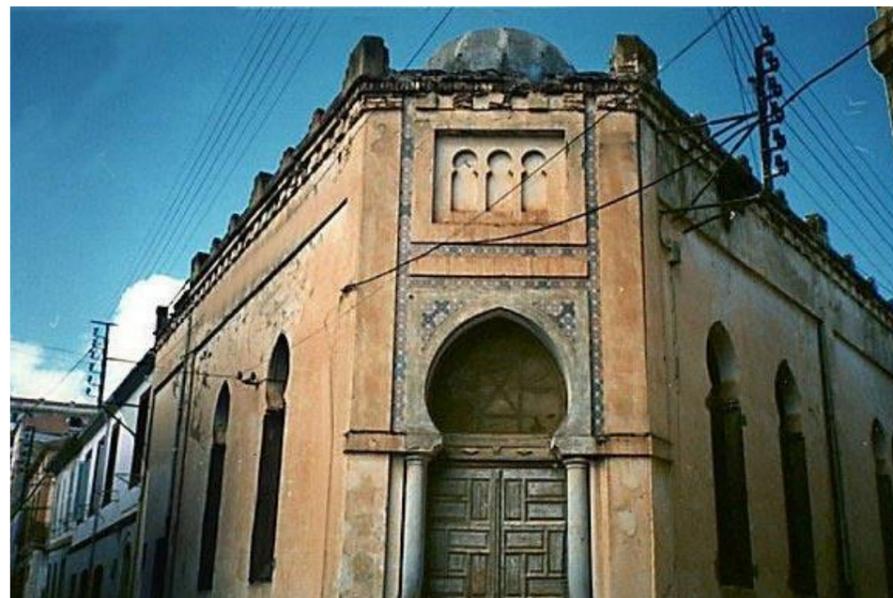


Figure 3: Le style Néo-mauresque de la synagogue

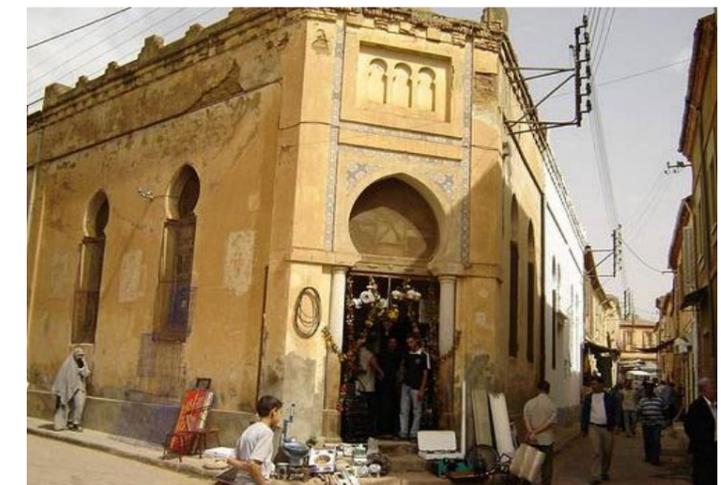


Photo 2 : Etat de dégradation de la synagogue
Source : photo prise par l'auteur le 25/06/2017.

FICHE D'EDIFICE N°18

PLACE DE LA REPUBLIQUE OU DE L'EGLISE (PLACE DU 1 ER NOVEMBRE)

PRESENTATION DE L'EDIFICE:

1/ Situation:

C'est le cœur du centre historique de la ville ; le croisement des axes (N/S) et l'axe (E/O) qui organisent le plan d'aménagement de la ville de 1867.

2/ Toponymie

- Ancienne: PLACE DE LA REPUBLIQUE OU DE L'EGLISE
- Actuelle: PLACE DU 1 ER NOVEMBRE

3/ Description :



- 3/ Modifications / remaniements visibles :**
4/ État de conservation

- Bon

HISTOIRE ET MEMOIRE :

Autrefois, elle fut plantée d'arbres et de jardinets, c'est l'endroit le plus élevé et le plus agréable de la ville, au sud se trouve l'hôtel de ville, à l'est l'église en arrière de laquelle s'étendent des parcs spacieux. Aujourd'hui les parcs sont disparus, et à la place de l'église s'élève la mosquée « Ennour » mais les plantations et le existe toujours.

Date de construction : vers 1910.

BIBLIOGRAPHIE & SOURCES

-http://www.titteri.org/v_medea.htm.

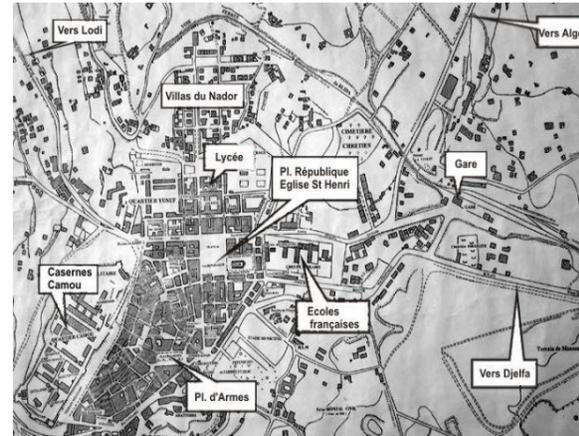


Figure 1 : Plan cadastral de Médéa en 1956



Figure 2 : Place de la République vers 1945



Photo 2 : La place garde son authenticité en terme d'aménagement



Photos 1: Place du 1^{er} Novembre



Figure 4 : le kiosque

kiosque



FICHE D'EDIFICE N°09

LA SOUS-PREFECTURE (ACTUEL MUSEE D'EL MOUJAHID)

PRESENTATION DE L'EDIFICE:

1/ Situation:

- Rue d'Alger

2/ Type d'édifice :

- Equipement public

3/ Fonctions antérieures :

- Sous-préfecture

4/ Fonctions actuelles :

- Musée

5/Description :

- Gabarit: RDC+1.
- Implantation: inscrit dans un ilot.
- Expression architecturale:

6/ Matériaux de construction :

- Brique pleine (piliers)
- Pierre +brique pleine (murs porteurs)
- Bois (charpente)
- Tuile (toiture)

7/ État du bâti :

État physique du bâti : Bon .

ENVIRONNEMENT DE L'EDIFICE:

HISTOIRE ET MEMOIRE DU BATIMENT :

Date de construction : vers 1859.

BIBLIOGRAPHIE & SOURCES D'IMAGES:

-http://www.titteri.org/v_medea.htm.



Figure 1 : La sous-préfecture de Médéa vers 1915



Figure 2: Façade principale de l'édifice.



Photo 1 : Vue sur le jardin intérieur.
Source : photo prise par l'auteur le 25/09/2017.



Photo 2 : Vue aérienne du musée.



Photo 3 : Façade Nord du Musée.



Photo 4 : Le jardin du Musée.

FICHE D'EDIFICE N°01
LE MARCHE COUVERT DE MEDEA

1/ Situation:

- Il se situe dans la Rue Ould- Terki Mahmoud.

2/ Type d'édifice :

- Halle-abri

3/ Fonctions antérieures :

- Commercial

4/ Fonctions actuelles :

La halle sert encore de marché aux fruits et légumes permanents. D'autres commerces s'y sont greffés.

5/Description :

- Implantation: Rectangle d'environ 23*20 m².
- Gabarit: RDC+1 étage.
- Implantation:
Le plan sensiblement carré, engendre un pavillon.
- Expression architecturale : Style moderne.
- Architecte:

Probablement M. Lesueur, architecte à Amiens s'il fut maintenu entre la mise au concours de 1893 au début du chantier.

6/ Matériaux de construction :

- Halle métallique à travée à rez-de chaussée et ouverte.

Etant du type ouvert, la halle du marché de Médéa

ne comporte pas de murs maçonnerie ni extérieurs ni intérieurs.

7/ État du bâti :

- Passable

ENVIRONNEMENT DE L'EDIFICE:

Le marché couvert de Médéa se situe au centre de la ville.

A l'intersection de deux parcours historiques.

Il longe quatre voies dont l'ex-rue principale

« Urbain Grandier » à l'ouest (aujourd'hui rue Ould- Terki Mahmoud).

Le marché s'ouvre, au nord, sur la place du marché.

Une placette se dresse à proximité de la halle dans son angle sud-ouest, elle perdure au moins depuis 1867.

HISTOIRE ET MEMOIRE DU BATIMENT

Date de construction : vers 1904-début du XIX siècle.

Date d'inauguration: vers 1908.

BIBLIOGRAPHIE & SOURCES D'IMAGES:

-http://www.titteri.org/v_medea.htm.



Figure 5 : Le marché couvert de Médéa vers 1920.



Source : photo prise par l'auteur le 25/09/2017.

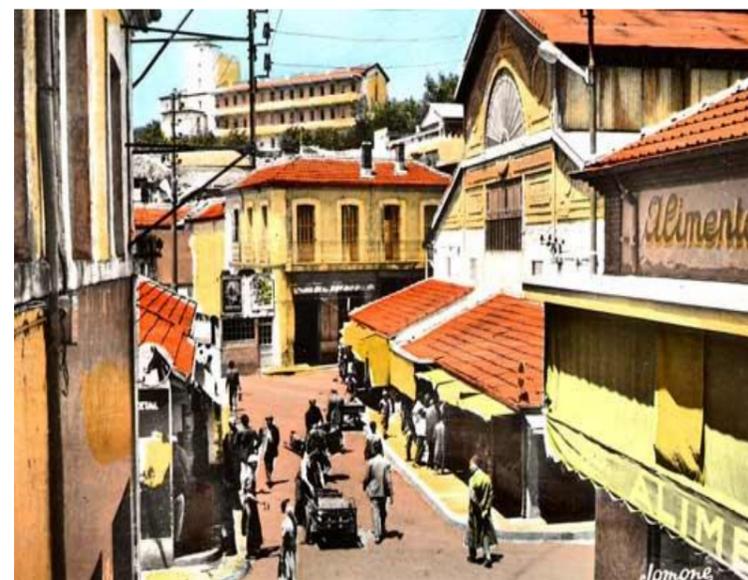
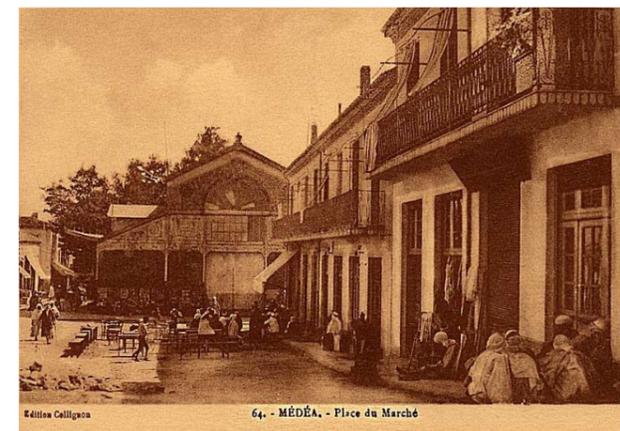


Figure 6 : Vue sur la Façade Nord du marché couvert.



Photos 2, 3,4,5 : Détails de structure.

FICHE D'EDIFICE N°14
LES ENSEMBLES SEMI-COLLECTIF

PRESENTATION DES ENSEMBLES:

1/ Typologie constructive :

Type semi - collectif :

Il est représenté par une construction à deux niveaux (R+1) regroupant plusieurs logements autour d'un grand espace central (cour) dont l'accès se fait à partir des rues qui limitent la construction. Cette construction en un seul bloc couverte par une grande toiture en structure métallique, aussi, il représente un aspect architectural ordonné.

2/ Fonctions antérieures :

- RDC commercial+étage résidentiel.

3/ Fonctions actuelles :

- RDC commercial+étage résidentiel.

4/Description :

- Gabarit: RDC+1
- Implantation: inscrit dans un ilot.
- Expression architecturale:
- **6/ Matériaux de construction :**
- Brique pleine (piliers)
- Pierre +brique pleine (murs porteurs)
- Brique apparente
- Bois (charpente)
- Tuile (toiture)

5/Modifications / remaniements visibles :

- État physique du bâti : Varie entre bon, passable jusqu'à dégradé.

HISTOIRE ET MEMOIRE DU BATIMENT :

Date de construction : Entre 1867-1915

BIBLIOGRAPHIE & SOURCES D'IMAGES:

-http://www.titteri.org/v_medea.htm.



Figure 1: L'habitat semi-collectif de la rue Gambetta vers 1945.



Photo2 : Immeuble de rapport type semi-collectif.



Photo 3 : Immeuble de rapport semi-collectif.



Photo 1 : Façade principale de l'immeuble sur la rue avec un Hammam au RDC.



Photo 4 : Vue sur un grand boulevard -Médéa centre-



Photo 5 : Immeuble de rapport semi-collectif.

FICHE D'EDIFICE N° 15
L'HOPITAL

PRESENTATION DE L'EDIFICE:

1/ Situation:

Rue FERAH Ahmed.

2/ Type d'édifice :

- Equipement public

3/ Fonctions antérieures :

- Hôpital

4/ Fonctions actuelles :

- Hôpital Mohamed Boudhiaf de Médéa.

5/Description :

- Implantation: inscrit dans un îlot.
- Expression architecturale: style moderne.

6/ Matériaux de construction :

- Béton armé.
- Structure auto-stable.

6/Modifications / remaniements visibles :

- État physique du bâti : Bon

HISTOIRE ET MEMOIRE DU BATIMENT :

Date de construction : 1959.

BIBLIOGRAPHIE & SOURCES D'IMAGES:

-http://www.titteri.org/v_medea.htm.



Figure 1 : L'Hôpital de Médéa



Figure 2 : Le chantier de construction vers 1959.



Photo 1: Façade principale de l'hôpital.

FICHE D'EDIFICE N°16
L'HABITAT COLLECTIF « HLM »

PRESENTATION DES ENSEMBLES:

1/ Typologie constructive:

Type collectif:

Une habitation à loyer modéré est représentée par plusieurs immeubles tels que ceux localisés au niveau de la place dite « Tahtouh inférieure » ancienne place du marché à bétail de Médéa.

Ils se présentent sous forme de trois blocs de 05 niveaux occupant l'ensemble d'un îlot.

2/ Fonctions antérieures :

- Résidentielle.

3/ Fonctions actuelles :

- Résidentielle.

4/Description :

- Implantation: inscrit dans un îlot.
- Expression architecturale: style moderne.

5/ Matériaux de construction :

- Béton armé.
- Structure auto-stable.

6/Modifications / remaniements visibles :

- État physique du bâti : Varie entre bon, passable jusqu'à dégradé.

HISTOIRE ET MEMOIRE DU BATIMENT :

Date de construction : 1950.

BIBLIOGRAPHIE & SOURCES D'IMAGES:

-http://www.titteri.org/v_medea.htm



Figure 1 :Les HLM de Médéa.



Photo 1: Vue sur les HLM au centre ville de Médéa.

FICHE D'EDIFICE N°17

LES VILLAS DU NADHOR

PRESENTATION DE L'EDIFICE:

1/ Situation:

- Quartier REKIA Mustapha ex quartier Nadhor.

2/ Type d'édifice :

- Habitations individuelles

3/ Fonctions antérieures :

- Résidentielle.

4/ Fonctions actuelles :

- Résidentielle.

5/Description :

La maison coloniale: Afin de répondre aux exigences et au mode de vie de la population européenne de nouvelles zones résidentielles se trouvant au nord de la ville, ayant une typologie extrovertie se développait à la périphérie de la ville médiévale. Cette typologie se caractérisait par sa toiture en tuile, ses façades rythmées ouvertes vers l'espace public par des grandes fenêtres et sa géométrie cartésienne dite "régulière" comparée avec la maison à patio et le tissu traditionnel. Deux types composaient cette typologie: la maison individuelle qui est dans la plupart des cas une villa avec ou sans mitoyenneté, et la maison collective qui fait partie du système d'îlots.

6/ Matériaux de construction :

- Brique pleine (piliers)
- Pierre +brique pleine (murs porteurs)
- Brique apparente
- Bois (charpente)
- Tuile (toiture)

7/Modifications / remaniements visibles :

- État physique du bâti : Bon

BIBLIOGRAPHIE & SOURCES D'IMAGES:

*http://www.vitamedz.org/blog_medea_fr.

-http://www.titteri.org/v_medea.htm.



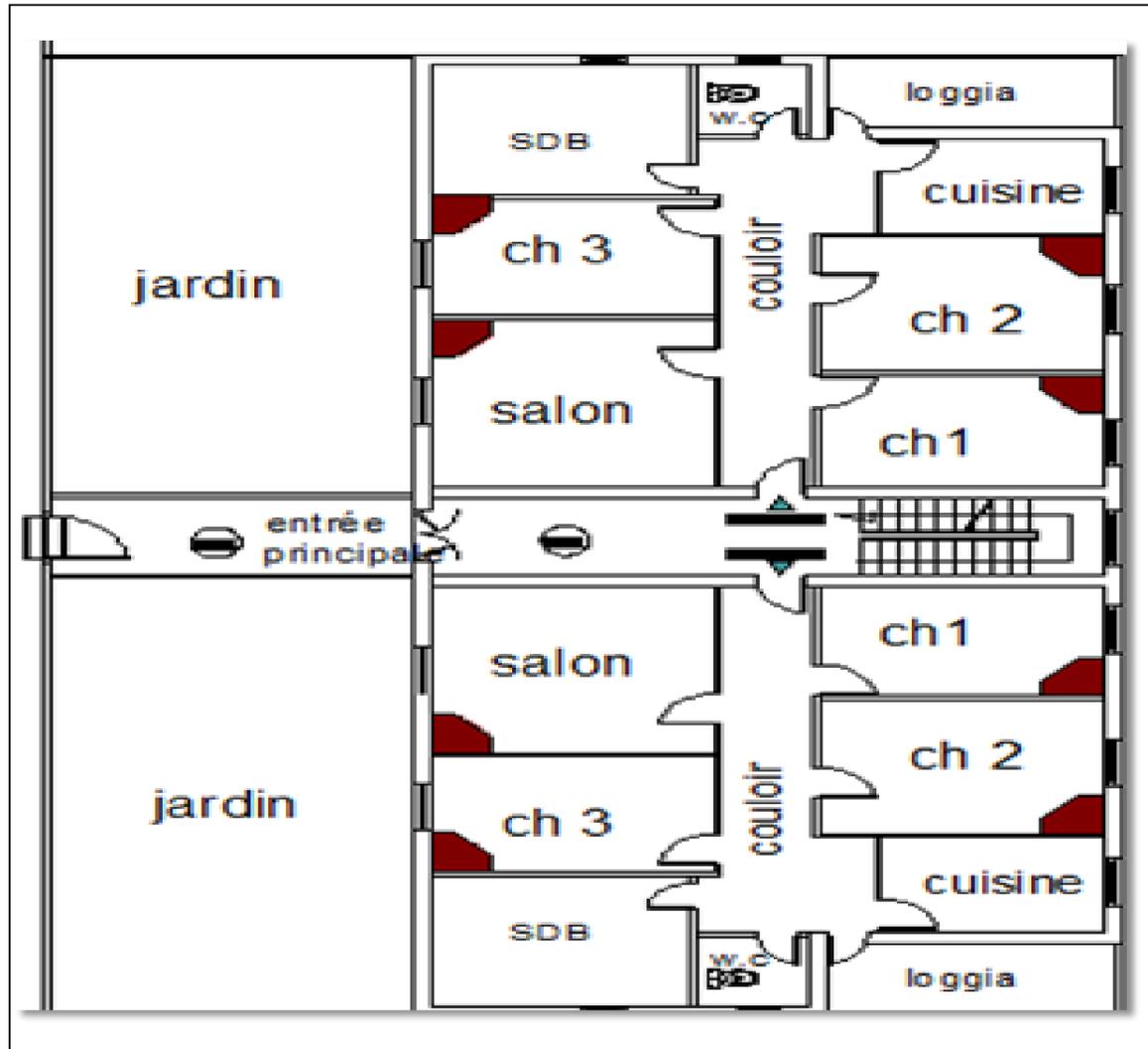


Figure 1 : Plan du rez-de-chaussée

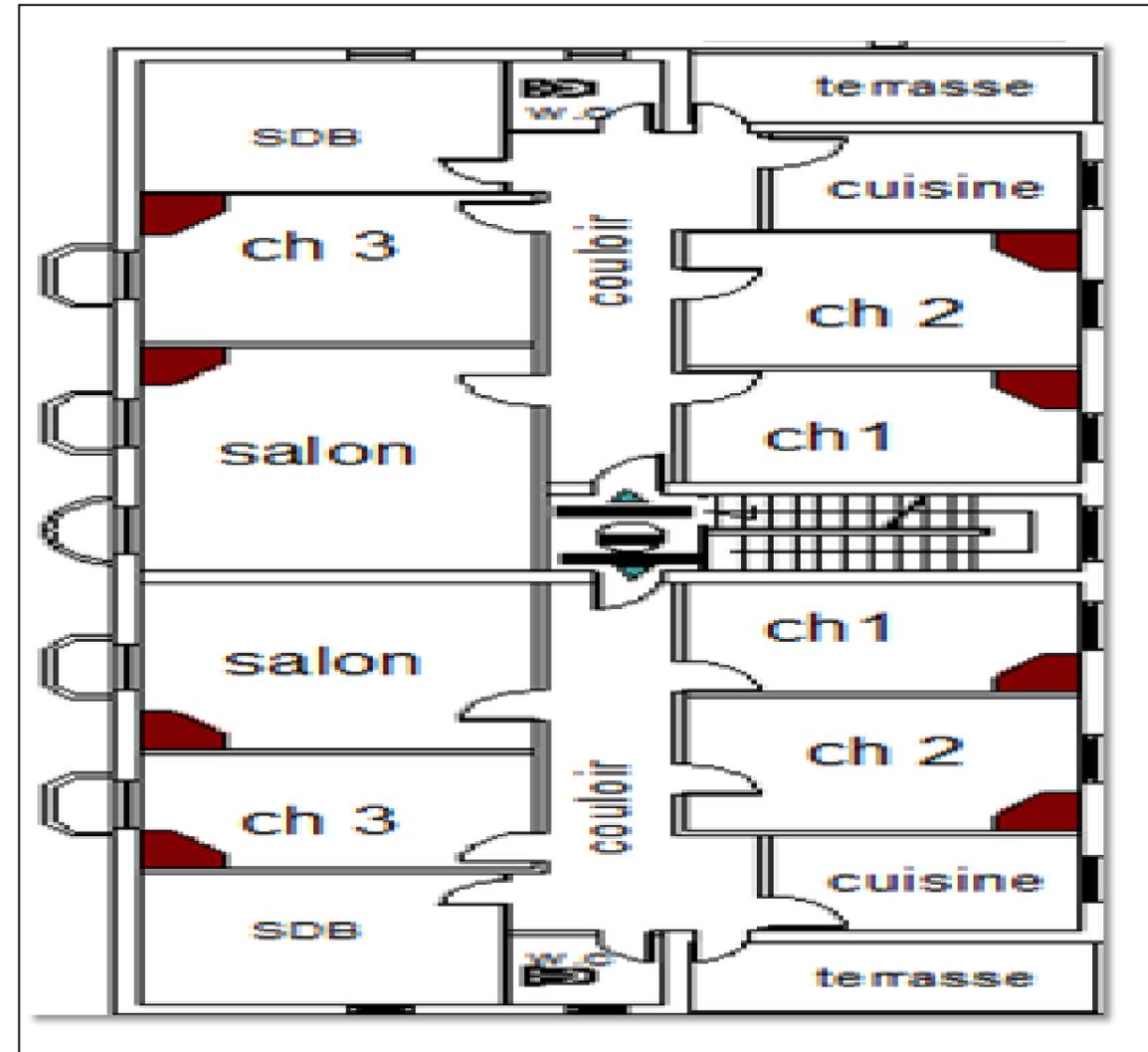


Figure 2 : Plan de l'étage

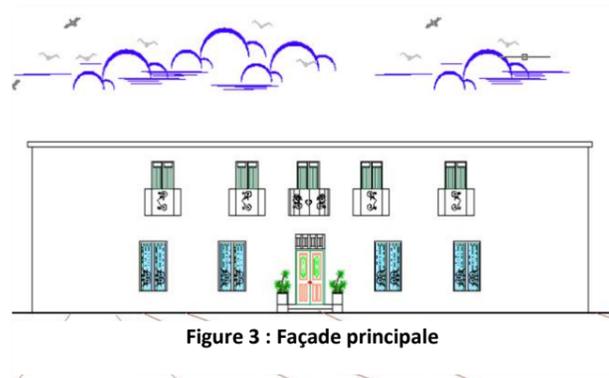


Figure 3 : Façade principale

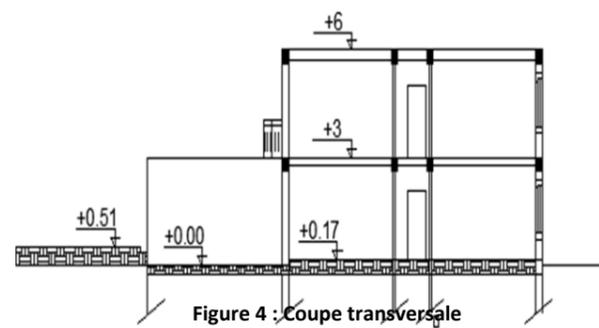


Figure 4 : Coupe transversale



Figure 7 : Façade principale de l'habitation

Esquisse d'un relevé d'une habitation individuelle de la période française

FICHE D'EDIFICE N°19

PLACE DU MONUMENT

PRESENTATION DE L'EDIFICE:

1/ Situation:

Intersection des rues: - Rue des frères Bourouis.
- Rue du 15 Décembre.
- Rue de la Liberté.

2/ Toponymie

- Ancienne: PLACE DU MONUMENT
- Actuelle: PLACE DE LA LIBERTE

3/ Description :

- Elle joue le rôle d'un giratoire et un espace de transition dans la ville.

3/Modifications / remaniements visibles : existe de manière anarchique.

4/ État de conservation

- Passable.

HISTOIRE ET MEMOIRE :

Date de construction : vers 1915.
Sur cette place, un obélisque tronqué fut érigé à la mémoire des officiers et soldats tués lors des différentes expéditions de Médéa.

BIBLIOGRAPHIE & SOURCES :

-Dessins de quelques tracés urbains tirés du traité d'architecture de Léonce Raynaud.
Source : Malverti. X et Picard.A, réadapté par l'auteur p : 44

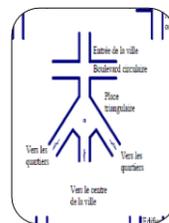


Figure 1 : Place du monument aux morts.



Figure 2 : Actuelle place de la liberté de Médéa (2015).

FICHE D'EDIFICE N°20

PLACE D'ARMES

PRESENTATION DE L'EDIFICE:

1/ Situation :

Coté inférieure de la veille ville.

2/ Toponymie

- Ancienne: PLACE D'ARMES
- Actuelle: PLACE DU 1 er Mai

3/ Description :

Grand espace aéré planté d'arbres au centre ville densifié par les constructions.

3/Modifications / remaniements visibles : existe de manière anarchique.

4/ État de conservation :

- Passable.
- Date de construction : vers 1915.

BIBLIOGRAPHIE & SOURCES :



Figure 3 : Place d'armes de Médéa vers 1920.



Figure 4 : Place du 1 er Mai.

FICHE D'EDIFICE N°10

L'HOTEL DE VILLE (LA PREFECTURE)

PRESENTATION DE L'EDIFICE:

1/ Situation:

2/ Type d'édifice :

- Equipement public

3/ Fonctions antérieures :

- Hôtel de ville (Mairie).

4/ Fonctions actuelles :

- Annexes de l'APC de Médéa

5/Description :

- Gabarit: RDC+1
- Implantation: inscrit dans un ilot.
- Expression architecturale:
Style du vainqueur

6/ Matériaux de construction :

- Brique pleine (piliers)
- Pierre +brique pleine (murs porteurs)
- Brique apparente
- Bois (charpente)
- Tuile (toiture)

7/Modifications / remaniements visibles :

- État physique du bâti : Bon

ENVIRONNEMENT DE L'EDIFICE:

HISTOIRE ET MEMOIRE DU BATIMENT :

Date de construction : vers 1915.



Figure1 : Hôtel de ville de Médéa.



Figure2 : Hôtel de ville sur la grande rue Gambetta.

FICHE D'EDIFICE N°11

LA CASERNE DES SPAHIS

PRESENTATION DE L'EDIFICE:

1/ Situation :

- Rue de la Liberté.

2/ Type d'édifice :

- Militaire.

3/ Fonctions antérieures :

- Caserne des Spahis.

4/ Fonctions actuelles :

- Caserne militaire.

5/ Description :

- Gabarit: RDC+1
- Implantation: inscrit dans un ilot.

6/ Matériaux de construction :

- Brique pleine (piliers)
- Pierre +brique pleine (murs porteurs)
- Brique apparente
- Bois (charpente)
- Tuile (toiture)

7/Modifications / remaniements visibles :

- État physique du bâti : Bon .

HISTOIRE ET MEMOIRE DU BATIMENT :

Date de construction : vers 1845.



Figure 3 : Domaine des tirailleurs Médéa.



Figure 4 : Quartier des Spahis algériens Médéa.

FICHE D'EDIFICE N°12

LA HALLE AUX GRAINES

PRESENTATION DE L'EDIFICE:

1/ Situation:

- Rue de la Liberté.

2/ Type d'édifice :

- Equipement public

3/ Fonctions antérieures :

- Halles aux grains

4/ Fonctions actuelles :

- Non exploité.

5/Description :

- Gabarit: RDC+1
- Implantation: inscrit dans un ilot.

6/ Matériaux de construction :

- Brique pleine (piliers)
- Pierre +brique pleine (murs porteurs)
- Brique apparente
- Bois (charpente)
- Tuile (toiture)

7/Modifications / remaniements visibles :

- État physique du bâti : Passable.

HISTOIRE ET MEMOIRE DU BATIMENT :

Date de construction : Entre 1867-1915.



Figure 1 :La halle aux grains



Photo 1 : Façade principale de l'édifice
Source : photo prise par l'auteur le 25/09/2017.

FICHE D'EDIFICE N°13

LA CAMPAGNE ALGERIENNE

PRESENTATION DE L'EDIFICE:

1/ Situation :

- Rue de la Liberté.

2/ Type d'édifice :

- Equipement public

3/ Fonctions antérieures :

- Compagnie algérienne.

4/ Fonctions actuelles :

- Bibliothèque.

5/ Description :

- Gabarit: RDC+1
- Implantation: inscrit dans un ilot.

6/ Matériaux de construction :

- Brique pleine (piliers)
- Pierre +brique pleine (murs porteurs)
- Brique apparente
- Bois (charpente)
- Tuile (toiture)

7/Modifications / remaniements visibles :

- État physique du bâti : Passable.

HISTOIRE ET MEMOIRE DU BATIMENT :

Date de construction : Entre 1867-1915.



Figure 2: La compagnie Algérienne de Médéa.



Photos 1 : Bibliothèque.

BIBLIOGRAPHIE

1. OUVRAGES :

- AICHE.B, HUEBER.J, LOCHARD.T, PIATON.C, « Alger, ville et architecture 1830-1940 », édition barzakh, Aout 2016.
- BOYER. P, « évolution de l'Algérie Médiane de 1830 à 1956 », Alger 1960.
- DJILALI Abderrahmane, « Histoire des Trois villes », Ed. Ministère de la culture, Alger 2005. (8e Édition) ;(1re Édition 1972).
- CORTES Léon: « Monographie de la commune de Médéa », Ouvrage honoré d'une médaille d'argent de la société de géographie d'Alger (concours de 1907) Alger .Edition de l'imprimerie Algérienne; 1909.
- CHOAY Françoise, « l'Allégorie du patrimoine », édition Seuil, 1992. Mainz, 1993.
- GUYON.Y, « le département du Titteri, son passé, son passé, son histoire », Alger 1909.
- Xavier DE MASSARY et Georges COSTE, PRINCIPES, METHODES ET CONDUITE DE L'INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOINE CULTUREL; 2007 (2e édition).
- H.SYKES. Meredith « Manuel des systèmes d'inventaire du patrimoine culturel immobilier », UNESCO 1986.
- MERLIN Pierre et CHOAY Françoise ; Dictionnaire de l'aménagement et du l'urbanisme, Paris 2010.
- SAMAI-BOUADJAJA Assia, « Setif, Patrimoine architectural moderne 1930-1962 », édition elibrize, Alger 2017.

2. ARTICLES DE PRESSE ET PUBLICATIONS DE RECHERCHE :

- « Monographie de l'arrondissement de Médéa ». Imprimerie officielle 7 et 9 rue Trollier. Alger 1953. - fiche notion-espace public.pdf.
- « La ville de Médéa à travers l'histoire » (article en arabe-M, BELHMISI), revue AL-Asala (N: 02, Année : 1971).
- « Médéa, ville hymne à l'authenticité », direction du tourisme et de l'artisanat de la Wilaya de Médéa (2010).
- Berbrugger A., Rapidi (Sour-Djouab), Revue Africaine, IV, 1859-1860, p, 47 et 94.
- Hadjilah, Asma. "L'architecture des premières maisons européennes d'Alger, 1830-1865. *Artl@s Bulletin* 5, no. 1 (2016): Article 2.
- Malverti Xavier. Les officiers du Génie et le dessin de villes en Algérie (1830-1870). In: Revue du monde musulman et de la Méditerranée, n°73-74, 1994. Figures de l'orientalisme en architecture. pp. 229-244.
http://www.persee.fr/doc/remmm_0997-1327_1994_num_73_1_1679.
- Picard Aleth. Architecture et urbanisme en Algérie. D'une rive à l'autre (1830-1962). In: Revue du monde musulman et de la Méditerranée, n°73-74, 1994. Figures de l'orientalisme en architecture. pp. 121-136;
http://www.persee.fr/doc/remmm_0997-1327_1994_num_73_1_1671
- Service pédagogique Château Guillaume le Conquérant - 14700 Falaise ; « La notion de patrimoine ».

- Le patrimoine architectural: Un marché en construction ; Céreq (Centre D'études et de Recherches sur les Qualifications); Direction de la publication : Hugues Bertrand. Rédaction : Isabelle Bonal ; Commission paritaire n° 1063 ADEP ; Céreq Bref n° 183 - Février 2002 ; p.01.

- André Chastel, dans (la notion de patrimoine, revue de l'art 49).

- BEDJAOUI,(F),de la protection du patrimoine architectural colonial ;Actes de la 2 ème conférence internationale « PATRIMONIUM » ;Clermont-Ferrand du 26 au 27 Septembre 2012,en ligne, www.ummo.dz/IMG/pdf/BOUKHALFA Karima.

- L'impact de l'urbanisme colonial sur la fabrique de la ville algerienne ; CHAOUICHE salah , Département d'Architecture et d'Urbanisme (Université Constantine 3 Algérie)in revue *Sciences & Technologie D - N°37*, Juin (2013). Pp.39-50.

- Inventaire & Mesures de Protection des Bâtiments Remarquables de la Ville de Corbeil-Essonnes, identifiés au titre de l'article L 123-1-5-7 du code de l'urbanisme, identification et hiérarchisation des éléments de patrimoine bâti, 07 décembre 2012 ; En ligne : Urbanisme Architecture Paysage alap@wanadoo.fr

3. CHARTES ET RECOMMANDATIONS INTERNATIONALES :

-Charte Internationale Sur la conservation et la restauration des monuments et des sites Venise 1964.

-Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel 1972.

-Charte européenne du patrimoine architectural d'Amsterdam 1975.

-Recommandation de Nairobi concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine 1976.

- Charte de Burra 26/11/1999 : charte d'ICOMOS Australie pour la conservation de lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle.

-Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe, Espagne, Grenade 03/10/1985.

-Charte de Washington pour la sauvegarde des villes historiques et des zones urbaines 1987.

-ICCROM, Guide de la gestion des sites du patrimoine culturel mondiale, Rome ,1996.

4. LEGISLATION, RAPPORTS, INSTRUMENTS D'URBANISME ET DOCUMENTS OFFICIELS:

- La révision du PDAU de la ville de Médéa (URBAB Blida janvier 2007).

- Plan d'occupation des sols N° 21 (la vieille ville de Médéa) 1/11/2014 URBAB Blida (Archives de la DUC de Médéa).

- La révision de plan du cadastre historique de la ville de Médéa 1867. (Archive des domaines de la wilaya de Médéa).

- Loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.

- Rapport de l'étude dans le cadre de la création du secteur sauvegardé de la vieille ville de Médéa ; Fondation Médina Etude et Développement ; Direction de la culture de la wilaya de Médéa. Juillet 2015.

5. SITES D'INTERNET :

- Bibliothèque numérique Gallica : www.Gallica.bnf.fr.
- Bibliothèque numérique Fimaktabati.
- Photographies anciennes de la ville de Médéa, photographie par Habib kaki (panoramio.com).
- Photo historique, Ancienne photo de Médéa (Acteur : Zemirline Mohamed).
- Office québécois de la langue française, Le grand dictionnaire terminologique, (en ligne) : <http://w3.granddictionnaire.com/>.
- http://www.titteri.org/v_medea.htm
- http://alger-roi.fr/Alger/medea/titteri/textes/10_titteri_medea_2.htm
- <http://www.regard sur medea/htm>.
- http://www.vitamedz.org/blog_medea_fr.
- <http://www.géographie de l'Afrique du nord/Le Titteri des Français 1830-1962/george Bouchet/Consulté en ligne le 24/02/2017>.
- www.cntrl.fr/definition/monument.
- www.cntl.fr/definition/édifice.

6. THESES ET MEMOIRES :

- FAKROUN Madina : « Préservation du patrimoine bâti:un dispositif de la gestion urbaine du patrimoine bâti ancien non classé :cas de la rue Larbi-Ben M'hidi à Alger,juin 2012.